REPUBLIQUE TUNISIENNE

الجمهورية التونسية

Conseil du Marché Financier

هيئة السوق المالية

Financial Market Council

Bulletin Officiel

N°6982 Mardi 7 novembre 2023 www.cmf.tn 28ème année ISSN 0330 – 7174

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

DELICE HOLDING 2

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 4

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (*MISE A JOUR EN DATE DU (06/11/2023*)

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2023 SELON LES NORMES IFRS

- **ENNAKL AUTOMOBILES (INDIVIDUELS)**
- **ENNAKL AUTOMOBILES (CONSOLIDES)**

ANNEXE III

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 30 SEPTEMBRE 2023

- **FINACORP OBLIGATAIRE SICAV**
- **SICAV CROISSANCE**
- **SICAV RENDEMENT**

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

DELICE HOLDING

Immeuble « JOUMANA », la Zone d'Activité Kheïreddine, la Goulette 2060 - Tunis.

La société DELICE HOLDING publie ci-dessous ses indicateurs d'activité consolidés relatifs au 3ème trimestre 2023 :

Chiffres en KDT	Note	3 eme trimestre 2023	3 eme trimestre 2022	Variation	Du 01/01/2023 Au 30/09/2023	Du 01/01/2022 Au 30/09/2022	Variation	31/12/2022*
Revenus du marché local		**361 757**	**331 808**	**9,0%**	**1 051 221**	**940 510**	**11,8%**	**1 255 783**
Revenus du marché de l'export		**6 700**	**2 933**	**128,4%**	**20 085**	**21 705**	**-7,5%**	**29 029**
Total revenus	**(1)**	**368 457**	**334 742**	**10,1%**	**1 071 306**	**962 215**	**11,3%**	**1 284 812**
Production valorisée	**(2)**	**334 686**	**328 026**	**2,0%**	**1 074 545**	**949 793**	**13,1%**	**1 259 864**
Investissements	**(3)**	**14 682**	**5 112**	**187,2%**	**34 539**	**19 254**	**79,4%**	**28 558**
Investissements corporels et incorporels		-	-	-	34 539	19 254	79,4%	28 558
Investissements financiers		-	-	-	-	-	-	-
Structure de l'endettement	**(4)**	**-**	**-**	**-**	**148 812**	**150 510**	**-1,1%**	**86 852**
Endettement à moyen et long terme		-	-	-	115 401	116 005	-0,5%	121 412
Endettement à court terme		-	-	-	33 411	34 505	-3,2%	(34 560)

*Chiffres audités

- **Commentaires et faits marquants :**

(1) Le groupe a réalisé au 30/09/2023 un revenu total de **1 071 306 KDT**, soit une augmentation de **11,3%** par rapport à la même période en 2022.

Le chiffre d'affaires à l'export s'est élevé à **20 085 KDT** avec une belle reprise, notamment vers le marché libyen et marocain, lors du troisième trimestre atteignant **6 700 KDT** contre **2 933 KDT** en 2022 soit une croissance de **128%.**

(2) La production valorisée a augmenté de **13,1 %** par rapport à la même période en 2022.

(3) Les investissements réalisés par le Groupe au 30/09/2023 se sont élevés à **34 539 KDT**. Les investissements ont été orientés essentiellement vers l'augmentation de la capacité de production, la maîtrise de l'énergie et l'amélioration de la productivité.

(4) Au 30/09/2023, l'endettement à moyen terme s'est élevé à **115 401 KDT** soit une baisse de **0,5 %** par rapport au niveau d'endettement au 30/09/2022. Suite à une hausse du besoin en fonds de roulement par rapport au 31/12/2022, l'endettement à court terme s'est élevé à **33 411 KDT.**

2023 – AS – 1273

	Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2022	VL antérieure	Dernière VL
	OPCVM DE CAPITALISATION					
	SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION					
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	109,782	115,462	115,482
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	151,565	160,335	160,368
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	126,025	132,706	132,729
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	136,512	144,175	144,203
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	131,667	138,128	138,147
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	132,516	140,814	140,842
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	126,312	132,683	132,706
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	50,818	53,357	53,366
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	36,810	38,975	38,982
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	125,430	132,654	132,679
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	110,505	116,408	116,427
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	109,845	116,193	116,216
	FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE					
13	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	19,476	20,568	20,572
14	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	134,447	141,416	141,443
15	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	BH INVEST ****	25/02/08	Suspendu	Suspendu	Suspendu
16	FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	131,868	137,807	137,830
17	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	12,726	13,249	13,252
18	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	186,791	197,439	197,477
19	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	12,626	13,116	13,117
20	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	106,102	111,817	111,841
21	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	108,943	115,615	115,639
22	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	15,237	16,113	16,117
23	FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23	-	101,258	101,282
	FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE					
24	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,065	2,165	2,168
	SICAV MIXTES DE CAPITALISATION					
25	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	68,472	70,962	70,971
26	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	145,556	146,035	146,222
27	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,328	106,783	106,864
28	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	117,537	123,299	123,318
	FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE					
29	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	150,659	152,985	152,842
30	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	568,728	582,002	581,705
31	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	148,058	149,891	149,822
32	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	191,998	196,472	196,078
33	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	102,474	101,856	101,425
34	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	138,988	143,002	143,211
35	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	168,818	172,525	172,539
36	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	154,582	156,916	156,971
37	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	23,797	24,132	24,142
38	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	98,082	102,523	102,538
39	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,012	1,069	1,067
40	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	0,999	1,061	1,060
	FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE					
41	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 390,279	2 485,996	2 480,742
42	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	234,509	242,251	241,676
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,045	3,156	3,145
44	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,742	2,821	2,810
45	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	61,058	53,834	53,033
46	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,377	1,433	1,434
47	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,244	1,233	1,223
48	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,238	1,227	1,217
49	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	14,344	15,303	15,135
50	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	11,000	11,360	11,301
51	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	13,909	14,786	14,628
52	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	-	5 071,562	5 076,080
	SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION					
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	90,076	91,034	90,810
	FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE					
54	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,243	1,249	1,238

	OPCVM DE DISTRIBUTION							
	Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2022	VL antérieure	Dernière VL
				Date de paiement	Montant			
	SICAV OBLIGATAIRES							
55	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/23	3,846	110,511	111,579	111,602
56	AMEN PREMIÈRE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/23	5,459	101,870	100,942	100,956
57	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	25/05/23	5,974	108,391	108,011	108,029
58	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	22/05/23	5,520	105,715	105,484	105,505
59	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	30/05/23	6,786	107,550	106,766	106,786
60	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/23	5,601	110,919	110,621	110,641
61	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	11/05/23	5,881	107,140	107,178	107,198
62	SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/05/23	5,613	104,280	104,697	104,718
63	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV *	-	12/11/01	31/05/22	2,817	En liquidation	En liquidation	En liquidation
64	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	21/03/23	5,805	107,969	107,920	107,943
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	31/05/23	4,635	107,317	108,687	108,712
66	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/23	4,074	105,655	106,577	106,597
67	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	17/03/23	5,218	106,115	106,370	106,389
68	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	15/05/23	5,617	104,732	105,023	105,044
69	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/23	3,038	107,499	107,699	107,710
70	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	16/05/23	5,547	105,178	105,028	105,047
71	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	30/05/23	4,939	103,440	102,144	102,157
72	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/05/23	4,405	108,359	108,909	108,928
73	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	26/04/23	4,655	104,015	104,562	104,580
	FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE							
74	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	11/05/23	3,983	113,025	114,376	114,393
75	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	5,614	106,705	106,579	106,606
76	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,394	110,477	110,632	110,656
77	FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	-	-	-	106,410	106,439
78	FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	-	-	-	1 007,480	1 007,668
	FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE							
79	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	26/05/23	7,009	111,360	109,725	109,908
	SICAV MIXTES							
80	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/23	1,083	65,764	60,891	60,830
81	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	11/05/23	3,243	106,071	109,398	109,439
82	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	21/03/23	0,777	17,988	17,752	17,751
83	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	17/03/23	14,597	310,841	321,808	321,550
84	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/05/23	39,656	2 234,206	2 215,346	2 220,280
85	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	25/05/23	2,910	70,956	68,255	68,250
86	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	18/05/23	2,266	56,220	54,865	54,881
87	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	26/04/23	2,237	109,070	108,411	108,413
	FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE							
88	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	18/05/23	0,205	11,752	11,316	11,325
89	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	18/05/23	1,450	15,272	16,102	16,111
90	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	29/05/23	0,509	16,885	17,149	17,103
91	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	29/05/23	0,410	14,732	15,151	15,114
92	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/23	6,034	105,511	101,233	101,337
93	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	10/05/23	1,821	88,841	88,607	88,411
94	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	03/05/23	0,381	92,986	92,561	92,398
95	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	104,071	105,078	105,096
96	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	11/04/23	3,291	97,107	95,680	95,360
97	FCP SMART CEA **	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	14/08/23	0,280	10,448	10,580	10,558
98	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	27/02/23	3,983	103,176	100,024	99,863
99	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS ***	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/05/23	2,452	77,576	74,393	74,423
	FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE							
100	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	96,655	89,690	87,797
101	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	0,995	122,668	123,479	123,131
102	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	133,501	149,410	147,898
103	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08			149,964	152,670	152,314
104	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,186	193,326	200,040	198,293
105	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,072	180,147	188,054	186,755
106	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	5,548	175,611	179,644	179,251
107	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	29/05/23	0,240	23,571	25,237	24,949
108	MAC AL HOUDA FCP *	MAC SA	04/10/10	-	-	148,895	En liquidation	En liquidation
109	MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	-	-	-	10 706,887	10 727,255
110	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	154,472	145,712	143,045
111	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	12/07/23	3,189	94,019	96,146	95,376
112	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	22/05/23	115,511	4 779,110	4 789,362	4 755,219
113	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	10/04/23	0,367	10,459	10,593	10,587
114	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/23	7,634	172,906	170,770	170,812
115	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	22/05/23	337,170	11 156,623	11 142,953	11 101,147
116	FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	24/05/23	302,359	10 073,844	10 456,165	10 389,889
117	FCP JASMINS 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	-	-	-	10 604,222	10 624,125
118	MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	-	-	-	10 480,324	10 500,210
119	FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	-	-	-	10 345,383	10 365,160
	FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE							
120	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,330	124,612	121,621	121,641
	FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE							
121	FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	-	-	-	1 005,314	995,406

* OPCVM en liquidation anticipée
** Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP
*** La Valeur Liquidative de FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS a été divisée par deux depuis le 04/08/2023
**** BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

DERNIERE MISE A JOUR : 06/11/2023

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse et le transfert au marché Hors-cote de la « Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA- », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE *

I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghrebia S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghrebia Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3ème étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400

30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
31. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
32.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
33.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
34. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
37.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
38. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
39.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
40.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
41. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
42.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
43. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
44. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
45. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
46. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
47. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5ème étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
48. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
49. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
50. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
51.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
52. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
53.Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
54.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
55. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
56. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
57.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
58. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de laTerre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
59. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
60. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
61.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
62. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
63.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
64. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
65. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957

66. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
67. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
68. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
69. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
70.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
71. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
72. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
73. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
74. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
75. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
76. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
77. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
78. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3ème étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweitienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybienne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. BTK Leasing	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19.Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20 . .Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22. .Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420

24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
29.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
30. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
31.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
32. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
33.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
34. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
35. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
36. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
37. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
38. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
39. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
40.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
42. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
43. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2ème étage Sidi Daoud La Marsa	
44. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
45.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
46. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
47.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
48. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
49. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
50.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taîb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
51. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
52. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
53. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
54.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
55. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
57.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
58.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
59.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
60.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211

DERNIERE MISE A JOUR : 06/11/2023

61.Société IBN ANNAFIS -Polyclinique Ibn Annafis-	Route de Tunis Km 4 -3031 Sfax-	74 215 000
62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
64.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
65.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
66.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
67.Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
68.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
69.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
70. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
71.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
72. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
73. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
74. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
75.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
78. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1ère étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
79.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
80.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
81.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taîb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
82.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
83.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
84.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
85.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
86.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
89.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
90.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
91.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
92.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
93. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
94.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
95. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
96.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
97.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400

98.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
99.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
100. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
101. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1er étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
102.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
103.Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1er étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
2	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
3	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
6	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
10	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
11	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
12	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST (2)	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
13	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
14	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
15	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
17	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
19	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
23	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène

24	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
26	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
28	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
29	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
30	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
43	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
44	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
45	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
46	FCP JASMINS 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
47	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
48	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
51	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
52	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis

54	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP SMART CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
63	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
67	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
69	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
70	FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
71	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
74	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis.
75	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
76	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

82	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
84	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV (1)	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	-	-
89	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
90	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
91	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
92	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
93	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
94	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
95	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
96	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
97	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
98	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
99	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
100	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
101	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
102	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
103	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
104	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
105	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
106	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
107	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
108	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
110	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
111	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
112	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

113	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
114	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
115	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
116	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
118	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
119	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
120	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
121	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

(1) OPCVM en liquidation anticipée
(2) BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF
(3) Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FCPR FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-El Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4éme étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-El Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4éme étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2éme étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4éme étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5ème étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2éme étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4éme étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4éme étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

DERNIERE MISE A JOUR : 06/11/2023

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

** Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.*

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES SELON IFRS

La Société ENNAKL AUTOMOBILES

Siège social : Z.I Charguia II BP 129 -1080
Tunis

La société ENNAKL AUTOMOBILES, publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2023 qui sont élaborés selon les normes IFRS accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes : Mr Mohamed Lassaad BORJI et Mr Salah MEZIOU représentants respectivement les sociétés d'expertise comptable « Les commissaires aux comptes associés M.T.B.F » & « Expert Partners ».

ENNAKL Automobiles
Etat de la situation financière
(Montants exprimés en dinars)

	Note	*30/06/2023*	*31/12/2022*
Actifs			
Immobilisations incorporelles	A1	1 566 432	1 711 166
Immobilisations corporelles	A1	54 975 427	56 615 978
Immeubles de placement	A2	7 005 004	7 058 445
Droits d'utilisation	A3	1 481 927	475 252
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG	A4	81 050 007	63 049 888
Actifs financiers au coût amorti	A5	1 286 254	1 523 666
Titres de participation dans les filiales	A6	8 249 250	8 249 250
Actif d'impôt différé	P4	3 246 327	1 356 514
Actifs non courants		**158 860 628**	**140 040 159**
Stocks	A7	146 248 660	161 705 921
Créances clients	A8	129 702 423	120 289 545
Actifs financiers au coût amorti (CT)	A9	6 921 355	594 852
Autres actifs courants	A10	18 724 516	17 066 460
Liquidités et équivalents de liquidités	A11	12 248 465	13 822 011
Actifs courants		**313 845 419**	**313 478 789**
Total des actifs		**472 706 047**	**453 518 948**

ENNAKL Automobiles
Etat de la situation financière
(Montants exprimés en dinars)

	Note	*30/06/2023*	*31/12/2022*
Capitaux propres			
Capital social		30 000 000	30 000 000
Réserves		134 342 607	108 509 930
Résultat de l'exercice		21 771 495	27 330 716
Total des capitaux propres	C1	**186 114 102**	**165 840 646**
Passifs			
Emprunts	P1	2 962 517	3 407 526
Obligations locatives	P1	1 597 978	559 211
Provision pour indemnité de départ à la retraite	P2	320 287	318 478
Provisions pour risques et charges	P3	9 064 339	7 403 270
Autres passifs non courants		552 761	773 865
Passifs non courants		**14 497 882**	**12 462 350**
Dettes fournisseurs	P5	156 699 177	191 648 864
Autres passifs courants	P6	12 771 864	8 739 428
Provision pour indemnité de départ à la retraite	P2	19 396	18 478
Passif d'impôt courant	P4	4 024 787	8 484 371
Emprunts et dettes financières	P1	96 385 293	64 200 794
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	P7	2 193 546	2 124 017
Passifs courants		**272 094 063**	**275 215 952**
Total passifs		**286 591 945**	**287 678 302**
Total des capitaux propres et passifs		**472 706 047**	**453 518 948**

ENNAKL Automobiles
Etat de résultat net et des autres éléments du résultat global
(Montants exprimés en dinars)

	Note	*30/06/2023*	*30/06/2022*
Activités poursuivies			
Produits issus des contrats avec les clients	R-1	295 748 283	224 705 444
Coûts des ventes	R-2	(246 916 518)	(178 359 332)
Marge brute		**48 831 765**	**46 346 112**
Autres gains	R-3	4 563 450	3 366 091
Frais de commercialisation et de distribution	R-4	(10 184 505)	(9 407 294)
Charges administratives	R-5	(18 441 858)	(12 186 594)
Autres pertes	R-6	(2 635 696)	(5 733 751)
Résultat opérationnel		**22 133 156**	**22 384 564**
Produits financiers	R-7	10 364 085	8 854 088
Charges financières	R-8	(3 272 806)	(2 880 421)
Résultat financier net		**7 091 279**	**5 973 667**
Résultat avant impôt		**29 224 435**	**28 358 231**
Charge d'impôt sur le résultat		(7 452 940)	(8 729 257)
Résultat après impôt des activités poursuivies		**21 771 495**	**19 628 974**
Résultat net de la période		**21 771 495**	**19 628 974**
Résultat de base par action		*0,726*	*0,654*
Résultat dilué par action		*0,726*	*0,654*
Autres éléments du résultat global			
Instruments financiers à la juste valeur par le biais des AERG		18 000 119	338 447
Ecart actuariel	P2	1 842	4 353
Autres éléments du résultat global de la période, nets d'impôt		**18 001 961**	**342 800**
Résultat global de la période		**39 773 456**	**19 971 774**
Résultat global de base par action		*1,326*	*0,666*
Résultat global dilué par action		*1,326*	*0,666*

ENNAKL Automobiles
Etat des flux de trésorerie
(Montants exprimés en dinars)

	30/06/2023	30/06/2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Résultat avant impôt	29 224 435	28 358 231
Ajustements pour :		
Dotations aux amortissements	2 762 821	2 720 940
Indemnité de départ à la retraite	5 604	8 456
Dotations aux provisions	4 383 330	1 483 667
Reprises sur provisions	(4 053 066)	(2 797 178)
Charge d'impôt exigible	(7 452 940)	(8 729 257)
Variation de l'impôt différé	(1 890 847)	44 971
Variation de l'impôt courant	(4 459 584)	4 255 746
Charge financière des obligations locatives	6 479	-
Plus ou moins-value sur instruments de couverture	69 529	975 542
Moins-value sur cession d'immobilisations corporelles	65 484	-
Variation du BFR :		
Variation des stocks	15 165 714	(2 835 650)
Variation des créances clients	(8 506 477)	(11 131 800)
Variation des autres actifs courants	(712 869)	(15 229 742)
Variation des dettes fournisseurs	(35 025 369)	24 540 455
Variation des autres passifs	3 811 332	1 802 946
Variation des intérêts courus et non échus	107 755	-
Total des flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	**(6 498 669)**	**23 467 327**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations	(920 284)	(1 772 796)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations	32 000	-
Décaissements provenant des opérations de placement	(6 000 000)	-
Encaissements/Décaissements provenant des prêts et avances au personnel & cautionnements	(318 328)	(29 397)
Total des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	**(7 206 612)**	**(1 802 193)**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Décaissements provenant de distributions de dividendes	(19 500 000)	(19 500 000)
Décaissement sur emprunts	(6 405 849)	(3 074 578)
Encaissements sur emprunts	10 000 000	-
Encaissement (décaissement) sur crédit de gestion et billet à ordre	28 037 584	(2 984 317)
Total des flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	**12 131 735**	**(25 558 895)**
Variation de la trésorerie	**(1 573 546)**	**(3 893 761)**
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période	*13 822 011*	*13 575 655*
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période	*12 248 465*	*9 681 894*

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (En dinars tunisiens)

Désignations	Note	Capital social	Réserves	Autres éléments du résultat global	Résultat de l'exercice	Total
Situation au 31/12/2021		**30 000 000**	**92 669 766**	**2 517 354**	**26 982 341**	**152 169 461**
Affectation du résultat de l'exercice 2021		-	26 982 341	-	(26 982 341)	-
Variation des Autres éléments du résultat global		-	-	342 800	-	342 800
Distribution de dividendes		-	(19 500 000)	-	-	(19 500 000)
Résultat de la période		-	-	-	19 628 974	19 628 974
Situation 30/06/2022		**30 000 000**	**100 152 107**	**2 860 154**	**19 628 974**	**152 641 235**
Situation au 31/12/2022		**30 000 000**	**100 152 107**	**8 357 823**	**27 330 716**	**165 840 646**
Affectation du résultat de l'exercice 2022		-	27 330 716	-	(27 330 716)	-
Variation des Autres éléments du résultat global	**C1**	-	-	18 001 961	-	18 001 961
Distribution de dividendes		-	(19 500 000)	-	-	(19 500 000)
Résultat de la période		-	-	-	21 771 495	21 771 495
Situation 30/06/2023		**30 000 000**	**107 982 823**	**26 359 784**	**21 771 495**	**186 114 102**

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1. Présentation générale de la société « ENNAKL AUTOMOBILES »

1.1. Présentation de la société « ENNAKL AUTOMOBILES »

La société « **ENNAKL AUTOMOBILES »** est une société anonyme créée le 06 Février 1965 par un groupement d'entreprises publiques avec un capital de 100 000 Dinars. Elle a été privatisée au courant de l'année 2007. En 2010 elle a été introduite en bourse pour une portion de 40 % de son capital. Elle est cotée sur deux bourses différentes à savoir la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis à hauteur de 30 % du capital et la Bourse de Casablanca à hauteur de 10 % du capital.

L'objet principal de la société « ENNAKL AUTOMOBILES » est la commercialisation du matériel de transport, le service après-vente (y compris les pièces de rechange) par l'intermédiaire de sa filiale CAR Gros, le service après-vente et tout ce qui se rapporte à ce domaine.

La société « ENNAKL AUTOMOBILES » est l'importateur et le distributeur officiel en Tunisie des véhicules neufs des marques : VOLKSWAGEN ; VOLKSWAGEN Utilitaires ; AUDI ; PORSCHE, SEAT et à partir de l'année 2015 SKODA.

La société est détenue principalement par les groupes PGI et PGH. Le groupe PGI représente le bloc d'actionnaires majoritaire dans la société.

1.2. Faits marquants de l'exercice :

- Au terme du premier semestre de l'année 2023, le chiffre d'affaires a enregistré une augmentation de 24% par rapport à la même période de l'année 2022 en passant de 224.705.444 DT à 295.748.283 DT au 30 juin 2023.

- Les investissements réalisés durant le 1er semestre de 2023 se sont élevés à 995.966 DT contre 1.772.796 DT à la même période de l'année 2022.

- Dans le cadre de sa politique d'approvisionnement en stock de véhicules neufs, et pour pouvoir financier les importations du 2éme trimestre de 2023, la société ENNAKL Automobiles a sollicité l'Arab Tunisian Bank pour l'obtention d'un prêt à court terme pour un montant global de 10.000.000 dinars.

- Nomination d'un nouveau directeur général et d'un nouveau Président du Conseil d'Administration à partir du 25 avril 2023.

2. Présentation des principes et méthodes comptables

Les états financiers de la société sont élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de l'information financière ainsi que par les normes internationales d'information financière « IFRS » et les interprétations IFRIC « International Financial Reporting Interpretation Committee »

La société a adopté les mêmes principes comptables appliqués pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022.

Les états financiers couvrent la période allant du 1er janvier au 30 Juin 2023.

En préparant les états financiers conformément aux normes IFRS, le management a fait recours au jugement professionnel et a effectué des estimations ayant un impact sur l'application des méthodes comptables de la société et sur les montants des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent parfois être différents des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation est comptabilisé d'une manière prospective.
Les estimations pouvant avoir un impact significatif sur les états financiers sont exposées au niveau de la note 2.17.

2.1. Bases de mesure

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la convention du coût historique, à l'exception des instruments financiers et des dérivés évalués à la juste valeur comme exposé ci-dessous.

2.2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et compte tenu des frais se rapportant à leur acquisition et à leur mise en utilisation.

Les immobilisations avec une valeur d'acquisition inférieure à 500 Dinars sont amorties en totalité dès le premier exercice de leur acquisition.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers iront à la société et que ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Par la suite les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements, et le cas échéant des pertes de valeur, sauf pour les terrains comptabilisés au coût d'acquisition.

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles est calculé selon le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilité effective. Les durées de vie appliquées par la société sont les suivantes :

Logiciels	33,33%	Constructions	3,75%
Matériel informatique	33.33%	Showroom	5%
Equipements de bureaux	10% et 15%	Matériels et outillages	10%
Agencements et aménagements	10%	Matériels de transport de fonction	12,50%
Matériels de transport de service	20%		

L'amortissement relatif aux immobilisations acquises au cours de l'exercice est calculé compte tenu de la règle du prorata-temporis.

La méthode d'amortissement la durée de vie restante et la valeur résiduelle sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

2.3. Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont évalués initialement au coût. Les coûts de transaction sont inclus dans l'évaluation initiale.

Après la comptabilisation initiale, les immeubles de placement sont évalués selon le modèle du coût diminué du cumul des amortissements, et le cas échéant des pertes de valeur, sauf pour les terrains comptabilisés au coût d'acquisition.

Les constructions classées en immeubles de placement sont amorties selon le mode linéaire au taux de 3,75%.

2.4. Instruments financiers

La société classe ses actifs financiers dans l'une des catégories suivantes :

- Les actifs financiers au coût amorti.
- Les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global « JVAERG ».
- Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net « JVRN ».

La classification des actifs financiers dépend du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

2.4.1 Règles de classification et mesure des actifs financiers

(a) *Actifs financiers au coût amorti*

Les actifs financiers sont classés dans la catégorie d'actifs financiers au coût amorti lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :
a) la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels ;
b) les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû (« SPPI »).
Cette catégorie contiendra également d'autres instruments de dette, lesquels sont classés à titre de prêts et créances aux termes de l'IAS 39, s'ils remplissent les critères des flux de trésorerie contractuels correspondant à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts et du modèle économique.

Un instrument d'emprunt à taux d'intérêt variable peut répondre aux critères d'un actif financier au coût amorti.

Un risque significatif de non-paiement ou de crédit n'empêche pas le classement d'un actif financier comme évalué au coût amorti tant que ses paiements contractuels sont déterminés ou déterminables.

Les instruments de capitaux propres ne peuvent être classés dans cette catégorie soit parce qu'ils ont une durée de vie indéfinie et ne comportent donc pas d'échéance, soit parce que les montants que leur détenteur peut recevoir peuvent varier d'une manière qui les rend non déterminés ou déterminables d'avance.
Le business modèle de détention afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels n'exclut pas les cessions qui ont le caractère non significatifs ou non récurrents par exemple

pour répondre à des besoins de trésorerie imprévus suite à une augmentation du risque de crédit de la contrepartie.

Cette catégorie comprend principalement les créances clients et comptes rattachés, les débiteurs divers, les liquidités et équivalents de liquidités, les prêts au personnel, les prêts obligataires (que la société compte détenir jusqu'à leur échéance) et les dépôts et cautionnements.

Les actifs financiers au coût amorti sont évalués initialement à leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction occasionnés par leur acquisition ou émission ou à leur juste valeur si elle est différente du coût d'acquisition. Ils sont subséquemment évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Par ailleurs, les actifs financiers au coût amorti sont soumis à un test de dépréciation selon le nouveau modèle des pertes de crédit attendus introduit par la norme IFRS 9. La société a opté pour la simplification prévue par la norme IFRS 9 pour les créances clients en optant pour une estimation des pertes de valeur sur la durée de vie totale de l'actif financier en question.

Lorsque la société détermine si le risque de crédit a augmenté de façon significative depuis sa comptabilisation initiale, elle tient compte des informations raisonnables et justifiables qui peuvent être obtenues sans devoir engager des coûts ou des efforts excessifs. Il s'agit notamment des informations quantitatives et qualitatives et d'analyses basées sur l'expérience historiques et une évaluation avisée du crédit ainsi que des informations prospectives.

La société considère que le risque de crédit a augmenté de façon significative si les paiements sont en souffrance depuis plus de 30 jours.

La société considère qu'un actif financier est défaillant lorsque :

- Il est peu probable que le client paye la totalité de ses montants dus à la société dans les délais convenus ; Ou
- L'actif financier est échu depuis plus de 90 jours.

Par ailleurs, pour l'estimation de la probabilité de défaut la société a eu recours à des notations de la contrepartie lorsque cette notation est disponible.

Les pertes de crédit attendues sont une estimation, établies par pondération probabiliste, des pertes de crédit. Les corrections de valeur pour perte de crédit sont déduites de la valeur comptable de l'actif financier (sous forme de provision pour dépréciation).

(b) *<u>les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.</u>*

Les actifs financiers sont classés dans la catégorie d'actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global lorsque les deux conditions suivantes sont réunies:

a) La détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers ;
b) Les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Par ailleurs, pour les instruments de capitaux propres, autre que ceux détenus à des fins de trading, l'entité à une option irrévocable de les classer dans cette catégorie d'actifs financiers à la JVAERG.

Les actifs financiers à la JVAERG sont comptabilisés initialement à leur coût d'acquisition majorée des coûts de transaction occasionnés par leur acquisition ou émission ou à leur juste valeur si elle est différente du coût d'acquisition. C'est ainsi que les prêts accordés au personnel à un taux inférieur au taux de marché sont ramenés à leur juste valeur par référence au taux d'intérêt de marché applicable pour des prêts similaires.

A la clôture de l'exercice, les actifs financiers à la JVAERG sont évalués à leur juste valeur et la variation de la juste valeur est comptabilisée directement dans les autres éléments du résultat global.

Les instruments de dette classés dans la catégorie des actifs financiers à la JVAERG sont soumis à un test d'impairment selon la méthode des pertes de crédit attendues (telle qu'exposée ci-dessus) et toute dépréciation éventuelle est reclassée des autres éléments du résultat global vers le résultat de l'exercice (en tant que perte de valeur).

Par ailleurs, les montants accumulés dans les autres éléments du résultat global doivent être reclassés en résultat net lors de la cession ou la sortie des actifs financiers.

Pour les instruments de capitaux propres classés dans la catégorie des actifs financiers à la JVAERG, les montants accumulés dans les autres éléments du résultat global ne seront plus reclassés en résultat (même en cas d'impairment ou de cession). Ils peuvent toutefois être reclassés parmi les autres réserves (au sein des capitaux propres).

(c) *les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net*

Les instruments de capitaux propres et les instruments de dettes n'ayant pas pu être classés dans la catégorie des actifs financiers au coût amorti ou les actifs financiers à la JVAERG (parce qu'ils ne satisfont pas les critères de classement ci-dessus) sont classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur par le résultat.

Cependant, l'entité peut choisir de manière irrévocable, lors de la comptabilisation initiale, de présenter dans les autres éléments du résultat global les variations futures de la juste valeur de placements particuliers dans des instruments de capitaux propres (autre que ceux détenus à des fins de trading) qui seraient autrement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La société a ainsi opté pour la classification des placements dans des instruments des capitaux propres autre que ceux détenus à des fins de trading) dans la catégorie des actifs financiers à la JVAERG.

L'entité peut, lors de la comptabilisation initiale, désigner de manière irrévocable un actif financier comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation élimine ou réduit significativement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation (parfois appelée « non-concordance comptable ») qui, autrement, découlerait de l'évaluation d'actifs ou de passifs ou de la comptabilisation des profits ou pertes sur ceux-ci selon des bases différentes. La société n'a pas opté pour une telle désignation.

Les instruments dérivés sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur par le résultat à moins qu'elles ne fassent pas partie d'une relation de couverture qui satisfait les conditions de la comptabilité de couverture.

Pour les titres de participation dans les filiales, la société a opté pour la méthode du coût conformément à la norme IAS 27, Etats financiers individuels.

2.4.2 Règles de classification et mesure des passifs financiers

Les passifs financiers de la société sont classés parmi la catégorie des passifs financiers au coût amorti à l'exception des instruments dérivés de couverture passifs classés parmi la catégorie des passifs financiers à la juste valeur par le résultat net.

2.4.3 Reclassement des actifs financiers

Les actifs financiers ne sont pas reclassés à la suite de leur comptabilisation initiale que si la société change de modèle économique de gestion des actifs financiers. Le cas échéant, l'ensemble des actifs financiers concerné est reclassé le premier jour de la première période de reporting suivant le changement du modèle économique.

2.4.4 Décomptabilisation des actifs financiers

La société décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie générés par l'actif financier expirent ou lorsqu'elle transfère les droits à recevoir les flux de trésorerie contractuels dans une transaction dans laquelle la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés ou lorsqu'elle ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages et ne conserve pas le contrôle de l'actif financier.

La société conclut des transactions dans lesquelles elle transfère des actifs financiers comptabilisés (créances clients) dans son état de situation financière mais conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier et de ce fait les actifs financiers en question ne sont pas décomptabilisés.

2.4.5 Décomptabilisation des passifs financiers

La société décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes, annulées ou arrivent à expiration.

Un passif financier est également décomptabilisé lorsque ses conditions financières sont modifiées et que les flux de trésorerie du nouveau passif financier sont substantiellement différents du passif financier original, auquel cas un nouveau passif financier est comptabilisé à sa juste valeur selon les conditions modifiées.

2.4.6 Compensation entre les actifs et les passifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont compensés et présentés pour leur solde net dans l'état de situation nette si et seulement si la société dispose actuellement d'un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants et a l'intention soit de les régler pour un montant net soit de réaliser l'actif et régler le passif simultanément.

2.4.7 Comptabilisation des produits financiers et charges financières

Les produits financiers et charges financières provenant des intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dividendes sont comptabilisés en résultat net dès que la société acquiert le droit de percevoir les dividendes (qui correspond à la date de l'assemblée générale ayant approuvé la distribution des dividendes).

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les sorties et entrées de trésorerie futures estimées sur la durée de vie attendue de l'instrument financier de manière à obtenir :

- La valeur comptable de l'actif financier ; ou
- Le coût amorti du passif financier

Lors du calcul du produit financier et charge d'intérêt, le taux d'intérêt effectif est appliqué à la valeur comptable brute de l'actif s'il n'est pas déprécié ou au coût amorti du passif.

2.5. Contrats de location

Les contrats de location portent essentiellement sur des biens immobiliers. La société applique les dispositions de la norme IFRS 16.
Les durées de location retenues comprennent les durées fermes des contrats et les périodes de renouvellement prévues. Les taux d'actualisation utilisés correspondent au taux marginal d'endettement de la société.
Les actifs détenus en vertu du contrat de location sont amortis sur leur durée d'utilisation.

2.6 Stocks

Les flux d'entrée et de sortie des stocks de la société « ENNAKL AUTOMOBILES » sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent.

Les stocks de véhicules neufs sont valorisés à leur prix d'achat unitaires par VIN (numéro de châssis) majorés des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

Les stocks de véhicules d'occasion sont valorisés à leur prix d'achat unitaires par numéro de châssis majorés d'autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

Les stocks de pièces de rechange sont évalués initialement à leur coût d'acquisition en application de la méthode du coût moyen pondéré calculé à la fin de la période.

Le stock d'ordres de réparations est valorisé au coût des pièces de rechange utilisées et non encore facturées au client à la date de clôture.

Le stock de carburant et de lubrifiants est valorisé selon la méthode du dernier coût d'achat.

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente.

2.7. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et sont subséquemment évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute provision pour dépréciation.

2.8. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités sont constitués par les liquidités immédiatement disponibles et par les actifs financiers (placements) à court terme très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

2.9. Avantages du personnel

a) Avantages à long terme

Les avantages à long terme du personnel sont constitués des indemnités de départ à la retraite.

L'entité utilise la méthode actuarielle « Projected unit credit» préconisée par la norme IAS 19 révisée pour estimer de façon fiable le coût qu'assumera au final l'entité pour les prestations accumulées par les membres de son personnel en contrepartie des services rendus pendant la période considérée et les périodes antérieures.

Selon cette méthode, le montant des engagements appelé « Defined Benefit Obligation » (« DBO »), est déterminé en calculant premièrement le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date. La projection prend en compte les facteurs d'actualisation et de probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ à la retraite. Pour les actifs participant au régime, le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date de départ à la retraite est appliqué pour déterminer les engagements à la date d'évaluation.

Le but de cette méthode actuarielle est de reconnaitre dans les calculs des engagements relatifs aux services passés une partie des augmentations futures de salaire. La différence entre les engagements (DBO) et le montant des actifs de couverture correspond au niveau des provisions du régime (surplus ou déficit) à la date d'évaluation.

Le coût des services rendus de l'exercice appelé « Service Cost » correspond à l'accroissement probable des engagements du fait de l'année de service supplémentaire qu'aura effectuée le participant à la fin de cet exercice.

Le coût de l'actualisation appelé « Interest Cost » correspond à l'accroissement des engagements du fait de la réduction d'une année de la durée d'actualisation de la prestation pour chacun des participants.

Les hypothèses actuarielles sont les meilleures estimations faites par l'entité des variables qui détermineront le coût final des avantages postérieurs à l'emploi. Elles comprennent :
- des hypothèses démographiques relatives aux caractéristiques futures des membres du personnel en activité et des anciens membres du personnel, notamment à la mortalité et au taux de rotation;
- des hypothèses financières qui portent notamment sur des éléments tels que le taux d'actualisation et celles relatives aux salaires futurs.

L'impact des changements des hypothèses actuarielles sur le montant de la provision est constaté dans les autres éléments du résultat global sous la rubrique « Ecarts actuariels »

La société contribue aussi au régime de sécurité sociale obligatoire qui est considéré comme un régime à cotisation défini. Les cotisations payées au cours de l'exercice sont comptabilisées en charges.

b) Avantages à court terme

Les avantages à court terme sont les avantages du personnel (autres que les indemnités de cessation d'emploi) dont le règlement intégral est attendu dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice où les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Ils sont constitués par :

- Les salaires et les cotisations de sécurité sociale ;
- Les congés annuels payés et les congés de maladie payés ;
- L'intéressement et les primes ;
- Les avantages en nature pour les membres du personnel en activité.

Ils sont comptabilisés parmi les charges de l'exercice lorsqu'ils sont encourus.

La société comptabilise à la clôture de l'exercice une provision pour les congés payés correspondant aux droits à absences rémunérées reportables, lorsque les membres du personnel rendent les services qui leur donnent droit à de nouvelles absences rémunérées futures.

2.10. Fournisseurs et comptes rattachés

Etant des passifs financiers qui ne sont pas à leur juste valeur par le biais du compte de résultat, les fournisseurs et comptes rattachés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et sont subséquemment évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt.

2.11 Emprunts

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues (qui incluent les intérêts ainsi que les frais d'émission des emprunts) relatives aux emprunts sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

2.12 Provisions pour risques et charges

Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. La direction juridique peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions

dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classés en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est probable.

2.13. L'impôt courant et différé

La charge d'impôt pour la période comprend les impôts exigibles et différés.

a) Impôt exigible

La société est assujettie à l'impôt sur les sociétés au taux de 35%. L'impôt exigible est comptabilisé en tant que passif dans la mesure où il n'est pas payé. Si le montant déjà payé au titre de la période et des périodes précédentes excède le montant dû pour ces périodes, l'excédent comptabilisé en tant qu'actif.

Les actifs et passifs d'impôt exigible sont évalués en utilisant les taux d'impôt (et les lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

L'impôt exigible est comptabilisé en charges et compris dans le résultat net de la période sauf dans la mesure où l'impôt est généré par une transaction ou un événement comptabilisé hors résultat net, soit dans les autres éléments du résultat global soit directement en capitaux propres, dans la même période ou une période différente ou par un regroupement d'entreprises

b) Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé sur la base des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporaires imposables, sauf dans la mesure où le passif d'impôt différé est généré par :

a. La comptabilisation initiale du goodwill ; ou
b. La comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui :
   i) N'est pas un regroupement d'entreprises, et
   ii) Au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale).

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, auquel ces différences temporaires déductibles pourront être imputées, sera disponible, à moins que l'actif d'impôt différé ne soit généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui :

a. N'est pas un regroupement d'entreprises ; et
b. Au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale).

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la société réestime les actifs d'impôt différé non comptabilisés. La société comptabilisé un actif d'impôt différé qui ne l'avait pas été jusque-là dans la mesure où il est devenu probable qu'un bénéfice imposable futur permettra de recouvrer l'actif d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et des lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les taux d'impôt appliqués sont revus à chaque date de clôture.

Le changement des actifs et passifs d'impôts différés sont traités en tant que changements d'estimations comptables.

L'impôt différé est comptabilisé en produits ou en charges et compris dans le résultat net de la période sauf dans la mesure où l'impôt est généré :

a. Par une transaction ou un événement comptabilisé hors résultat net, soit dans les autres éléments du résultat global soit directement en capitaux propres, dans la même période ou une période différente ; ou
b. Par un regroupement d'entreprises (autre que l'acquisition, par une entité d'investissement, au sens d'IFRS 10 États financiers consolidés, d'une filiale qui doit être évaluée à la juste valeur par le biais du résultat net).

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés si et seulement si :

a. La société a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible ; et
b. Les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevé par la même administration fiscale :
   i. Sur la même entité imposable, ou
   ii. Sur des entités imposables différentes qui ont l'intention, soit de régler les passifs et actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément, lors de chaque période future au cours de laquelle on s'attend à ce que des montants importants d'actifs ou de passifs d'impôt différé soient réglés ou recouvrés.

2.14. Comptabilisation des revenus

La société a adopté la norme IFRS 15 pour la reconnaissance des revenus.

En vertu de la norme IFRS 15, les revenus sont constatés selon le modèle général de reconnaissance des revenus basés sur les cinq étapes suivantes :

- Identification des contrats avec les clients (formes implicites ou explicites)
- Identification des obligations de prestation
- Evaluation du prix de transaction
- Répartition du prix de transaction entre les obligations de prestation
- Constatation du revenu afférent à chaque obligation de prestation lorsque cette dernière a été honorée

Les revenus provenant de la vente des véhicules sont comptabilisés à la survenance du fait générateur matérialisant le transfert des principaux risques et avantages inhérents à la propriété qui coïncide généralement avec la facturation.

Les revenus provenant des prestations de services sont constatés au fur et à mesure que le service est rendu aux clients selon le pourcentage d'avancement estimé.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

2.15. Transactions en monnaies étrangères

Les états financiers sont présentés en dinars tunisiens qui constitue la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des états financiers

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en dinars tunisiens selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

2.16. Juste valeur

Certaines méthodes comptables de la société de même que certaines informations à fournir impliquent d'évaluer la juste valeur d'actifs et de passifs financiers et non financiers. La

mesure à la juste valeur concerne principalement les instruments de capitaux propres classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global et des instruments dérivés de couverture classés dans la catégorie de la juste valeur en contrepartie du résultat net.

La société a mis en place un dispositif pour contrôler les évaluations de juste valeur. La société fait appel aux spécialistes pour l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers.

Dans la mesure du possible, lors de l'évaluation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif, la société s'appuie sur des données de marché observables. Les évaluations de juste valeur sont classées selon une hiérarchie comptant trois niveaux, en fonction des données utilisées dans la technique d'évaluation.

- Niveau 1 : juste valeur évaluée sur la base de cours (non ajustés) observés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- Niveau 2 : juste valeur évaluée à l'aide de données, autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminées à partir de prix) …
- Niveau 3 : juste valeur pour l'actif ou le passif évaluée à l'aide de données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Si les données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif correspondent à différents niveaux dans la hiérarchie de la juste valeur, la juste valeur obtenue est alors classée globalement au même niveau de hiérarchie que la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est significative pour la juste valeur prise dans son ensemble.

Le tableau suivant récapitule les actifs et passifs financiers évalués en juste valeur avec un classement du niveau d'évaluation de la juste valeur :

30/06/2023	**Niveau 1**	**Niveau 2**	**Niveau 3**
Actifs financiers en JVAERG			
Titres côtés (Amen Bank et ATL)	81 050 007	-	-
Passifs financiers en JVRN			
Instruments de couverture	-	-	2 193 546

31/12/2022	**Niveau 1**	**Niveau 2**	**Niveau 3**
Actifs financiers en JVAERG			
Titres côtés (Amen Bank et ATL)	63 049 888	-	-
Passifs financiers en JVRN			
Instruments de couverture	-	-	2 124 017

Les données du niveau 3 sont relatives à l'évaluation de la juste valeur des contrats à terme de change. En l'absence des données observables sur le marché, la société utilise une technique d'évaluation en utilisant des hypothèses financières relatives à l'évolution des cours de change à terme. L'impact de l'actualisation est jugé non significatif du fait que ces contrats sont à court terme.

2.17. Estimations significatives

Les principales estimations significatives ayant un impact sur les états financiers sont les suivantes :

a) <u>Juste valeur des instruments financiers</u>

- La société dispose d'un portefeuille de placements en instruments de capitaux propres pour lesquels elle a opté pour les comptabiliser à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global. Ce portefeuille est constitué par des titres côtés sur la bourse des valeurs mobilières de Tunis. Pour l'évaluation de la juste valeur de ce portefeuille la société a utilisé principalement des données de marché à savoir les cours

boursiers pour les sociétés cotées. Ainsi, la juste valeur de ces titres est déterminée par référence au marché (niveau 1).

- Afin de se couvrir contre le risque de change, la société conclut des contrats à terme d'achat de devise. La société n'a pas opté pour la comptabilité de couverture et en conséquence les dérives sont évalués à la juste valeur en contrepartie du résultat. Pour l'estimation de la juste valeur des dérivés, la société a utilisé des hypothèses financières notamment relatives à l'estimation des courts à terme à chaque date de clôture et un taux d'actualisation (voir note 2.15).

i. Politique d'amortissement

Les durées de vie économiques utilisées pour les immobilisations corporelles et les immeubles de placement font appel au jugement de la part du management. L'estimation de ces durées de vie économique est faite en fonction de l'estimation de consommation des avantages économiques futurs représentatifs d'un actif. Pour l'estimation de cette durée de vie l'entité tient compte des facteurs suivants
(a) la nature de l'actif et l'usage attendu de l'actif.
(b) l'usure physique attendue, qui dépend de facteurs opérationnels comme les cadences auxquelles l'actif est utilisé ou le programme de maintenance, ou les soins et la maintenance apportés à l'actif en dehors de sa période d'utilisation ;
(c) l'obsolescence technique ou commerciale ;
(d) les limites juridiques ou similaires sur l'usage de l'actif, telles que les dates d'expiration des contrats de location.

Les durées d'amortissement sont revues à chaque date de clôture en fonction de l'expérience de l'entité et en cas de changement, il est comptabilisé comme un changement d'estimation conformément à la norme IAS 8.

2.18. Information sectorielle

La société est considérée comme mono activité et intervient sur une seule zone géographique. La direction suit notamment les ventes des voitures par marque.

3. Note sur la gestion des risques

3.1. Facteurs de risques financiers

Les activités de la société l'exposent à divers risques financiers : risque de marché (y compris risque de change, risque de prix et risque de taux d'intérêt), risque de crédit et risque de liquidité. La direction vise à minimiser les effets potentiellement négatifs de ces risques sur la performance financière de l'entité par le processus de suivi effectué par la Direction Financière et la Direction Générale de la société.

Voici les principales mesures prises par la direction pour mesurer l'exposition et gérer le risque financier

Risque	**Exposition résultant de :**	**Mesure**	**Management**
Risque de marché (taux de change)	Les achats étrangers	Analyse de sensitivité	Instruments de couverture (Ex : Achat de devise à terme)
Risque de marché - Taux d'intérêt	Les emprunts à taux d'intérêt variables	Analyse de sensitivité	Risque non significatif
Risque de crédit	Trésorerie, équivalents de trésorerie, clients et autres débiteurs	Analyse par âge	Diversification des banques et étude de la qualité de la contrepartie

Risque de liquidité	Emprunts et autres passifs	Prévisions des flux de trésorerie	Gestion du fonds de roulement

Les instruments financiers de l'entité se détaillent comme suit :

Désignation	**30 juin 2023**	**31 décembre 2022**
Créances clients	129 702 423	120 289 545
Autres actifs courants (*)	12 000 729	8 640 321
Liquidités et équivalents de liquidités	12 248 465	13 822 011
Prêts au personnel	2 089 817	1 776 301
Dépôts et cautionnements	479 722	449 722
Avances au personnel	87 793	112 980
Total des actifs financiers au coût amorti	**156 608 949**	**145 090 880**
Actifs financiers à la JV par les AERG	81 050 007	63 049 888
Total des actifs financiers	**237 658 956**	**208 140 768**

*Les avances fournisseurs et les charges constatées d'avance sont exclus.

Désignation	**30 juin 2023**	**31 décembre 2022**
Emprunts	99 347 810	67 608 320
Créditeurs et autres créditeurs divers (**)	169 433 608	200 328 292
Total des passifs financiers au coût amorti	**268 781 418**	**267 936 612**
Passifs financiers à la JV par le résultat net	2 193 546	2 124 017
Total des passifs financiers	**270 974 964**	**270 060 629**

** les avances clients et les produits constatés d'avance sont exclus.

3.1.1. Risques de marché

a. Risque de change

Le risque de change découle des taux de change qui influent sur les paiements et les rentrées de fonds en devises étrangères, ainsi que sur l'évaluation des actifs et des passifs en devises étrangères. Compte tenu de la nature des activités de l'entité, cette dernière effectue des transactions significatives libellées en devises étrangères notamment les achats de voitures effectuées en devise (principalement en Euro et USD). En conséquence, l'entité est exposée au risque de change.

Pour faire face à ce risque, l'entité a opté pour la conclusion des contrats d'achat à terme de devise (Achats Forward).

Par un test de sensibilité, nous avons estimé les risques de change que l'entité risque d'encourir si elle n'opte pas pour la couverture de ses achats en monnaies étrangères.

L'impact d'une variation du cours de change EUR/TND sur le coût des ventes se présente ainsi :

Désignation	**30/06/2023**	**31/12/2022**	**Variation**	**En %**
Cours spot EUR/TND	3,369	3,310	(0,0585)	1,7673%

Désignation	Hypothèse	Variation des achats étrangers
EUR/TND	- 1,7673% par rapport au 31/12/2022	(13 583 694)
EUR/TND	+ 1,7673% par rapport au 31/12/2022	13 583 694

b. Risque de prix
L'exposition au risque des prix est limitée du fait que la société conclut des contrats de change à terme afin de limiter l'effet de change sur le coût d'achat. Par ailleurs, les prix de vente sur le marché sont fixés automatiquement en fonction du coût d'achat des voitures ce qui garantit une certaine marge de la société et limite donc l'exposition de la société au risque des prix.

c. Risque du taux d'intérêt
Le risque de taux d'intérêt de l'entité provient principalement de deux emprunts à long terme.
Ces deux emprunts ont été négociés à des taux variables. Ces emprunts exposent l'entité aux risques de flux de trésorerie. Au 30 Juin 2023, si le taux d'intérêt augmentait/baissait de 0,5%, toutes les autres variables restant constantes, le résultat net de la période aurait été inférieur/supérieur de 37 730 DT.

3.1.2. Risque de crédit
Le risque de crédit découle des liquidités et équivalent de liquidité ainsi que des créances clients de l'entité. Le suivi de la gestion des risques pour l'ensemble de l'entité est assuré par la direction générale et la direction financière de l'entité.

L'entité traite avec des banques ayant une notation de crédit et une solvabilité élevée et qui sont soumises au contrôle de la Banque centrale de Tunisie.

Pour les clients, l'entité analyse les risques de crédit de chaque nouveau client potentiel avant d'être approuvé en tant que client, conformément aux politiques établies par l'entité.
La direction financière assure le suivi du respect des conditions de crédit et examine les cas de défaut et le suivi de vieillissement de la créance afin de prendre les décisions nécessaires ou pour transférer le dossier du client défaillant au service juridique pour prendre les actions nécessaires.
L'exposition maximale au risque de crédit est égale au montant des créances ainsi que les avoirs auprès des banques.

Créances clients
Le détail des créances clients brutes se présentent ainsi :

30 juin 2023	Non échu et non provisionné	Echu et non provisionné	Provisionné	Total
Clients et comptes rattachés	129 702 423	-	4 024 979	**133 727 402**
Total	**129 702 423**	**-**	**4 024 979**	**133 727 402**

Avoirs en banques et dépôts bancaires

Echelle	Note	30 juin 2023	31 décembre 2022
Baa1	Qualité moyenne inférieure	163 433	284 133
B2	Très spéculatif	710 885	-
B3	Très spéculatif	2 819 599	202 755
Caa1	Risque élevé	447 995	4 148 516
Caa2	Ultra spéculatif	2 214 868	6 204 408
Non notées	-	771 252	1 359 424

Total	**7 128 032**	**12 199 236**

(*) Selon les dernières données disponibles.

3.1.3. Risque de liquidité

L'objectif de la gestion du risque de liquidité est de s'assurer que l'entité dispose de financement suffisant pour faire face à ses obligations actuelles et futures.

La direction fait des projections de flux de trésorerie sur une base mensuelle, et prend les mesures nécessaires pour négocier avec les fournisseurs, suivre le processus de recouvrement et gérer les stocks afin d'assurer le maintien d'une trésorerie suffisante pour régler les dettes de l'entité.

La direction surveille les prévisions des besoins en liquidités de l'entité afin de s'assurer qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour répondre aux besoins opérationnels tout en conservant à tout moment une marge de manœuvre suffisante. Ces prévisions tiennent compte des plans de financement de l'entité, du respect des covenants, du respect des objectifs de ratios de situation financière.

Le tableau ci-dessous résume les échéances des passifs financiers non actualisés de l'entité à la fin de la période :

31/12/2022	jusqu'à 3 mois	Entre 3 mois et 1 an	Entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Emprunts (*)	10 549 123	897 370	3 390 066	
Billets à ordre	7 643 712	-	-	-
Effets escomptes et non échus	77 765 192	-	-	-
Total	**95 958 027**	**897 370**	**3 390 066**	**-**

(*) échéances y compris les intérêts.

3.2. Gestion du capital

Les objectifs de l'entité en matière de gestion du capital sont de préserver sa capacité à poursuivre ses activités afin d'offrir un retour sur investissement aux actionnaires et de maintenir une structure financière optimale pour réduire le coût du capital.

Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, l'entité peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser le capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions ou vendre des actifs pour réduire la dette.

L'entité surveille les fonds propres sur la base du ratio d'endettement. Ce ratio est calculé en divisant la dette nette sur le capital. La dette nette représente tous les emprunts et découverts et les effets à payer à long terme moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Le capital est la somme des capitaux propres, majorés des dettes nettes.

Les ratios d'endettement aux 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022 sont les suivants :

Gestion du risque de capital	30 juin 2023	31 décembre 2022
Emprunts	99 347 810	67 608 320
Créditeurs et autres créditeurs divers (*)	169 433 608	200 328 292
Liquidités et équivalents de liquidités	(12 248 465)	(13 822 011)
Dettes nettes	**256 532 953**	**254 114 601**
Total capitaux propres	**186 114 102**	**165 840 646**
Total capital	**442 647 055**	**419 955 247**

Gearing ratio	**58%**	**61%**

(*) Les produits constatés d'avance sont exclus

3. Notes explicatives des principales rubriques des états financiers

A – ACTIFS :

A1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Le tableau des variations des immobilisations incorporelles et corporelles se détaille comme suit :

(En dinar tunisien)	Licences & Logiciels	Terrains	Constructions	Matériel informatique	Matériel de transport	Matériel et mobilier de bureaux	Matériel et outillages	Agencements et installations	En cours corporelles	En cours incorporelles	Total
VALEURS BRUTES											
01/01/2022	**2 708 299**	**9 648 736**	**45 778 738**	**1 947 365**	**4 153 225**	**1 568 044**	**8 237 547**	**19 440 174**	**609 848**	**1 334 509**	**95 426 485**
Acquisitions	108 515	-	331	300 597	981 235	162 214	248 148	719 444	1 264 732	557 904	4 343 120
Cessions	-	-	-	-	(239 041)	-	-	-	-	-	(239 041)
Reclassifications	1 892 413	-	-	(1 582)	-	1 582	-	1 131 938	(1 131 938)	(1 892 413)	-
Mise en rebut	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
31/12/2022	**4 709 227**	**9 648 736**	**45 779 069**	**2 246 380**	**4 895 419**	**1 731 840**	**8 485 695**	**21 291 556**	**742 642**	**-**	**99 530 564**
01/01/2023	**4 709 227**	**9 648 736**	**45 779 068**	**2 246 380**	**4 895 419**	**1 731 840**	**8 485 695**	**21 291 556**	**742 642**	**-**	**99 530 563**
Acquisitions	205 010	-	-	256 208	-	19 918	907	299 478	214 445	-	995 966
Cessions	-	-	-	-	(285 053)	-	-	-	-	-	(285 053)
Reclassifications	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mise en rebut	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
30/06/2023	**4 914 237**	**9 648 736**	**45 779 068**	**2 502 588**	**4 610 366**	**1 751 758**	**8 486 602**	**21 591 034**	**957 087**	**-**	**100 241 476**

(En dinar tunisien)	Licences & Logiciels	Terrains	Constructions	Matériel informatique	Matériel de transport	Matériel et mobilier de bureaux	Matériel et outillages	Agencements et installations	En cours corporelles	En cours incorporelles	Total
AMORTISSEMENTS CUMULES											
01/01/2022	**(2 615 162)**	**-**	**(12 220 260)**	**(1 394 108)**	**(1 832 201)**	**(1 006 846)**	**(5 573 670)**	**(11 074 685)**	**-**	**-**	**(35 716 932)**
Dotation de l'exercice	(382 900)	-	(1 777 218)	(252 018)	(545 902)	(120 884)	(635 354)	(1 914 248)	-	-	(5 628 524)
Provision pour dépréciation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cessions	-	-	-	-	142 036	-	-	-	-	-	142 036
Mise en rebut	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
31/12/2022	**(2 998 062)**	**-**	**(13 997 478)**	**(1 646 126)**	**(2 236 067)**	**(1 127 730)**	**(6 209 024)**	**(12 988 933)**	**-**	**-**	**(41 203 420)**
01/01/2023	**(2 998 062)**	**-**	**(13 997 478)**	**(1 646 126)**	**(2 236 067)**	**(1 127 730)**	**(6 209 024)**	**(12 988 933)**	**-**	**-**	**(41 203 421)**
Dotation de l'exercice	(349 744	-	(1 023 732)	(148 755)	(283 025)	(61 433)	(255 594)	(561 483)	-	-	(2 683 766)
Provision pour dépréciation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cessions	-	-	-	-	187 569	-	-	-	-	-	187 569
Mise en rebut	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
31/06/2023	**(3 347 806)**	**-**	**(15 021 210)**	**(1 794 881)**	**(2 331 523)**	**(1 189 163)**	**(6 464 618)**	**(13 550 416)**	**-**	**-**	**(43 699 617)**
VALEURS NETTES COMPTABLES											
31/12/2022	**1 711 165**	**9 648 736**	**31 781 591**	**600 254**	**2 659 352**	**604 110**	**2 276 671**	**8 302 623**	**742 642**	**-**	**58 327 144**
30/06/2023	**1 566 431**	**9 648 736**	**30 757 858**	**707 707**	**2 278 843**	**562 595**	**2 021 984**	**8 040 618**	**957 087**	**-**	**56 541 859**

A2. Immeubles de placement

Les immeubles de placement s'élèvent au 30 juin 2023 à 7 005 004 DT contre 7 058 445 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	30/06/2023	31/12/2022
Terrain	6 839 301	6 839 301
Immeuble bâti	353 185	353 185
Amortissement	(187 482)	(134 041)
Immeubles de placement nets	**7 005 004**	**7 058 445**

Les revenus des immeubles de placement se détaillent comme suit :

Désignations	30/06/2023	30/06/2022
Revenus de l'immeuble bâti	36 000	36 000
Total	**36 000**	**36 000**

A3. Droits d'utilisation

Les droits d'utilisation s'élèvent au 30 juin 2023 à 1 481 927 DT contre 475 252 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2023	31/12/2022
Début de période	590 827	471 045
Acquisition	1 074 545	119 782
Sous-total	**1 665 372**	**590 827**
Amortissement début	**(115 575)**	(47 104)
Amortissement de la période	(67 870)	(68 471)
Sous-total	**(183 445)**	**(115 575)**
Total	**1 481 927**	**475 252**

A4. Actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG s'élèvent au 30 juin 2023 à 81 050 007 DT contre 63 049 888 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	30/06/2023	31/12/2022
Amen Bank	71 395 753	55 049 125
ATL	9 654 254	8 000 763
Total	**81 050 007**	**63 049 888**

A5. Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers au coût amorti s'élèvent au 30 juin 2023 à 1 286 254 DT contre 1 523 666 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	30/06/2023	31/12/2022
Prêts au personnel (LT)	1 256 255	1 294 429
Dépôt et cautionnements	479 722	449 722
Sous-total	**1 735 977**	**1 744 151**
Provisions sur les cautionnements	(449 723)	(220 485)
Total	**1 286 254**	**1 523 666**

A.6. Titres de participation dans les filiales

Les titres de participation dans les filiales s'élèvent au 31 décembre 2022 à 8 249 250 DT et n'ont pas connu de variation en 2023. Ils se détaillent comme suit :

Désignations	30/06/2022	31/12/2021
STLV	6 249 250	6 249 250
AF CAR	3 859 414	3 859 414
CAR GROS	1 999 900	1 999 900
HEVI	100	100
Sous-total	**12 108 664**	**12 108 664**
Provisions sur les participations (*)	(3 859 414)	(3 859 414)
Total	**8 249 250**	**8 249 250**

(*) Il s'agit de la dépréciation de la participation AF CAR.

A.7. Stocks

Les stocks s'élèvent au 30 juin 2023 à 146 248 660 DT contre 161 705 921 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	30/06/2023	31/12/2022
Volkswagen	11 947 733	9 450 431
Audi	21 356 951	30 570 319
Porsche	3 088 101	-
Renault trucks	9 050 340	14 598 654
SEAT	24 010 016	22 865 545
SKODA	18 182 515	14 027 870
Stock véhicules neufs encours de dédouanement	38 320 876	49 214 671
Volkswagen Utilitaires	9 436 791	12 485 451
Stock PR	7 240 582	5 976 545
Stock VO	4 564 213	3 191 008
MAN	214 281	214 281
Stock de carburants et lubrifiants	28 817	12 155
Sous-total	**147 441 216**	**162 606 930**
Provision pour dépréciation stocks	(1 192 556)	(901 009)
Total	**146 248 660**	**161 705 921**

Les mouvements de la provision pour dépréciation des stocks se détaillent comme suit :

Désignations	30/06/2023	31/12/2022
Début de période	**901 009**	**329 033**
Provision constituée au cours de la période	291 547	571 976
Fin de période	**1 192 556**	**901 009**

A.8. Créances clients

Les créances clients s'élèvent au 30 juin 2023 à 129 702 423 DT contre 120 289 545 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	30/06/2023	31/12/2022
Clients leasing	15 875 086	14 211 605
Effets à recevoir	21 134 662	44 175 127
Clients comptes courants	12 895 892	13 639 107
Chèques à l'encaissement	3 861 045	2 180 131
Clients travaux en cours	1 062 844	622 168
Clients douteux	983 389	979 831
Effets et chèques impayés	150 099	130 761
Effets escomptés non échus	77 764 385	49 282 195
Sous-total	**133 727 402**	**125 220 925**
Provisions sur les clients	(4 024 979)	(4 931 380)
Total	**129 702 423**	**120 289 545**

Les mouvements de la provision sur les clients se détaillent comme suit :

Désignations	30/06/2023	31/12/2022
Début de période	**4 931 380**	**2 663 069**
Provision constituée au cours de la période	-	2 268 311
Reprise sur provision	(906 401)	-
Fin de période	**4 024 979**	**4 931 380**

A9. Actifs financiers au coût amorti à court terme

Les actifs financiers au coût amorti à court terme s'élèvent au 30 juin 2023 à 6 921 355 DT contre 594 852 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	30/06/2023	31/12/2022
Placements à court terme	6 000 000	-
Avances au personnel	87 793	112 981
Prêts au personnel (CT)	833 562	481 871
Total	**6 921 355**	**594 852**

A10. Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'élèvent au 30 juin 2023 à 18 724 516 DT contre 17 066 460 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	30/06/2023	31/12/2022
Fournisseurs, avances et acomptes	3 583 202	6 433 409
Produits à recevoir	6 805 499	1 793 061
Etats impôts et taxes	2 459 669	6 855 424
Débiteurs divers	5 462 507	3 663 969

Charges constatées d'avance	3 140 585	1 992 730
Sous-total	**21 451 462**	**20 738 593**
Provisions sur les autres actifs courants	(2 726 946)	(3 672 133)
Total	**18 724 516**	**17 066 460**

Les mouvements de la provision se détaillent comme suit :

Désignations	**30/06/2023**	**31/12/2022**
Début de période	**3 672 133**	**1 206 306**
Provision constituée au cours de la période	-	2 465 827
Reprise sur provision	(945 187)	-
Fin de période	**2 726 946**	**3 672 133**

A.10. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 30 juin 2023 à 12 248 465 DT contre 13 822 011 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	**30/06/2023**	**31/12/2022**
Banques créditrices	7 128 032	12 199 236
Effets à l'encaissement	1 229 674	295 837
Placements SICAV	2 560 135	-
Caisses	24 385	20 699
Régie d'avance et accréditifs	1 306 239	1 306 239
Total	**12 248 465**	**13 822 011**

C – CAPITAUX PROPRES

C.1 Variation des autres éléments du résultat global (AERG)

En DT	**2023**
Solde au 31 décembre 2022	**8 357 823**
Gain actuariel	2 877
Réévaluation des instruments financiers par le biais des AERG	18 000 119
Impôts différés sur les AERG	(1 035)
Solde au 30 juin 2023	**26 359 784**

B –PASSIFS :

P.1 Emprunts et obligations locatives

Les emprunts et obligations locatives s'élèvent au 30 juin 2023 à 100 946 595 DT contre 68 167 532 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

	31/12/2022	Remboursements	Reclassements	Nouveaux Crédits	30/06/2023
Emprunt Amen Bank					
Non-courant	3 407 526	-	(445 009)	-	2 962 517
Courant	830 281	(405 848)	445 009	-	869 442
Crédit Amen Bank					
Courant	6 000 000	(6 000 000)	-	-	-
Crédit à Court Terme ATB					
Courant	-	-	-	10 000 000	10 000 000
ICNE					
ICNE	-	-	-	107 754	107 754
Obligations locatives					
Non-courant	559 211	-	-	1 038 767	1 597 978
Billets à ordre					
Courant	8 088 318	(26 337 112)	-	25 892 506	7 643 712
Effets escomptés et non échus					
Courant	49 282 195	(49 282 195)	-	77 764 385	77 764 385
Total courant	**64 200 794**	**(82 025 155)**	**445 009**	**113 764 645**	**96 385 293**
Total Non-courant	**3 966 737**	**-**	**(445 009)**	**1 038 767**	**4 560 495**

P.2. Provision pour indemnité de départ à la retraite

Les provisions pour indemnité de départ à la retraite s'élèvent au 30 juin 2023 à 339 683 DT contre 336 952 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2023	31/12/2022
Début de l'exercice	**336 956**	**353 602**
Coût des services rendus	10 312	22 142
Charges financières	14 798	33 320
Gain/perte actuarielle (OCI)	(2 877)	(52 133)
Remboursement	(19 506)	(19 975)
Fin de l'exercice	**339 683**	**336 956**

P.3. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 30 juin 2023 à 9 064 339 DT contre 7 403 270 DT au 31 décembre 2022.

P .4. Impôts différés

Les impôts différés s'élèvent au 30 juin 2023 à 3 246 327 DT et se détaillent comme suit :

Différences temporelles attribuables aux :	2023
Provision pour départ à la retraite	122 287
Provision pour litiges	1 514 275
Moins-value sur titres	1 389 389
Pertes de change latentes	301 760
Instruments de couverture	789 676
Contrats de location	58 788
Provisions sur les stocks et cautions	591 220
Total des actifs d'impôts différés	**4 767 395**
Gains de change latents	(361 613)
Produits à recevoir	(54 757)
Amortissements différés	(1 104 698)
Total des passifs d'impôts différés	**(1 521 068)**

La charge d'impôt comptabilisée en résultat de la période s'élève au 30 juin 2023 à 7 452 940 DT et se détaille comme suit :

En DT	2023
Impôt exigible	9 343 787
Impôt différé	(1 890 847)
Charge d'impôt comptabilisée en résultat de la période	**7 452 940**

Le tableau de réconciliation entre la charge d'impôt théorique et effective se présente comme suit :

En DT	2023
Résultat avant impôt	29 224 435
Taux d'IS applicable à la société	39%
Charge d'impôt théorique	**11 397 530**
Charge d'impôt exigible	9 343 787
Impôt différé	(1 890 847)
Charge d'impôt comptabilisée	**7 452 940**
Différence	**(3 944 590)**
Différence expliquée par :	
Provisions non déductibles	599 642
Produits non imposables	(4 544 232)
Total	**(3 944 590)**

La variation du passif d'impôt courant au 30 juin 2023 se détaille comme suit :

Désignation	Montant
Passif d'impôt courant au 31 décembre 2022	8 484 371
Charge d'impôt exigible de 2023	9 343 787
Paiements d'impôts en 2023	(13 803 371)
Passif d'impôt courant au 30 juin 2023	**4 024 787**

Le tableau des mouvements des impôts différés au 30 juin 2023 se détaille comme suit :

Mouvements 2023	Solde au 31 décembre 2022	En résultat de la période	En résultat global via les AERG	Solde au 30 juin 2023
Provision pour départ à la retraite	**121 304**	2 018	(1 035)	**122 287**

Provision pour litiges	**672 552**	841 723	-	**1 514 275**
Moins-value sur titres	**1 389 389**	-	-	**1 389 389**
Pertes de change latentes	**841 480**	(539 720)	-	**301 760**
Gains de change latents	**(1 649 690)**	1 288 077	-	**(361 613)**
Produits à recevoir	**(32 055)**	(22 702)	-	**(54 757)**
Instruments de couverture	**764 646**	25 031	-	**789 676**
Amortissements différés	**(1 185 075)**	80 376	-	**(1 104 699)**
Provisions sur les stocks et cautions	**403 738**	187 482	-	**591 220**
Contrats de location	**30 225**	28 563	-	**58 788**
Total	**1 356 514**	**1 890 848**	**(1 035)**	**3 246 327**

P.5. Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs s'élèvent au 30 juin 2023 à 156 699 177 DT contre 191 648 864 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	**30/06/2023**	**31/12/2022**
Fournisseurs étrangers	152 452 012	184 795 667
Fournisseurs locaux	3 854 538	6 501 965
Fournisseurs, retenues de garantie	259 383	293 670
Fournisseurs d'immobilisations	133 244	57 562
Total	**156 699 177**	**191 648 864**

P.6. Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent au 30 juin 2023 à 12 771 864 DT contre 8 739 428 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	**30/06/2023**	**31/12/2022**
Charges à payer	3 639 375	4 606 496
CNSS	1 734 468	1 643 595
Etats impôts et taxes	5 688 065	1 808 168
Provisions pour congés payés	728 269	493 895
Assurance groupe	592 984	32 039
Débours sur cartes grises	86 843	71 003
Produits constatés d'avances	37 433	60 000
Dépôts et cautionnement	4 000	4 000
Créditeurs divers	260 427	20 232
Total	**12 771 864**	**8 739 428**

P.7. Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net s'élèvent au 30 juin 2023 à 2 193 546 DT contre 2 124 017 DT au 31 décembre 2022.

R – L'ETAT DE RESULTAT :

R.1. Produits issus des contrats avec les clients

Les produits issus des contrats avec les clients s'élèvent au 30 juin 2023 à 295 748 283 DT contre 224 705 444 DT au 30 juin 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	**30/06/2023**	**30/06/2022**

Ventes de véhicules neufs	276 822 790	211 177 953
Ventes pièces de rechange et lubrifiants	11 270 141	7 996 802
Ventes de véhicules utilisés	5 755 075	3 952 380
Ventes de travaux atelier	1 432 944	1 453 122
Ventes d'accessoires de véhicules neufs	467 333	97 968
Ventes de travaux extérieurs sur véhicules neufs	-	18 871
Ventes de carburants	-	8 348
Total	**295 748 283**	**224 705 444**

R.2. Coûts des ventes

Les coûts des ventes s'élèvent au 30 juin 2023 à 246 916 518 DT contre 178 359 332 DT au 30 juin 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	**30/06/2023**	**30/06/2022**
Coût des pièces de rechange vendues	16 141 819	7 504 688
Coût des véhicules d'occasion vendus	5 673 140	3 880 605
Coût des véhicules neufs vendus	222 311 361	165 696 211
Achats atelier	117 673	100 891
Achats de lubrifiants	-	277 344
Achats des accessoires	-	52 995
Charge personnel direct	2 566 664	755 175
Travaux extérieurs	105 861	91 423
Total	**246 916 518**	**178 359 332**

R.3. Autres gains

Les autres gains s'élèvent au 30 juin 2023 à 4 563 450 DT contre 3 366 091 DT au 30 juin 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	**30/06/2023**	**30/06/2022**
Reprise sur les provisions pour risques et charges	2 039 301	2 640 331
Produits non récurrents	48 644	42 035
Location	363 000	349 458
Ristournes TFP	29 271	174 119
Profits sur cessions d'immobilisations	17 665	-
Reprise de provisions sur cautions	-	156 847
Reprise de Provisions sur créances	2 013 765	-
Autres services	51 804	3 301
Total	**4 563 450**	**3 366 091**

R.4. Frais de commercialisation et de distribution

Les frais de commercialisation et de distribution s'élèvent au 30 juin 2023 à 10 184 505 DT contre 9 407 294 DT au 30 juin 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	**30/06/2023**	**30/06/2022**
Charge de personnel	6 771 571	6 070 485
Autres frais sur ventes	2 285 463	1 641 263
Publicité et insertion	255 749	840 715
Frais de déplacements	604 787	429 883
Location diverses	99 335	162 968

Cadeaux, réceptions et restaurations	42 799	111 503
Honoraires	65 445	55 303
Consommable	46 867	83 117
Impôts et taxes	12 489	12 057
Total	**10 184 505**	**9 407 294**

R.5. Charges administratives

Les charges administratives s'élèvent au 30 juin 2023 à 18 441 858 DT contre 12 186 594 DT au 30 juin 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	**30/06/2023**	**30/06/2022**
Charge de personnel	4 641 152	3 684 141
Dotation aux amortissements	2 762 821	2 720 940
Dotations aux provisions pour risques et charges	3 700 370	-
Frais bancaires	2 334 579	2 144 501
Impôts et taxes	1 024 862	681 105
Honoraires	987 346	870 725
Energie	494 641	450 518
Abonnement	1 211 484	468 822
Entretien et réparation	542 549	381 091
Gardiennage	259 613	310 147
Assurance	221 919	232 592
Vêtements de travail	89 193	89 257
Fournitures de bureaux	78 151	82 435
Dons et subventions	15 000	28 100
Frais de formation	78 178	42 040
Autres frais sur ventes	-	180
Total	**18 441 858**	**12 186 594**

R.6. Autres pertes

Les autres pertes s'élèvent au 30 juin 2023 à 2 635 696 DT contre 5 733 751 DT au 30 juin 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	**30/06/2023**	**30/06/2022**
Dotations aux provisions sur créances	162 176	1 483 667
Pertes liées aux contrôles fiscaux	-	2 944 764
Dotations aux provisions sur cautions	229 237	-
Dotations aux provisions sur stocks VN	291 547	-
Autres pertes	75 858	1 162 897
Pénalités de retard	1 793 729	142 423
Charges nettes sur cessions d'immobilisations	83 149	-
Total	**2 635 696**	**5 733 751**

R.7. Produits financiers

Les produits financiers s'élèvent au 30 juin 2023 à 10 364 085 DT contre 8 854 088 DT au 30 juin 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	30/06/2023	30/06/2022
Dividendes reçus	10 020 793	8 661 216
Intérêts créditeurs	139 652	79 149
Intérêts sur prêts au personnel	187 222	113 723
Produits nets sur placements	16 418	-
Total	**10 364 085**	**8 854 088**

R.8. Charges financières

Les charges financières s'élèvent au 30 juin 2023 à 3 272 806 DT contre 2 880 421 DT au 30 juin 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	30/06/2023	30/06/2022
Intérêts sur comptes courants	3 613	9 803
Intérêts sur crédit bancaire	575 513	828 432
Agios sur les effets escomptés	2 454 502	1 024 794
Pertes sur instruments de couverture	69 529	975 542
Indemnité de départ à la retraite	14 798	16 660
Obligations locatives	154 851	25 190
Total	**3 272 806**	**2 880 421**

Tableau de passage de charges par nature

Les charges par nature se détaillent comme suit :

Désignations	30/06/2023	30/06/2022
Achats consommés	244 086 511	177 236 419
Charges de personnel	13 979 387	10 509 801
Autres charges d'exploitation	12 966 528	13 736 144
Dotations aux amortissements et aux provisions	7 146 151	4 204 607
Total	**278 178 577**	**205 686 971**

D. ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 30 juin 2023

Les engagements hors bilan de la société ENNAKL AUTOMOBILES arrêtés au 30 juin 2023 se détaillent comme suit :

1) Engagements en Euros au titre des lettres de crédit :

AMEN BANK	28 000 000 EUR
ATB	6 000 000 EUR
BIAT	17 000 000 EUR
UBCI	12 000 000 EUR
Total	**63 000 000 EUR**

2) Engagement en Dinar Tunisien :

BIAT

Nature	Montant au 30/06/2023
Caution admission temporaire	4 752 232
Caution de douane	1 000 000
Caution de retenue de garantie	1 217 099

Caution définitive	383 890
Caution provisoire	123 400
Autres	21 760
Total	**7 498 381**

AMEN BANK

Nature	**Montant au 30/06/2023**
Caution Admission temporaire	2 699 000
Caution de retenue de garantie	691 346
Caution définitive	743 297
Caution provisoire	-
Obligations cautionnées	7 453 219
Caution de douane	2 000 000
Total	**13 586 862**

ZITOUNA

Nature	**Montant au 30/06/2023**
Caution définitive	18 603
Caution de retenue de garantie	29 260
Total	**47 863**

3) Effets remis à l'escompte non échus :

Les effets escomptés non échus au 30 juin 2023 s'élèvent à 77.765.192 DT.

E. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES :

Les opérations réalisées avec les parties liées de la société ENNAKL AUTOMOBILES durant le premier semestre de 2023 se présentent comme suit :

1) Location d'un centre de logistique à la société Car Gros

La société ENNAKL AUTOMOBILES a loué à la société Car Gros un immeuble composé d'un local administratif, d'un dépôt et d'un parking d'une superficie de 10.000 m² situé à la Goulette. Le loyer au 30/06/2023 suivant l'avenant du 01/01/2021 s'élève à 300 000 DT HT.

2) Charges communes 2023 ENNAKL AUTOMOBILES / Car Gros

La société ENNAKL AUTOMOBILES a facturé à la société Car Gros un montant de 666 628 DT HT au titre de prestations de services à fin juin 2023.

3) Achats et ventes ENNAKL AUTOMOBILES / Car Gros et opérations diverses

- La société Car Gros a facturé à la société ENNAKL AUTOMOBILES un montant de 10 064 486 DT HT net de remises à titre de vente de pièces de rechanges.
- La part de la société ENNAKL AUTOMOBILES dans les dividendes à distribuer par Car Gros sur le résultat de l'exercice 2022 est de 4 999 750 DT.
- La société ENNAKL AUTOMOBILES a facturé à la société Car Gros un montant de 4 078 DT HT au titre des frais d'entretien des véhicules.
- La société ENNAKL AUTOMOBILES a facturé à la société Car Gros un montant de 2 602 800 DT HT au titre de ventes de pièces de rechanges.

4) Opérations réalisées avec la filiale STLV

- La société STLV a facturé à la société ENNAKL AUTOMOBILES un montant de 105 992 DT HT au titre de location de véhicules.
- La société STLV a facturé à la société ENNAKL AUTOMOBILES un montant de 113 137 DT hors taxes au titre de prestations de services d'assistance, d'étude et développement.
- La société ENNAKL AUTOMOBILES a facturé à la société STLV un montant de 26 278 DT HT au titre de réparations de véhicules.
- La société ENNAKL AUTOMOBILES a facturé à la société STLV des ventes de véhicules neufs pour un montant de 3 409 978 DT en hors taxes net des remises.
- La société ENNAKL AUTOMOBILES a loué à la société STLV un espace d'exploitation à usage de bureau et de hangar d'une superficie de 877 m² situé à la Zone Industrielle de la Charguia II à partir du 01/01/2022. Le loyer au 30/06/2023 s'élève à 27.000 DT HT.
- La société STLV a facturé à la société ENNAKL AUTOMOBILES un montant de 101 073 DT HT au titre des honoraires.

5) Frais d'assurance encourus avec la COMAR

La société ENNAKL AUTOMOBILES a encouru auprès de la COMAR, au 30 juin 2023, des frais d'assurance s'élevant à 1 264 229 dinars.

6) Obligations et engagements avec les dirigeants

Les rémunérations servies aux dirigeants de la société au 30 juin 2023 peuvent être synthétisées comme suit :

	M. Abdelatif HAMAM	M. Ibrahim DEBBACHE	M.Anouar Ben Ammar	M. Laâroussi BEN YEDDER	M. Ahmed Maher JAIET	M. Mohamed Habib LASRAM
Nature de la rémunération brute	**Président du conseil**	**Directeur Général****	**Directeur Général ****	**Secrétaire Général**	**Directeur Général Adjoint**	**Directeur Général Adjoint**
Rémunération brute (*)	66 667	120 411	57 872	200 616	223 616	238 316

* Rémunération brute totale incluant salaires, primes et avantages en nature (voitures de fonction et quotas d'essence)
** Nomination d'un nouveau DG M. Anouar Ben Ammar à la suite de la décision de l'AGO du 25 avril 2023.

7) Rémunérations servies aux représentants permanents des administrateurs membres du comité permanent d'audit

La société ENNAKL AUTOMOBILES a inscrit au premier semestre de 2023 en charges à payer la rémunération revenant aux membres du comité permanent d'audit (composé d'administrateurs et de non-administrateurs) pour un montant de 15 000 DT.

8) Rémunérations servies aux administrateurs

Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2023. Au titre du premier semestre 2023, la charge s'élève à 70 000 DT et est non encore réglée au 30 juin 2023.

9) Participation aux frais de siège de la société PGI Holding

La société ENNAKL AUTOMOBILES a comptabilisé en charge à payer pour le compte de la PGI Holding le montant de 80 000 DT HT à titre de participation aux frais de siège de cette dernière suivant la convention conclue à cet effet.

10) Emprunt à court terme auprès de l'Amen Bank :

En 2022, la société Ennakl Automobiles a obtenu un emprunt à court terme auprès de l'Amen Bank aux modalités suivantes :
Date : 07/11/2022
Principal : 16.000.000 dinars
Mode de paiement : 4 mois
Taux d'intérêt : TMM + 2%

En garantie du remboursement de cet emprunt, Ennakl Automobiles a consenti un nantissement sur 2 666 921 actions d'Arab Tunisian Lease (ATL) dont la valeur boursière s'élève, au 04 novembre 2022 soit la date de souscription du crédit à 7 894 086 DT.
Ce prêt a fait l'objet de remboursement au cours de l'exercice 2023 à hauteur de la partie restante qui totalise la somme de 6 000 000 DT au cours de 2023. Les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 73 233 DT.

11) Emprunt bancaire auprès de l'Amen Bank

La société ENNAKL AUTOMOBILES a obtenu un emprunt auprès de l'Amen Bank aux modalités suivantes :

- Date : 17/04/2020
- Principal : 6 000 000 dinars
- Mode de paiement : 84 mois
- Taux d'intérêt : 9,35%

Ce prêt a fait l'objet de remboursement au premier semestre 2023 à hauteur de 405 849 DT. Par ailleurs, les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 189 223 DT au 30 juin 2023.

12) Opérations d'achats et de ventes réalisées avec les parties liées (Groupe Amen Bank et Groupe PGH) au 30 juin 2023

La société ENNAKL AUTOMOBILES a facturé à titre de vente de véhicules neufs et de prestations de services lors du premier semestre 2023 les montants suivants (En TTC) :

- « COMAR » : 526 503 DT ;
- « CAFES BEN YEDDER » : 394 682 DT ;
- « PGH » : 305 923 DT ;
- « EL MAZRAA » : 82 300 DT ;
- « PARENIN » : 1 451 394 DT ;
- « CAFES BONDIN » : 15 223 DT ; et
- « AMEN BANK » : 1 789 847 DT

13) Opérations de vente par leasing réalisées jusqu'au 30/06/2023 et financées par la société Tunisie Leasing et Factoring

La société Tunisie Leasing et Factoring a financé des opérations de vente réalisées par la société ENNAKL AUTOMOBILES durant le premier semestre 2023 pour un montant total de 43 492 237 DT TTC.

14) Opérations de vente par leasing réalisées jusqu'au 30/06/2023 et financées par la société ATL

La société ATL a financé des opérations de vente réalisées par la société ENNAKL AUTOMOBILES durant le premier semestre 2023 pour un montant total de 23 614 850 DT TTC.

15) Billets à ordre avec Amen Bank

Au cours du premier semestre 2023, ENNAKL AUTOMOBILES a souscrit et encaissé des billets à ordre auprès de l'Amen Bank aux modalités suivantes :

- Taux d'intérêt : TMM+1,5%
- Echéance : 90 jours

Au 30 juin 2023, le solde des billets à ordre souscrits et non encore échus s'élève à 7 643 712 DT.

16) Prêts à court terme auprès de l'Amen Bank

Le 7 novembre 2022, La société Ennakl S.A a renouvelé son contrat de prêt avec l'Amen Bank portant sur une enveloppe de crédits à court terme, dont la somme globale en principal s'élève à 158 200 000 détaillé comme suit :

- Escompte LC pour un montant de 10 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,5% ;
- Découvert en compte pour un montant de 3 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+2,5%
- Financement de droits de douane pour un montant de 9 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+2,5% (L'encours au 30 juin 2023 s'élève à 2 000 000 DT) ;
- Admissions temporaires pour un montant de 3 000 000 DT assortis d'une commission d'engagement de 0,15%° par mois (L'encours au 30 juin 2023 s'élève à 2 699 000 DT) ;
- Cautions provisoires pour un montant de 100 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois ;
- Obligations cautionnées pour un montant de 10 000 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois (L'encours au 30 juin 2023 s'élève à 7 453 219 DT ;
- Cautions définitives pour un montant de 500 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois (L'encours au 30 juin 2023 s'élève à 743 297 DT) ;
- Cautions de retenue de garantie sur marché public pour un montant de 1 000 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois (L'encours au 30 juin 2023 s'élève à 691 346 DT) ;

- Crédits documentaires pour un montant de 121 600 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,09% par mois. L'encours au 30 juin 2023 s'élève à 28 000 000 Euros.

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES INDIVIDUELS ARRÊTES AU 30 JUIN 2023 CONFORMEMENT AU REFERENTIEL IFRS

Tunis, le 26 septembre 2023

Messieurs les Actionnaires de la société
ENNAKL AUTOMOBILES S.A.
Z.I Ariana – Aéroport BP 129- 1080 Tunis

Introduction

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers individuels intermédiaires, ci-joints, de la société « ENNAKL AUTOMOBILES », arrêtés conformément au référentiel IFRS, comprenant l'état de la situation financière au 30 juin 2023, l'état de résultat net et des autres éléments du résultat global, le tableau de variations des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers individuels font apparaître un total net bilan de 472.706.047 DT, un total des capitaux propres de 186.114.102 DT y compris le résultat bénéficiaire s'élevant à 21.771.495 DT.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers individuels intermédiaires, conformément au référentiel IFRS. Il nous appartient d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen limité de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables, ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres procédures d'examen limité.
L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers individuels intermédiaires ci-joints de la société **ENNAKL AUTOMOBILES S.A.** arrêtés au 30 juin 2023, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période de six mois close à cette date, conformément au référentiel IFRS.

Les co-commissaires aux comptes

Les Commissaires aux Comptes Associés - M.T.B.F.

Expert-Partners

Mohamed Lassaad BORJI
Partner

Salah MEZIOU
Managing Partner

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES INTERMEDIAIRES SELON IFRS

La Société ENNAKL AUTOMOBILES

Siège social : Z.I Charguia II BP 129 -1080
Tunis

La société ENNAKL AUTOMOBILES, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2023 qui sont élaborés selon les normes IFRS accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes : Mr Mohamed Lassaad BORJI et Mr Salah MEZIOU représentants respectivement les sociétés d'expertise comptable « Les commissaires aux comptes associés M.T.B.F » & « Expert Partners ».

GROUPE ENNAKL AUTOMOBILES

Etat de la situation financière consolidée intermédiaire

(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)

	Notes	*30 juin 2023*	*31 décembre 2022*
Actifs			
Immobilisations incorporelles	A1	1 596 636	1 717 565
Immobilisations corporelles	A1	66 977 361	66 397 151
Immeubles de placement	A2	7 005 004	7 058 445
Droits d'utilisation	A1	1 809 444	909 897
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG	A3	81 050 106	63 049 987
Actifs financiers au coût amorti	A4	1 536 849	2 055 330
Actifs d'impôt différé	P4	4 577 843	2 635 725
Actifs non courants		**164 553 243**	**143 824 100**
Stocks	A5	162 285 221	177 510 324
Créances clients	A6	152 261 698	137 707 019
Actifs financiers au coût amorti (CT)	A4	7 058 780	407 615
Autres actifs courants	A7	9 116 426	18 355 773
Liquidités et équivalents de liquidités	A8	17 467 078	17 503 836
Actifs courants		**348 189 203**	**351 484 567**
Total des actifs		**512 742 446**	**495 308 667**

GROUPE ENNAKL AUTOMOBILES

Etat de la situation financière consolidée intermédiaire

(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)

	Notes	*30 juin 2023*	*31 décembre 2022*
Capitaux propres			
Capital social		30 000 000	30 000 000
Réserves consolidées		171 884 389	136 014 040
Résultat consolidé		21 502 060	37 368 240
Total des capitaux propres consolidés	C1	**223 386 449**	**203 382 280**
Part des minoritaires dans les capitaux		2 506	1 893
Part des minoritaires dans le résultat		255	843
Total des intérêts minoritaires	C1	**2 761**	**2 736**
Passifs			
Emprunts	P1	3 698 562	3 407 526
Obligations locatives	P1	1 975 715	1 045 724
Provision pour indemnité de départ à la retraite	P2	337 137	333 965
Provision pour risques et charges	P3	9 251 291	7 580 492
Autres passifs non courants		552 761	773 865
Passifs non courants		**15 815 466**	**13 141 572**
Dettes fournisseurs	P5	153 458 982	191 615 266
Passif d'impôt courant	P4	4 276 501	9 445 892
Autres passifs courants	P6	16 655 932	11 125 149
Emprunts et dettes financières	P1	96 761 462	64 215 004
Provision pour indemnité de départ à la retraite (CT)	P2	19 396	18 478
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	P7	2 365 497	2 362 291
Passifs courants		**273 537 770**	**278 782 079**
Total passifs		**289 353 236**	**291 923 651**
Total des capitaux propres et passifs		**512 742 446**	**495 308 667**

GROUPE ENNAKL AUTOMOBILES

Etat de résultat net et des autres éléments du résultat global consolidé

(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)

	Notes	*30 juin 2023*	*30 juin 2022*
Produits issus des contrats avec les clients	R-1	330 165 241	256 136 946
Coûts des ventes	R-2	(270 849 797)	(201 852 307)
Marge brute		**59 315 444**	**54 284 639**
Frais de commercialisation et de distribution	R-3	(10 887 411)	(10 396 059)
Charges administratives	R-4	(19 017 447)	(13 857 907)
Autres produits	R-5	445 020	313 995
Autres charges	R-6	(1 954 594)	(4 284 410)
Résultat opérationnel		**27 901 012**	**26 060 258**
Produits financiers	R-7	5 407 104	3 902 908
Charges financières	R-8	(3 253 537)	(2 932 157)
Résultat financier net		**2 153 567**	**970 751**
Résultat avant impôt		**30 054 579**	**27 031 009**
Charge d'impôt sur le résultat	P-4	(8 552 264)	(9 127 070)
Résultat après impôt des activités poursuivies		**21 502 315**	**17 903 939**
Résultat net de la période		**21 502 315**	**17 903 939**
Résultat consolidé de la période		**21 502 060**	**17 903 747**
Part des minoritaires dans le résultat de la période		**255**	**192**
Résultat consolidé de base par action		*0,717*	*0,597*
Résultat consolidé dilué par action		*0,717*	*0,597*
Autres éléments du résultat global			
Instruments de capitaux propres à la JV par le biais des AERG	C-1	18 000 135	462 109
Ecart actuariel (OCI)	P-2	3 059	8 381
Impôts sur les AERG	P-4	(1 065)	(126 363)
Autres éléments du résultat global de la période, nets d'impôt		**18 002 129**	**344 126**
Autres éléments du résultat global de la période consolidé, nets d'impôt		**18 002 108**	**344 126**
Part des minoritaires dans les autres éléments du résultat global de la période, nets d'impôt		**21**	**-**
Résultat global de la période		**39 504 444**	**18 248 065**
Résultat global de la période consolidé		**39 504 168**	**18 247 873**
Part des minoritaires dans le résultat global de la période		**276**	**192**
Résultat global consolidé de base par action		*1,317*	*0,608*
Résultat global consolidé dilué par action		*1,317*	*0,608*

Groupe ENNAKL Automobiles

Etat des flux de trésorerie consolidé

(Montants exprimés en dinars)

	30/06/2023	*30/06/2022*
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat avant impôt	**30 054 579**	**27 031 009**
Ajustements pour :		
Amortissements & provisions	4 590 964	3 693 657
Indemnité de départ à la retraite	7 149	9 790
Plus ou moins-value sur instruments de couverture	3 206	999 229
Plus ou moins-value sur cession d'immobilisations corporelles	(53 404)	51 868
Variation écart de conversion	-	(38 837)
Charge d'impôt	(8 552 264)	(9 127 070)
Variation de l'impôt différé	(1 943 183)	(708 018)
Variation autres passifs non courants	(221 104)	994 969
Variation de l'impôt courant	(5 169 390)	4 433 536
Variation du BFR :		
Variation des stocks	14 620 249	(1 529 168)
Variation des créances clients	(13 765 749)	(12 829 734)
Variation des autres actifs courants	10 181 075	(7 259 289)
Variation des dettes fournisseurs	(38 156 284)	18 844 517
Variation des autres passifs courants	5 454 871	1 439 630
Variation de l'obligation locative	(144 554)	(99 957)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	**(3 093 839)**	**25 906 132**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations	(4 069 490)	(4 243 479)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations	151 000	-
Décaissements liés à l'acquisition d'actifs financiers	(6 000 000)	(21 835)
Encaissements provenant des actifs financiers	(361 922)	-
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	**(10 280 412)**	**(4 265 314)**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Décaissements à la suite de la distribution de dividendes	(19 500 000)	(19 500 000)
Encaissement sur emprunt et billets à ordre	36 996 573	-
Décaissement sur emprunt et billets à ordre	(32 756 932)	(3 218 606)
Encaissement/décaissement sur crédit de gestion à court terme	28 597 852	(2 984 555)
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement	**13 337 493**	**(25 703 161)**
Variation de la trésorerie	**(36 758)**	**(4 062 343)**
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période	*17 503 836*	*19 959 755*
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période	*17 467 078*	*15 897 412*

TABLEAU DE MOUVEMENT DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

Désignations	Note	Capital social	Réserves	Ecart de conversion	Autres éléments du résultat global	Résultat de l'exercice	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Au 31/12/2021		**30 000 000**	**114 941 314**	**334 394**	**2 576 518**	**31 834 107**	**2 159**	**179 688 491**
Affectation résultat de l'exercice 2021		-	31 834 107	-	-	(31 834 107)	-	-
Variation des Autres éléments du résultat Global	**C1**	-	-	-	5 842 861	-	2	5 842 863
Variation de l'écart de conversion		-	334 394	(334 394)	-	-	-	-
Distribution de dividendes		-	(19 500 000)	-	-	-	(250)	(19 500 250)
Autres variations		-	49 998	-	-	-	2	50 000
Impact de la déconsolidation de la filiale AF CAR		-	(65 152)	-	-	-	(20)	(65 172)
Résultat de la période		-	-	-	-	37 368 240	843	37 369 083
Au 31/12/2022		**30 000 000**	**127 594 661**	**-**	**8 419 379**	**37 368 240**	**2 736**	**203 385 016**
Affectation résultat de l'exercice 2021			37 368 240			(37 368 240)		-
Variation des Autres éléments du résultat Global	**C1**				18 002 108		21	18 002 129
Variation de l'écart de conversion				-				-
Distribution de dividendes			(19 500 000)				(250)	(19 500 250)
Impact de la déconsolidation de la filiale AF CAR			-					-
Résultat de la période						21 502 060	255	21 502 315
Au 30/06/2023		**30 000 000**	**145 462 902**	**-**	**26 421 487**	**21 502 060**	**2 761**	**223 389 210**

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1. Présentation générale du Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES »

1.1. Présentation du Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES »

Le Groupe **« ENNAKL AUTOMOBILES »** est constitué d'une société mère **« ENNAKL AUTOMOBILES »**, et des filiales « **CAR GROS** », « **AFCAR** » et « **STLV** ».
Il s'agit d'un Groupe de droit tunisien opérant dans le secteur d'automobiles, régi par les dispositions du Code des Sociétés Commerciales tel que promulgué par la loi N° 2001-117 du 06 Décembre 2001 et modifié par les textes subséquents.

En 2016, le Groupe « **ENNAKL AUTOMOBILES** » a souscrit au capital d'une nouvelle filiale « **AF CAR** » à la constitution sise en Côte d'Ivoire. Les participations directes de la société « **ENNAKL AUTOMOBILES** » et de la société « **CAR GROS** » représentent respectivement 90 % et 10 % du capital, libéré du quart à la souscription, fin septembre 2016. Les trois quarts restants ont été libérés en 2018.

En 2017, le Groupe « **ENNAKL AUTOMOBILES** » a souscrit au capital d'une nouvelle filiale de droit tunisien « **STLV** » à la constitution spécialisée dans la location de véhicules sous le label « HERTZ » avec un taux de participation de 99,988 %.

En 2022, le conseil d'administration de la société mère « ENNAKL AUTOMOBILES » a décidé d'entamer les procédures administratives et juridiques pour la dissolution et la liquidation de la filiale AFCAR. De ce fait, la société AFCAR a été exclue du périmètre de consolidation du groupe « ENNAKL AUTOMOBILES S.A » à partir du 31/12/2022 (Déconsolidation).

*Présentation de la société mère **« ENNAKL AUTOMOBILES »***

La société « **ENNAKL AUTOMOBILES »** est une société anonyme créée le 06 Février 1965 par un Groupement d'entreprises publiques avec un capital de 100 000 Dinars. Elle a été privatisée au courant de l'année 2007. En 2010 elle a été introduite en bourse pour une portion de 40 % de son capital. Elle est cotée sur deux bourses différentes à savoir la Bourse des Valeur Mobilières de Tunis à hauteur de 30 % du capital et la Bourse de Casablanca à hauteur de 10 % du capital.

La société mère « **ENNAKL AUTOMOBILES** » est une société cotée à la bourse des valeurs mobilières de Tunis ainsi qu'à la bourse de Casablanca.

L'objet principal de la société ENNAKL AUTOMOBILES est la commercialisation du matériel de transport, des pièces de rechange (A travers sa filiale CAR GROS), le service après-vente et tout ce qui se rapporte à ce domaine.

La filiale **AF CAR** exerce la même activité en côte d'ivoire pour les véhicules de la marque **SEAT**. La filiale **STLV** est quant à elle spécialisée dans la location de véhicules sous le label **HERTZ**.

La société « **ENNAKL AUTOMOBILES** » est l'importateur et le distributeur officiel en Tunisie des véhicules neufs des marques : VOLKSWAGEN ; VOLKSWAGEN Utilitaires ; AUDI ; PORSCHE, SEAT ; SKODA et CUPRA et RENAULT TRUCKS à partir de 2022.

La société est détenue principalement par les Groupes PGI et PGH. Le Groupe PGI représente le bloc d'actionnaires majoritaire dans la société.

Activité du Groupe

Le Groupe « **ENNAKL AUTOMOBILES** », a pour objet, l'importation et la commercialisation en détail des véhicules VOLKSWAGEN, AUDI, PORSCHE, SEAT, SKODA, CUPRA et RENAULT TRUCKS et des pièces de rechange desdites marques ainsi que le service après-vente.

Organigramme du Groupe

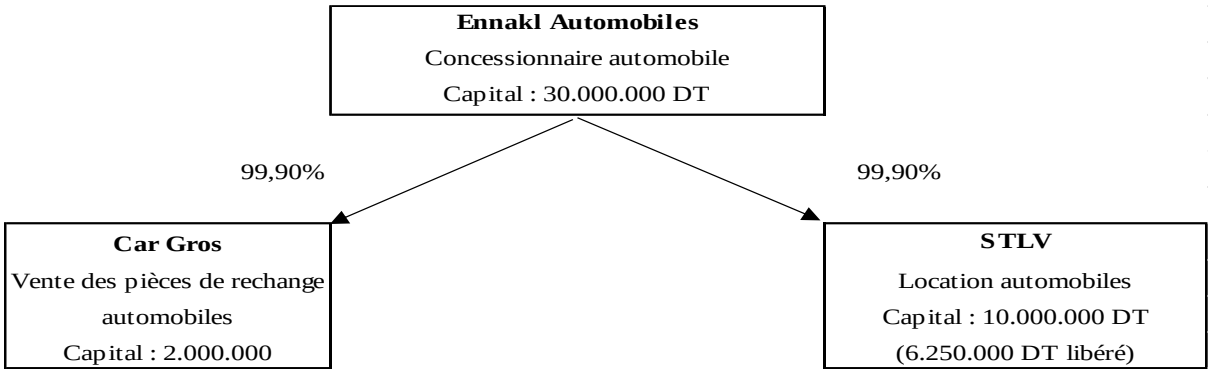

1.2. Périmètre de consolidation du Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES »

Le périmètre de consolidation au 31/12/2022 s'analyse comme suit :

Entité	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
Ennakl Automobiles (Mère)	100,000 %	100,000 %	Intégration globale
CAR Gros	99,995 %	99,995 %	Intégration globale
S.T.L.V.	99,988 %	99,988 %	Intégration globale

1.3. Faits marquants de la période

Les faits les plus marquants au 30 juin 2023 sont les suivants :

- Au terme du premier semestre de l'année 2023, le chiffre d'affaires consolidé a enregistré une augmentation de 28,90% par rapport à la même période de l'année 2022 en passant de 256 136 946 DT à 330 165 241 DT au 30 juin 2023.

- Les investissements consolidés, hors droits d'utilisation, réalisés durant le 1er semestre de 2023 se sont élevés à 4 145 173 DT contre 4 243 479 DT à la même période de l'année 2022.

- Dans le cadre de sa politique d'approvisionnement en stock de véhicules neufs et de véhicules destinés à la location, le groupe Ennakl Automobiles a sollicité l'Arab Tunisian Bank pour l'obtention d'un prêt à court terme pour un montant de 10 000 000 dinars et L'Amen Bank pour l'obtention d'un prêt à long terme pour un montant de 1 104 067 DT.

2. Présentation des principes et méthodes comptables

Les états financiers consolidés intermédiaires du Groupe sont élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel internationales ainsi que par les normes internationales d'information financière (« IFRS »)

et les interprétations IFRIC (« International Financial Reporting Interpretation Committee »)
Le Groupe a adopté les mêmes principes comptables appliquées pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022.

Les états financiers consolidés intermédiaires couvrent la période allant du 1er janvier au 30 juin 2023.

En préparant les états financiers consolidés conformément aux normes IFRS, le management a fait recours au jugement professionnel et a effectué des estimations ayant un impact sur l'application des méthodes comptables du Groupe et sur les montants des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent parfois être différentes des valeurs estimées.
Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation est comptabilisé d'une manière prospective.

Les estimations pouvant avoir un impact significatif sur les états financiers consolidés sont exposées au niveau de la Note **2.18.**

Les amendements aux normes et interprétations ainsi que les nouvelles normes publiées et applicables à compter du 1er janvier 2022 qui concernent plus particulièrement les comptes annuels sont les suivants :

Norme ou interprétation	**Description résumée**	**Impacts**
Amendement IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 « comptabilisation et évaluation dans le cadre de la réforme des taux d'intérêt de référence » - phase 2	Publication par l'IASB : 27 août 2020 Homologation par l'UE : Règlement (UE) 2021/25 du 13 janvier 2021. La phase 2 des amendements concerne le traitement comptable des impacts consécutifs à la mise à jour des contrats suite à la réforme des taux interbancaires offerts ainsi que les informations spécifiques à publier sur ces impacts possibles jusqu'en 2023, année de fin de publication du LIBOR USD	Le groupe n'est pas affecté par l'entrée en vigueur de cet amendement.

2.1. Bases de mesure

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la convention du coût historique, à l'exception des instruments financiers et des dérivés évalués à la juste valeur comme exposé ci-dessous.

2.2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et compte tenu des frais se rapportant à leur acquisition et à leur mise en utilisation.

Les immobilisations avec une valeur d'acquisition inférieure à 500 Dinars sont amorties en totalité dès le premier exercice de leur acquisition.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers iront au Groupe et que ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Par la suite les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements, et le cas échéant des pertes de valeur, sauf pour les terrains comptabilisés au coût d'acquisition.

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilité effective. Les durées de vie appliquées par le Groupe sont les suivantes :

- Logiciels	33,33%
- Constructions	3,75%
- Showroom	5 %
- Matériels et outillages	10%
- Matériels de transport de fonction	12,5%
- Matériels de transport de service	20%
- Matériel informatique	33,33%
- Equipements de bureaux	10% et 15 %
- Agencements et aménagements	10%

L'amortissement relatif aux immobilisations acquises au cours de l'exercice est calculé compte tenu de la règle du prorata-temporis.

La méthode d'amortissement la durée de vie restante et la valeur résiduelle sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers consolidés.

2.3. Immeubles de placement

Un immeuble de placement est un bien immobilier (terrain ou bâtiment — ou partie d'un bâtiment — ou les deux) détenu (par le propriétaire ou par le preneur dans le cadre d'un contrat de location-financement) pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou les deux, plutôt que pour :

a) L'utiliser dans la production ou la fourniture de biens ou de services ou à des fins administratives ; où
b) Le vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Les immeubles de placement sont évalués initialement au coût. Les coûts de transaction sont inclus dans l'évaluation initiale.

Après la comptabilisation initiale, les immeubles de placement sont évalués selon le modèle du coût diminué du cumul des amortissements, et le cas échéant des pertes de valeur, sauf pour les terrains comptabilisés au coût d'acquisition.
Les constructions classées en immeubles de placement sont amorties selon le mode linéaire au taux de 3,75%.

2.4. Instruments financiers

Le Groupe classe ses actifs financiers dans l'une des catégories suivantes :

- les actifs financiers au coût amorti.
- les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG »).
- les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »).

La classification des actifs financiers dépend du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

2.4.1 Règles de classification et mesure des actifs financiers

(a) *Actifs financiers au coût amorti*

Les actifs financiers sont classés dans la catégorie d'actifs financiers au coût amorti lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :
a) la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels ;
b) les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû («SPPI»).
Cette catégorie contiendra également d'autres instruments de dette, lesquels sont classés à titre de prêts et créances aux termes de l'IAS 39, s'ils remplissent les critères des flux de trésorerie contractuels correspondant à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts et du modèle économique.

Un instrument d'emprunt à taux d'intérêt variable peut répondre aux critères d'un actif financier au coût amorti.

Un risque significatif de non-paiement ou de crédit n'empêche pas le classement d'un actif financier comme évalué au coût amorti tant que ses paiements contractuels sont déterminés ou déterminables.

Les instruments de capitaux propres ne peuvent être classés dans cette catégorie soit parce qu'ils ont une durée de vie indéfinie et ne comportent donc pas d'échéance, soit parce que les montants que leur détenteur peut recevoir peuvent varier d'une manière qui les rend non déterminés ou déterminables d'avance.

Le business modèle de détention afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels n'exclut pas les cessions qui ont le caractère non significatifs ou non récurrents par exemple pour répondre à des besoins de trésorerie imprévus suite à une augmentation du risque de crédit de la contrepartie

Cette catégorie comprend principalement les créances clients et comptes rattachés, les débiteurs divers, les liquidités et équivalents de liquidités, les prêts au personnel, les prêts obligataires (que le Groupe compte détenir jusqu'à leur échéance) et les dépôts et cautionnement.

Les actifs financiers au coût amorti sont évalués initialement à leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction occasionnés par leur acquisition ou émission ou à leur juste valeur si elle est différente du coût d'acquisition. Ils sont subséquemment évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Par ailleurs, les actifs financiers au coût amorti sont soumis à un test de dépréciation selon le nouveau modèle des pertes de crédit attendus introduit par la norme IFRS 9. Le Groupe a opté pour la simplification prévue par la norme IFRS 9 pour les créances clients en optant pour une estimation des pertes de valeur sur la durée de vie totale de l'actif financier en question.

Lorsque le Groupe détermine si le risque de crédit a augmenté de façon significative depuis sa comptabilisation initiale, il tient compte des informations raisonnables et justifiables qui peuvent être obtenues sans devoir engager des coûts ou des efforts excessifs. Il s'agit notamment des informations quantitatives et qualitatives et d'analyses basées sur l'expérience historiques et une évaluation avisée du crédit ainsi que des informations prospectives.

Le Groupe considère que le risque de crédit a augmenté de façon significative si les paiements sont en souffrance depuis plus de 30 jours.

Le Groupe considère qu'un actif financier est défaillant lorsque :

- Il est peu probable que le client paye la totalité de ses montants dus au Groupe dans les délais convenus ; ou
- L'actif financier est échu depuis plus de 90 jours.

Par ailleurs, pour l'estimation de la probabilité de défaut, le Groupe a eu recours à des notations de la contrepartie lorsque cette notation est disponible.

Les pertes de crédit attendues sont une estimation, établies par pondération probabiliste, des pertes de crédit. Les corrections de valeur pour perte de crédit sont déduites de la valeur comptable de l'actif financier (sous forme de provision pour dépréciation).

(b) *Les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.*

Les actifs financiers sont classés dans la catégorie d'actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global lorsque les deux conditions suivantes sont réunies:

a) La détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers ;
b) Les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Par ailleurs, pour les instruments de capitaux propres, autre que ceux détenus à des fins de trading, l'entité à une option irrévocable de les classer dans cette catégorie d'actifs financiers à la JVAERG.

Les actifs financiers à la JVAERG sont comptabilisés initialement à leur coût d'acquisition majorée des coûts de transaction occasionnés par leur acquisition ou émission ou à leur juste valeur si elle est différente du coût d'acquisition. C'est ainsi que les prêts accordés au personnel à un taux inférieur au taux de marché sont ramenés à leur juste valeur par référence au taux d'intérêt de marché applicable pour des prêts similaires.

A la clôture de l'exercice, les actifs financiers à la JVAERG sont évalués à leur juste valeur et la variation de la juste valeur est comptabilisée directement dans les autres éléments du résultat global.

Les instruments de dette classés dans la catégorie des actifs financiers à la JVAERG sont soumis à un test d'impairment selon la méthode des pertes de crédit attendues (telle qu'exposée ci-dessus) et toute dépréciation éventuelle est reclassée des autres éléments du résultat global vers le résultat de l'exercice (en tant que perte de valeur). Par ailleurs, les montants accumulés dans les autres éléments du résultat global doivent être reclassés en résultat net lors de la cession ou la sortie des actifs financiers.

Pour les instruments de capitaux propres classés dans la catégorie des actifs financiers à la JVAERG, les montants accumulés dans les autres éléments du résultat global ne seront plus reclassés en résultat (même en cas d'impairment ou de cession). Ils peuvent toutefois être reclassés parmi les autres réserves (au sein des capitaux propres).

(c) *Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net*

Les instruments de capitaux propres et les instruments de dettes n'ayant pas pu être classés dans la catégorie des actifs financiers au coût amorti ou les actifs financiers à la JVAERG

(parce qu'ils ne satisfont pas les critères de classement ci-dessus) sont classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur par le résultat.

Cependant, le groupe peut choisir de manière irrévocable, lors de la comptabilisation initiale, de présenter dans les autres éléments du résultat global les variations futures de la juste valeur de placements dans des instruments de capitaux propres (autre que ceux détenus à des fins de trading) qui seraient autrement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Le Groupe a ainsi opté pour la classification des placements dans des instruments des capitaux propres autre que ceux (détenus à des fins de trading) dans la catégorie des actifs financiers à la JVAERG.

L'entité peut, lors de la comptabilisation initiale, désigner de manière irrévocable un actif financier comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation élimine ou réduit significativement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation (parfois appelée « non-concordance comptable ») qui, autrement, découlerait de l'évaluation d'actifs ou de passifs ou de la comptabilisation des profits ou pertes sur ceux-ci selon des bases différentes. Le Groupe n'a pas opté pour une telle désignation.
Les instruments dérivés sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur par le résultat à moins qu'elles ne fassent pas partie d'une relation de couverture qui satisfait les conditions de la comptabilité de couverture.

Les instruments financiers à la juste valeur par le résultat net comprennent les instruments dérivés (contrat de change à terme) étant donné que le Groupe n'a pas opté pour la comptabilité de couverture.

2.4.2 Règles de classification et mesure des passifs financiers

Les passifs financiers du Groupe sont classés parmi la catégorie des passifs financiers au coût amorti à l'exception des instruments dérivé de couverture passifs classés parmi la catégorie des passifs financiers à la juste valeur par le résultat net.

2.4.3 Reclassement des actifs financiers

Les actifs financiers ne sont pas reclassés à la suite de leur comptabilisation initiale que si le Groupe change de modèle économique de gestion des actifs financiers. Le cas échéant, l'ensemble des actifs financiers concerné est reclassé le premier jour de la première période de reporting suivant le changement du modèle économique.

2.4.4 Décomptabilisation des actifs financiers

Le Groupe décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie générés par l'actif financier expirent ou lorsqu'elle transfère les droits à recevoir les flux de trésorerie contractuels dans une transaction dans laquelle la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés ou lorsqu'elle ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages et ne conserve pas le contrôle de l'actif financier.

Le Groupe conclut des transactions dans lesquelles il transfère des actifs financiers comptabilisés (créances clients) dans son état de situation financière mais conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier et de ce fait les actifs financiers en question ne sont pas décomptabilisés.

2.4.5 Décomptabilisation des passifs financiers

Le Groupe décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes, annulées ou arrivent à expiration.

Un passif financier est également décomptabilisé lorsque ses conditions financières sont modifiées et que les flux de trésorerie du nouveau passif financier sont substantiellement différents du passif financier original, auquel cas un nouveau passif financier est comptabilisé à sa juste valeur selon les conditions modifiées.

2.4.6 Compensation entre les actifs et les passifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont compensés et présentés pour leur solde net dans l'état de situation nette consolidé si et seulement si le Groupe dispose actuellement d'un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants et a l'intention soit de les régler pour un montant net soit de réaliser l'actif et régler le passif simultanément.

2.4.7 Comptabilisation des produits financiers et charges financières

Les produits financiers et charges financières provenant des intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dividendes sont comptabilisés en résultat net dès que le Groupe acquiert le droit de percevoir les dividendes (qui correspond à la date de l'assemblée générale ayant approuvé la distribution des dividendes).

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les sorties et entrées de trésorerie, futures estimées sur la durée de vie attendue de l'instrument financier de manière à obtenir :

- La valeur comptable de l'actif financier ; ou
- Le coût amorti du passif financier

Lors du calcul du produit financier et charge d'intérêt, le taux d'intérêt effectif est appliqué à la valeur comptable brute de l'actif s'il n'est pas déprécié ou au coût amorti du passif.

2.5. Stocks

Les flux d'entrée et de sortie des stocks du Groupe sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent à partir de 2022.

Les stocks de véhicules neufs sont valorisés à leur prix d'achat unitaires par VIN (numéro de châssis) majorés des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

Les stocks de pièces de rechange sont évalués initialement à leur coût d'acquisition en application de la méthode du coût moyen pondéré calculé à la fin de la période.

Les stocks de véhicules d'occasion sont valorisés à leur prix d'achat unitaires par numéro de châssis majorés d'autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

Le stock de carburant et de lubrifiants est valorisé selon la méthode de dernier coût d'achat.

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente.

A la date de clôture des provisions pour dépréciation sont constituées au taux de 20% à partir de la 3ème année par année d'ancienneté, sur la base du prix de revient du stock pour les stocks de véhicules neufs.

La provision sur stocks de pièces de rechange est déterminée à la date de clôture de la période en appliquant la politique suivante :

<u>Hypothèses :</u>

a) Pas de provision pour articles crées en 2020 et postérieur ;

b) Pour le reste des articles application de la méthode suivante :

Taux rotation 2019	Taux rotation 2020	Taux rotation 2021	Taux rotation 2022	Taux de Provision à appliquer
			>=20%	0%
	>=20%	>= 20%	<20%	25%
	<20%	>= 20%	<20%	50%
	>= 20%	<20%	<20%	50%
>= 20%	<20%	<20%	<20%	75%
<20%	<20%	<20%	<20%	100%

Avec :
Taux de rotation « TR » = Ventes de la période / (Stock final + Stock initial) / 2.

2.6. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et sont subséquemment évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute provision pour dépréciation.

2.7. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités sont constitués par les liquidités immédiatement disponibles et par les actifs financiers (placements) à court terme très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

2.8. Avantages du personnel

a) Avantages à long terme

Les avantages à long terme du personnel sont constitués des indemnités de départ à la retraite.

Le Groupe utilise la méthode actuarielle «Projected unit credit» préconisée par la norme IAS 19 révisée pour estimer de façon fiable le coût qu'assumera au final Le Groupe pour les prestations accumulées par les membres de son personnel en contrepartie des services rendus pendant la période considérée et les périodes antérieures.

Selon cette méthode, le montant des engagements appelé «Defined Benefit Obligation » («DBO»), est déterminé en calculant premièrement le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date. La projection prend en compte les facteurs d'actualisation et de probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ à la retraite.
Pour les actifs participant au régime, le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date de départ à la retraite est appliqué pour déterminer les engagements à la date d'évaluation.

Le but de cette méthode actuarielle est de reconnaitre dans les calculs des engagements relatifs aux services passés une partie des augmentations futures de salaire. La différence entre les engagements (DBO) et le montant des actifs de couverture correspond au niveau des provisions du régime (surplus ou déficit) à la date d'évaluation.

Le coût des services rendus de l'exercice appelé « Service Cost » correspond à l'accroissement probable des engagements du fait de l'année de service supplémentaire qu'aura effectuée le participant à la fin de cet exercice.

Le coût de l'actualisation appelé « Interest Cost » correspond à l'accroissement des engagements du fait de la réduction d'une année de la durée d'actualisation de la prestation pour chacun des participants.

Les hypothèses actuarielles sont les meilleures estimations faites par Le Groupe des variables qui détermineront le coût final des avantages postérieurs à l'emploi. Elles comprennent :

- des hypothèses démographiques relatives aux caractéristiques futures des membres du personnel en activité et des anciens membres du personnel, notamment à la mortalité et au taux de rotation ;
- des hypothèses financières qui portent notamment sur des éléments tels que le taux d'actualisation et celles relatives aux salaires futurs.

A partir de l'exercice 2021, le traitement des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies a été réalisé conformément à l'interprétation IFRIC IC 04/2021 « Attribution des droits IDR aux années d'ancienneté ». Le principal changement concerne la date de début de prise en compte (à partir de 10 ans d'ancienneté) de l'indemnité de départ à la retraite et son étalement sur la période restante.

L'impact des changements des hypothèses actuarielles sur le montant de la provision est constaté dans les autres éléments du résultat globale sous la rubrique « Ecarts actuariels »

Le Groupe contribue aussi au régime de sécurité sociale obligatoire qui est considéré comme un régime à cotisation défini. Les cotisations payées au cours de l'exercice sont comptabilisées en charges.

b) Avantages à court terme

Les avantages à court terme sont les avantages du personnel (autres que les indemnités de cessation d'emploi) dont le règlement intégral est attendu dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice où les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Ils sont constitués par :

- Les salaires et les cotisations de sécurité sociale ;
- Les congés annuels payés et les congés de maladie payés ;
- L'intéressement et les primes ;
- Les avantages en nature pour les membres du personnel en activité.

Ils sont comptabilisés parmi les charges de l'exercice lorsqu'ils sont encourus.

Le Groupe comptabilise à la clôture de l'exercice une provision pour les congés payés correspondant aux droits à absences rémunérées reportables, lorsque les membres du personnel rendent les services qui leur donnent droit à de nouvelles absences rémunérées futures ;

2.9. Fournisseurs et comptes rattachés

Etant des passifs financiers qui ne sont pas à leur juste valeur par le biais du compte de résultat, les fournisseurs et comptes rattachés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et sont subséquemment évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt.

2.10 Emprunts

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues (qui incluent les intérêts ainsi que les frais d'émission des emprunts) relatives aux emprunts sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

2.11 Provisions pour risques et charges

Les réclamations contentieuses impliquant le Groupe sont évaluées par la direction juridique. La direction juridique peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classés en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers consolidés sauf si la probabilité de sortie des ressources est probable.

2.12. L'impôt courant et différé

La charge d'impôt pour la période comprend les impôts exigibles et différés.

a) Impôt exigible

La société mère « ENNAKL AUTOMOBILES » est assujettie à l'impôt sur les sociétés au taux de 35 % et à la contribution sociale de solidarité de 4 %, la filiale CARGROS est assujettie à l'impôt sur les sociétés au taux de 15 % et à la contribution sociale de solidarité de 3 %, la filiale STLV est assujettie à l'impôt sur les sociétés au taux de 35 % et à la la contribution sociale de solidarité de 3 %. L'impôt exigible est comptabilisé en tant que passif dans la mesure où il n'est pas payé. Si le montant déjà payé au titre de la période et des périodes précédentes excède le montant dû pour ces périodes, l'excédent comptabilisé en tant qu'actif.

Les actifs et passifs d'impôt exigible sont évalués en utilisant les taux d'impôt (et les lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

L'impôt exigible est comptabilisé en charges et compris dans le résultat net de la période sauf dans la mesure où l'impôt est généré par une transaction ou un événement comptabilisé hors résultat net, soit dans les autres éléments du résultat global soit directement en capitaux propres, dans la même période ou une période différente ou par un regroupement d'entreprises

Les actifs et passifs d'impôt ; obligatoire si et seulement si :

- Existence d'un droit juridiquement exécutoire de compensation des montants comptabilisés ; et
- Intention de règlement net ou de règlement

b) Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé sur la base des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporaires imposables, sauf dans la mesure où le passif d'impôt différé est généré par :

a. La comptabilisation initiale du goodwill ; ou
b. La comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui :
    i. N'est pas un regroupement d'entreprises, et
    ii. Au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale).

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, auquel ces différences temporaires déductibles pourront être imputées, sera disponible, à moins que l'actif d'impôt différé ne soit généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui :

a. N'est pas un regroupement d'entreprises ; et
b. Au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale).

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour les reports déficitaires où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, le Groupe réestime les actifs d'impôt différé non comptabilisés. Le Groupe comptabilise un actif d'impôt différé qui ne l'avait pas été jusque-là dans la mesure où il est devenu probable qu'un bénéfice imposable futur permettra de recouvrer l'actif d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et des lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les taux d'impôt appliqués sont revus à chaque date de clôture.

Le changement des actifs et passifs d'impôts différés sont traités en tant que changements d'estimations comptables.

L'impôt différé est comptabilisé en produits ou en charges et compris dans le résultat net de la période sauf dans la mesure où l'impôt est généré :

a. Par une transaction ou un événement comptabilisé hors résultat net, soit dans les autres éléments du résultat global soit directement en capitaux propres, dans la même période ou une période différente ; ou
b. Par un regroupement d'entreprises (autre que l'acquisition, par une entité d'investissement, au sens d'IFRS 10 États financiers consolidés, d'une filiale qui doit être évaluée à la juste valeur par le biais du résultat net).

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés si et seulement si :

a. Le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible ; et
b. Les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur les résultats prélevés par la même administration fiscale :

    i. Sur la même entité imposable, ou
    ii. Sur des entités imposables différentes qui ont l'intention, soit de régler les passifs et actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément, lors de chaque période future au cours de laquelle on s'attend à ce que des montants importants d'actifs ou de passifs d'impôt différé soient réglés ou recouvrés.

2.13. Comptabilisation des revenus

Le Groupe a adopté la norme IFRS 15 pour la reconnaissance des revenus.

En vertu de la norme IFRS 15, les revenus sont constatés selon le modèle général de reconnaissance des revenus basés sur les cinq étapes suivantes :

- Identification des contrats avec les clients (formes implicites ou explicites) ;
- Identification des obligations de prestation ;

- Evaluation du prix de transaction ;
- Répartition du prix de transaction entre les obligations de prestation ;
- Constatation du revenu afférent à chaque obligation de prestation lorsque cette dernière a été honorée.

Les revenus provenant de la vente des véhicules sont comptabilisés à la survenance du fait générateur matérialisant le transfert des principaux risques et avantages inhérents à la propriété qui coïncide généralement avec la facturation.
Les revenus provenant des prestations de services sont constatés au fur et à mesure que le service est rendu aux clients selon le pourcentage d'avancement estimé.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par le Groupe.

2.14. Transactions en monnaies étrangères

Les états financiers consolidés du Groupe sont présentés en dinars tunisien qui constitue la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des états financiers consolidés.

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en DT selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

2.15. Contrats de location

Lors de la conclusion d'un contrat, le Groupe évalue si celui-ci constitue ou contient un contrat de location. Un contrat de location confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié pendant un certain temps en échange d'une contrepartie. Pour déterminer si un contrat contient un contrat de location, le Groupe apprécie si :

- Le contrat implique l'utilisation d'un bien identifié sans un droit de substitution substantiel donné au bailleur ;
- Le Groupe a le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation de l'actif pendant toute la durée d'utilisation ; et
- Le Groupe a le droit de contrôler l'utilisation de l'actif.

Le Groupe comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une dette de loyers à la date de prise d'effet du contrat. Le droit d'utilisation est initialement évalué au coût et comprend le montant initial de la dette de loyers ainsi qu'une estimation des coûts de démantèlement et de remise en état de l'actif sous-jacent, déduction faite des avantages incitatifs reçus au titre de la location.

Le droit d'utilisation est ensuite amorti linéairement. La durée d'utilité estimée des droits d'utilisation correspond habituellement à la durée prévue du contrat de location. Le droit d'utilisation peut être ajusté si la dette de loyers est réévaluée, et peut être réduit par des dépréciations, le cas échéant.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des loyers à la prise d'effet du contrat, en utilisant le taux d'emprunt marginal dans la zone géographique où le contrat de location est détenu.

La dette de loyers est évaluée au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Elle est réévaluée lorsqu'il y a une variation des loyers futurs résultant d'une variation d'un indice ou d'un taux, ou si le Groupe reconsidère l'exercice de ses options d'achat, de prolongation ou de résiliation. Lorsque l'obligation locative est réévaluée, la valeur comptable du droit d'utilisation est ajustée en conséquence.

Aucune option de prolongation au-delà de la période fixée au niveau des contrats de location relatifs aux boxes de la filiale S.T.L.V. n'est prévue. Ainsi, les durées de location sont limitées aux périodes fixées au niveau des contrats. En revanche, le contrat portant sur le droit d'utilisation de la construction classé en tant qu'immeuble de placement prévoit une option de renouvellement par tacite reconduction. Cette option de prolongation a été prise en compte lors de la détermination de la durée de location.

2.16. Principes de consolidation

i. Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés par application de la méthode de l'acquisition lorsqu'ils confèrent le contrôle au Groupe. La contrepartie transférée est généralement évaluée à la juste valeur, à l'instar des actifs identifiables nets acquis. Le goodwill résultant des regroupements est soumis à un test de dépréciation chaque année. Tout profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat. Les coûts liés à l'acquisition sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus, à moins qu'ils ne soient liés à l'émission d'une dette ou d'instruments de capitaux propres.
La contrepartie transférée exclut les montants relatifs au règlement des relations préexistantes. Ces montants sont généralement comptabilisés en résultat net.

Toute contrepartie éventuelle est évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition. Si l'obligation de payer une contrepartie éventuelle répondant à la définition d'un instrument financier a été classée en capitaux propres, elle n'est pas réévaluée et son règlement est comptabilisé en capitaux propres.

Sinon, les autres contreparties éventuelles sont réévaluées à la juste valeur à chaque date de clôture et les variations de juste valeur de la contrepartie éventuelle sont comptabilisées en résultat.

ii. Filiales

Une filiale est une entité contrôlée par le Groupe. Le Groupe contrôle une filiale lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.
iii. Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle sont initialement évaluées au prorata des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition
Les modifications du pourcentage de détention du Groupe dans une filiale n'entraînant pas de perte du contrôle sont comptabilisées comme des transactions portant sur les capitaux propres.

iv. Perte de contrôle

Lorsque le Groupe perd le contrôle d'une filiale, il décomptabilise les actifs et passifs ainsi que toute participation ne donnant pas le contrôle et les autres éléments de capitaux propres relatifs à cette filiale. Le profit ou la perte éventuelle résultant de la perte de contrôle est comptabilisé en résultat net. Tout intérêt conservé dans l'ancienne filiale est évalué à sa juste valeur à la date de perte de contrôle.

v. Retraitements de consolidation

La méthode de l'intégration globale implique les étapes suivantes :

- Homogénéiser les méthodes de comptabilisation et les règles de présentation.
- Combiner ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.
- Eliminer la valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale.
- Eliminer les transactions intra-Groupes et les profits latents en résultant. Les pertes latentes résultant de transactions intra-Groupe sont à éliminer à moins que le coût ne puisse être recouvré.
- Identifier les participations ne donnant pas le contrôle dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice et les soustraire du résultat du Groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère.
- Identifier les participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres des filiales consolidées et les présenter dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

vi. Conversion des états financiers des activités à l'étranger

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger, y compris le goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition, sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et les charges d'une activité à l'étranger sont convertis en euros en utilisant les cours de change en vigueur aux dates de transactions.

Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et accumulés en réserve de conversion, sauf dans la mesure où l'écart de change est affecté aux participations ne donnant pas le contrôle.

Lorsqu'une activité à l'étranger est cédée, en totalité ou partiellement, et qu'il y a perte de contrôle ou d'influence notable ou de contrôle conjoint, le montant cumulé des différences de change s'y rapportant doit être reclassé en résultat en tant que résultat de cession.

Si le Groupe cède une partie de sa participation dans une filiale tout en conservant le contrôle, une part proportionnelle du montant cumulé des écarts de change est réattribuée aux participations ne donnant pas le contrôle. Lorsque le Groupe cède seulement une partie de sa participation dans une entreprise associée ou une coentreprise, tout en conservant une influence notable ou un contrôle conjoint, la part proportionnelle correspondante du montant cumulé des écarts de change est reclassée en résultat.

2.17. Juste valeur

Certaines méthodes comptables du Groupe de même que certaines informations à fournis impliquent d'évaluer la juste valeur d'actifs et de passifs financiers et non financiers. La mesure à la juste valeur concerne principalement les instruments de capitaux propres classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global et des instruments dérivés de couverture classés dans la catégorie de la juste valeur en contrepartie du résultat net.

Le Groupe a mis en place un dispositif pour contrôler les évaluations de juste valeur. Le Groupe fait appel aux spécialistes pour l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers.

Dans la mesure du possible, lors de l'évaluation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le Groupe s'appuie sur des données de marché observables. Les évaluations de juste valeur sont classées selon une hiérarchie comptant trois niveaux, en fonction des données utilisées dans la technique d'évaluation.

- Niveau 1 : juste valeur évaluée sur la base de cours (non ajustés) observés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- Niveau 2 : juste valeur évaluée à l'aide de données, autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminées à partir de prix) …

- Niveau 3 : juste valeur pour l'actif ou le passif évaluée à l'aide de données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Si les données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif correspondent à différents niveaux dans la hiérarchie de la juste valeur, la juste valeur obtenue est alors classée globalement au même niveau de hiérarchie que la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est significative pour la juste valeur prise dans son ensemble.

Le tableau suivant récapitule les actifs et passifs financiers évalués en juste valeur avec un classement du niveau d'évaluation de la juste valeur :

30/06/2023	**Niveau 1**	**Niveau 2**	**Niveau 3**
Actifs financiers en JVAERG			
Titres côtés (Amen Bank et ATL)	81 050 007	-	-
Autres	-	-	99
Actifs financiers en JVRN			
Instruments de couverture	-	-	-
Passifs financiers en JVRN			
Instruments de couverture	-	-	2 365 497

31/12/2022	**Niveau 1**	**Niveau 2**	**Niveau 3**
Actifs financiers en JVAERG			
Titres côtés (Amen Bank et ATL)	63 049 888	-	-
Autres	-	-	99
Actifs financiers en JVRN			
Instruments de couverture	-	-	-
Passifs financiers en JVRN			
Instruments de couverture	-	-	2 362 291

Les données du niveau 3 sont relative à :

- L'évaluation de la juste valeur des contrats à terme de change. En l'absence des données observables sur le marché, le Groupe utilise des techniques d'évaluation en utilisant des hypothèses financières relatives à l'évolution des cours de change à terme. L'impact de l'actualisation est jugé non significatif du fait que ces contrats sont à court terme.

2.18. Estimations significatives

Les principales estimations significatives ayant un impact sur les états financiers consolidés sont les suivantes :

a) Juste valeur des instruments financiers

- Afin de se couvrir contre le risque de change, le Groupe conclut des contrats à terme d'achat de devise. Le Groupe n'a pas opté pour la comptabilité de couverture et en conséquence les dérives sont évalués à la juste valeur en contrepartie du résultat. Pour l'estimation de la juste valeur des dérivés, le Groupe a utilisé des hypothèses financières notamment relatives à l'estimation des courts à terme à chaque date de clôture et un taux d'actualisation.

b) Politique d'amortissement

Les durées de vie économiques utilisées pour les immobilisations corporelles et les immeubles de placement font appel au jugement de la part du management. L'estimation de ces durées de vie économique est faite en fonction de l'estimation de consommation des avantages économiques futurs représentatifs d'un actif. Pour l'estimation de cette durée de vie Le Groupe tient compte des facteurs suivants
(a) la nature de l'actif et l'usage attendu de l'actif.
(b) l'usure physique attendue, qui dépend de facteurs opérationnels comme les cadences auxquelles l'actif est utilisé ou le programme de maintenance, ou les soins et la maintenance apportés à l'actif en dehors de sa période d'utilisation ;
(c) l'obsolescence technique ou commerciale ;
(d) les limites juridiques ou similaires sur l'usage de l'actif, telles que les dates d'expiration des contrats de location.

Les durées d'amortissement sont revues à chaque date de clôture en fonction de l'expérience du Groupe et en cas de changement, il est comptabilisé comme un changement d'estimation conformément à la norme IAS 8.

2.19. Information sectorielle

La principale activité du Groupe et la vente des voitures et les services connexes.

Le Groupe est considéré comme mono activité et intervient sur une seule zone géographique. La direction suit notamment les ventes des voitures par marque.

3. Note sur la gestion des risques

3.1. Facteurs de risques financiers

Les activités du Groupe l'exposent à divers risques financiers : risque de marché (y compris risque de change, risque de prix et risque de taux d'intérêt), risque de crédit et risque de liquidité. La direction du Groupe vise à minimiser les effets potentiellement négatifs de ces risques sur la performance financière de l'entité par le processus de suivi effectué par la Direction Financière et la Direction Générale du Groupe.

Voici les principales mesures prises par la direction du Groupe pour mesurer l'exposition et gérer le risque financier :

Risque	Exposition résultant de	Mesure	Management
Risque de marché (taux de change)	Les achats étrangers	Analyse de sensitivité	Instruments de couverture (Ex: Achat de devise à terme)
Risque de marché (taux d'intérêt)	Les emprunts à taux d'intérêt variables	Analyse de sensitivité	Risque non significatif
Risque de crédit	Trésorerie, équivalents de trésorerie, clients et autres débiteurs	Analyse par âge	Diversification des banques et étude de la qualité de la contrepartie
Risque de liquidité	Emprunts et autres passifs	Prévisions des flux de trésorerie	Gestion du fonds de roulement

Désignation	30 Juin 2023	31 Décembre 2022
Créances clients	152 261 698	137 707 019
Autres actifs courants [1] !	4 031 220	6 651 333
Liquidités et équivalents de liquidités	17 467 078	17 503 836
Prêts au personnel	2 445 969	1 934 949
Dépôts et cautionnements	32 999	492 028
Avances au personnel	116 661	142 608
Total des actifs financiers au coût amorti	**176 355 625**	**164 431 773**
Actifs financiers à la JV par les AERG	81 050 106	63 049 987
Total des actifs financiers à la JV	**81 050 106**	**63 049 987**

[1] Les avances fournisseurs et les charges constatées d'avance sont exclues.

Désignation	30 Juin 2023	31 Décembre 2022
Emprunts	100 344 123	67 622 292
Créditeurs et autres créditeurs divers**	167 370 111	201 673 766
Total des passifs financiers au coût amorti	**267 714 234**	**269 296 058**
Passifs financiers à la JV par le résultat net	2 365 497	2 362 291
Total des passifs financiers à la JV	**2 365 497**	**2 362 291**

[2] Les avances clients et les produits constatés d'avance sont exclus.

3.1.1. Risques de marché

a. Risque de change

Le risque de change découle des taux de change qui influent sur les paiements et les rentrées de fonds en devises étrangères, ainsi que sur l'évaluation des actifs et des passifs en devises étrangères. Compte tenu de la nature des activités de l'entité, cette dernière effectue des transactions significatives libellées en devises étrangères notamment les achats de voitures effectuées en devise (principalement en Euro et USD). En conséquence, l'entité est exposée au risque de change.

Pour faire face à ce risque, l'entité a opté pour la conclusion des contrats d'achat à terme de devise (Achats Forward).

b. Risque de prix

L'exposition au risque des prix est limitée du fait que le Groupe conclut des contrats de change à terme afin de limiter l'effet de change sur le coût d'achat. Par ailleurs, les prix de vente sur le marché sont fixés automatiquement en fonction du coût d'achat des voitures ce qui garantit une certaine marge à la société mère et limite donc l'exposition de la société mère au risque des prix.

c. Risque du taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt provient principalement des emprunts à long terme.
Ces emprunts ont été négociés avec des taux variables compris entre TMM + 1,85 % et TMM + 2,75%. Ces emprunts exposent l'entité aux risques de flux de trésorerie.
Les crédits leasing ont été négociés à un taux d'intérêt fixe et n'exposent pas l'entité à un risque de taux d'intérêt.

Au 30 juin 2023, si le taux d'intérêt augmentait/baissait de 0,5%, toutes les autres variables restant constantes, le résultat net de la période aurait été inférieur / supérieur de 58 524 DT.

3.1.2. Risques de crédit

Le risque de crédit découle des liquidités et équivalent de liquidité ainsi que des créances clients du Groupe. Le suivi de la gestion des risques pour l'ensemble de l'entité est assuré par la direction générale et la direction financière du Groupe.

Le Groupe traite avec des banques ayant une notation de crédit et une solvabilité élevée et qui sont soumises au contrôle de la Banque centrale de Tunisie.

Pour les clients, le Groupe analyse les risques de crédit de chaque nouveau client potentiel avant d'être approuvé en tant que client, conformément aux politiques établies par l'entité.

La direction financière assure le suivi du respect des conditions de crédit et examine les cas de défaut et le suivi de vieillissement de la créance afin de prendre les décisions nécessaires ou pour transférer le dossier du client défaillant au service juridique pour prendre les actions nécessaires.

L'exposition maximale au risque de crédit est égale au montant des créances ainsi que les avoirs auprès des banques.

Avoirs en banques et dépôts bancaires :

Notation	Signification de la note	30 Juin 2023	31 décembre 2022
Baa1	Qualité moyenne inférieure	163 433	284 133
Ba1	Spéculatif	-	-
Ba2	Spéculatif	-	-
B2	Très spéculatif	710 885	-
B3	Très spéculatif	2 961 684	322 902
Caa1	Risque élevé	447 995	4 148 516
Caa2	Ultra spéculatif	4 185 759	8 369 703
Non notées	-	821 207	1 566 148
Total		**9 290 963**	**14 691 402**

La notation des avoirs en banques et dépôts bancaires se base sur l'unique échelle de notation financière de l'agence de notation Standard & Poor's.

3.1.3. Risque de liquidité

L'objectif de la gestion du risque de liquidité est de s'assurer que le Groupe dispose de financement suffisant pour faire face à ses obligations actuelles et futures.

La direction fait des projections de flux de trésorerie sur une base mensuelle, et prend les mesures nécessaires pour négocier avec les fournisseurs, suivre le processus de recouvrement et gérer les stocks afin d'assurer le maintien d'une trésorerie suffisante pour régler les dettes du Groupe.

La direction surveille les prévisions des besoins en liquidités de l'entité afin de s'assurer qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour répondre aux besoins opérationnels tout en conservant à tout moment une marge de manœuvre suffisante. Ces prévisions tiennent compte des plans de financement du Groupe, du respect des covenants, du respect des objectifs de ratios de situation financière.

Le tableau ci-dessous résume les échéances des passifs financiers non actualisés du Groupe à la fin de la période :

30 Juin 2023	Jusqu'à 3 mois	Entre 3 mois et 1 an	Entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Emprunts[1]	10 549 123	1 351 853	4 205 532	
Billets à ordre	7 643 712	-	-	-
Effets escomptes et non échus	77 765 192	-	-	-
Total	**95 958 027**	**1 351 853**	**4 205 532**	**-**

[1] Echéances y compris les intérêts.

31 décembre 2022	Jusqu'à 3 mois	Entre 3 mois et 1 an	Entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Emprunts *	6 384 819	897 370	3 988 313	-
Billets à ordre	8 088 318	-	-	-
Effets escomptes et non échus	49 282 195	-	-	-
Total	**63 755 332**	**897 370**	**3 988 313**	**-**

[2] Echéances y compris les intérêts.

Au 30 juin 2023, si le taux d'intérêt augmentait/baissait de 0,5%, toutes les autres variables restant constantes, le résultat net de la période aurait été inférieur / supérieur de 58 524 DT.

3.2. Gestion du capital

Les objectifs du Groupe en matière de gestion du capital sont de préserver sa capacité à poursuivre ses activités afin d'offrir un retour sur investissement aux actionnaires et de maintenir une structure financière optimale pour réduire le coût du capital.

Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, le Groupe peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser le capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions ou vendre des actifs pour réduire la dette.

Le Groupe surveille les fonds propres sur la base du ratio d'endettement. Ce ratio est calculé en divisant la dette nette sur le capital. La dette nette représente tous les emprunts et découverts et les effets à payer à long terme moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Le capital est la somme des capitaux propres, majorés des dettes nettes.

Les ratios d'endettement au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022 sont les suivants :

Gestion du risque de capital	**30 Juin 2023**	**31 Décembre 2022**
Emprunts	100 344 123	67 622 292
Créditeurs et autres créditeurs divers	167 370 111	201 673 765
Liquidités et équivalents de liquidités	(17 467 078)	(17 503 836)
Dettes nettes	**250 247 156**	**251 792 221**
Total capitaux propres	**223 389 210**	**203 385 016**
Total capital	**473 636 366**	**455 177 237**
Gearing ratio	**53%**	**55%**

4. Notes explicatives des principales rubriques des états financiers consolidés

A – ACTIFS :

A1. Immobilisations incorporelles et corporelles

(En dinar tunisien)	Franchise	Sites Web	Licences & Logiciels	Terrains	Constructions	Matériel informatique	Droits d'utilisation de matériel de transport (**)	Matériel de transport	Matériel et mobilier de bureaux	Matériels et outillages	Matériel de localisation	Agencements et installations	Droits d'utilisation de Constructions (*)	En cours Corporelles	En cours Incorporelles	Total
VALEURS BRUTES																
01/01/2023	**63 024**	**20 000**	**4 966 496**	**9 648 736**	**45 803 763**	**2 649 354**	**406 897**	**14 027 222**	**1 906 931**	**8 256 649**	**69 804**	**24 261 070**	**1 621 921**	**967 332**	**-**	**114 669 199**
Acquisitions	-	-	236 509	-	-	271 987	-	2 316 857	20 542	199 907	-	307 738	1 074 545	791 633	-	5 210 718
Cessions	-	-	-	-	-	-	-	(416 490)	-	-	-	-	-	-	-	(416 490)
Reclassifications	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mise en rebut	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Incidence de la variation des cours de change	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-	-	224 688	-	-	-	-	-	(224 688)	-	-
30/06/2023	**63 024**	**20 000**	**5 203 005**	**9 648 736**	**45 803 763**	**2 921 341**	**406 897**	**16 152 277**	**1 927 473**	**8 456 556**	**69 804**	**24 568 808**	**2 696 466**	**1 534 277**	**0**	**119 472 427**

* Il s'agit des droits d'utilisation rattachés aux contrats de location du Groupe ont été traités conformément à IFRS 16.

** Il s'agit du matériel de transport acquis par leasing par la filiale STLV.

(En dinar tunisien)	Franchise	Sites Web	Licences & Logiciels	Terrains	Constructions	Matériel informatique	Droits d'utilisation de matériel de transport*	Matériel de transport	Matériel et mobilier de bureaux	Matériel et outillages	Matériel de localisation	Agencements et installations	Droits d'utilisation	En cours Corporelles	En cours Incorporelles	Total
AMORTISSEMENTS CUMULES																
01/01/2023	**-63 024**	**-20 000**	**-3 248 932**	**-**	**-13 939 776**	**-1 939 178**	**-343 817**	**-4 173 767**	**-1 251 569**	**-5 801 434**	**-69 804**	**-14 081 261**	**-712 024**	**-**	**-**	**-45 644 586**
Dotation de l'exercice	-	-	-357 437	-	- 1 024 353	-172 924	-42 852	-947 499	-67 911	-254 260	-	-721 061	-174 998	-	-	-3 763 295
Provision pour dépréciation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Reprises sur cessions	-	-	-	-	-	-	-	318 895	-	-	-	-	-	-	-	318 895
Mise en rebut	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Incidence de la variation des cours de change	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
30/06/2023	**-63 024**	**-20 000**	**-3 606 369**	**0**	**-14 964 129**	**-2 112 102**	**-386 669**	**-4 802 371**	**-1 319 480**	**-6 055 694**	**-69 804**	**-14 802 322**	**-887 022**	**-**	**-**	**-49 088 986**
VALEURS NETTES COMPTABLES																
31/12/2022	**-**	**-**	**1 717 564**	**9 648 736**	**31 863 987**	**710 176**	**63 080**	**9 853 455**	**655 362**	**2 455 215**	**-**	**10 179 809**	**909 897**	**967 332**	**-**	**69 024 613**
30/06/2023	**-**	**-**	**1 596 636**	**9 648 736**	**30 839 634**	**809 239**	**20 228**	**11 349 906**	**607 993**	**2 400 862**	**-**	**9 766 486**	**1 809 444**	**1 534 277**	**-**	**70 383 441**

A2. Immeubles de placement

Les immeubles de placement et les droits d'utilisation s'élèvent au 30 juin 2023 7 005 004 DT contre 7 058 445 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	30/06/2023	31/12/2022
Terrain	6 839 301	6 839 301
Immeuble bâti	353 185	353 185
Amortissement	(187 482)	(134 041)
Immeubles de placement nets	**7 005 004**	**7 058 445**

Les revenus des immeubles de placement se détaillent comme suit :

Désignations	30/06/2023	30/06/2022
Revenus de l'immeuble bâti	36 000	36 000
Total	**36 000**	**36 000**

A3. Actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG s'élèvent au 30 juin 2023 à 81 050 106 DT contre 63 049 987 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	30/06/2023	31/12/2022
Amen Bank	71 395 753	55 049 125
ATL	9 654 254	8 000 763
Autres	99	99
Total	**81 050 106**	**63 049 987**

A4. Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers au coût amorti à long terme s'élèvent au 30 juin 2023 à 1 536 849 DT contre 2 055 330 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	30/06/2023	31/12/2022
Prêts au personnel (LT)	1 503 850	1 563 302
Dépôt et cautionnements	482 722	712 513
Total	**1 986 572**	**2 275 815**
Provisions sur dépôts et cautionnements	(449 723)	(220 485)
Total	**1 536 849**	**2 055 330**

La variation des provisions sur les dépôts et cautionnements entre le 31/12/2022 et le 30/06/2023 s'analyse comme suit :

Désignations	30/06/2023	31/12/2022
Début de période	**220 485**	**642 511**
Provision constituée au cours de la période	229 238	220 485
Reprise sur provision	-	(642 511)
Fin de période	**449 723**	**220 485**

Les actifs financiers au coût amorti à court terme s'élèvent au 30 juin 2023 à 7 058 780 DT contre 407 615 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	30/06/2023	31/12/2022
Placements à court terme	6 000 000	-
Avances au personnel	116 661	142 608
Prêts au personnel (CT)	942 119	371 647
Sous-total	**7 058 780**	**514 255**
Provisions sur les prêts au personnel	-	(106 640)
Total	**7 058 780**	**407 615**

Les actifs financiers au coût amorti comprennent les éléments suivants :

Au 30/06/2023	Courant	Non-courant	Total
Placements à court terme	6 000 000	-	6 000 000
Prêts au personnel	942 119	1 503 850	2 445 969
Avances au personnel	116 661	-	116 661
Dépôt et cautionnements	-	482 722	482 722
Sous total	**7 058 780**	**1 986 572**	**9 045 352**
Provisions	-	(449 723)	(449 723)
Total	**7 058 780**	**1 536 849**	**8 595 629**

Au 31/12/2022	Courant	Non-courant	Total
Prêts au personnel	371 647	1 563 302	1 934 949
Avances au personnel	142 608	-	142 608
Dépôt et cautionnements	-	712 513	712 513
Sous total	**514 255**	**2 275 815**	**2 790 070**
Provisions	(106 640)	(220 485)	(327 125)
Total	**407 615**	**2 055 330**	**2 462 945**

A.5. Stocks

Les stocks s'élèvent au 30 juin 2023 à 162 285 221 DT contre 177 510 324 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	30/06/2023	31/12/2022
Volkswagen	11 947 733	9 450 431
Volkswagen Utilitaires	9 436 791	12 485 451
Audi	21 356 951	30 570 319
Porsche	3 088 101	-
SEAT	24 010 016	22 865 545
SKODA	18 182 515	14 027 870
Renault Trucks	9 050 340	14 598 653
Stock véhicules neufs encours de dédouanement	38 320 875	49 214 671
Stock de pièces de rechange	23 704 786	21 101 668
Stock de pièces de rechange en cours de dédouanement	1 920 078	2 713 694
Stock VO	4 564 213	3 191 008
MAN	214 281	214 281
Stock de carburants et lubrifiants	28 818	12 155
Sous-total	**165 825 498**	**180 445 746**
Provision pour dépréciation stocks	(3 540 277)	(2 935 422)
Total	**162 285 221**	**177 510 324**

La variation des provisions sur les stocks entre le 31/12/2022 et le 30/06/2023 s'analyse comme suit :

Désignations	30/06/2023	31/12/2022
Début de période	**2 935 422**	**3 334 809**
Provision constituée au cours de la période	604 855	686 692
Reprise sur provision	-	(1 086 079)
Fin de période	**3 540 277**	**2 935 422**

A.6. Créances clients

Les créances clients s'élèvent au 30 juin 2023 à 152 261 698 DT contre 137 707 019 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	30/06/2023	31/12/2022
Effets escomptés non échus	77 764 385	49 282 195
Effets à recevoir	32 667 712	58 445 276
Clients comptes courants	45 219 773	34 642 012
Clients travaux en cours	1 062 844	622 168
Clients douteux	983 389	979 831
Effets et chèques impayés	195 620	156 492
Sous-total	**157 893 723**	**144 127 974**
Provisions sur les clients	(5 632 025)	(6 420 955)
Total	**152 261 698**	**137 707 019**

La variation des provisions sur les créances clients entre le 31/12/2022 et le 30/06/2023 s'analyse comme suit :

Désignations	30/06/2023	31/12/2022
Début de période	**6 420 955**	**4 391 706**
Provision constituée au cours de la période	171 827	2 335 402
Reprise sur provision	(960 757)	(306 153)
Fin de période	**5 632 025**	**6 420 955**

A7. Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'élèvent au 30 juin 2023 à 9 116 426 DT contre 18 355 773 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	30/06/2023	31/12/2022
Fournisseurs, avances et acomptes	1 384 756	9 554 934
Reports d'impôts et taxes	4 305 378	8 424 484
Produits à recevoir	2 403 035	1 907 270
Débiteurs divers	74 115	12 615
Charges constatées d'avance	3 700 450	2 149 506
Sous-total	**11 867 734**	**22 048 809**
Provisions sur les autres actifs courants	(2 751 308)	(3 693 036)
Total	**9 116 426**	**18 355 773**

La variation des provisions sur les autres actifs courants entre le 31/12/2022 et le 30/06/2023 s'analyse comme suit :

Désignations	30/06/2023	31/12/2022
Début de période	**3 693 036**	**1 236 051**
Provision constituée au cours de la période	5 707	3 269 841
Reprise sur provision	(947 435)	(812 856)
Fin de période	**2 751 308**	**3 693 036**

A.8. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 30 juin 2023 à 17 467 078 DT contre 17 503 836 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	30/06/2023	31/12/2022
Banques créditrices	6 846 820	14 691 402
Placements SICAV	2 560 135	-
Liquidités disponibles chez les intermédiaires en bourse	2 444 143	-
Effets à l'encaissement	3 319 468	1 475 352
Caisses	37 416	30 843
Régie d'avance et accréditifs	2 259 096	1 306 239
Total	**17 467 078**	**17 503 836**

C –Capitaux propres :

C.1 Autres éléments du résultat global

Le détail de la variation des autres éléments du résultat global de la période se présente comme suit :

Solde au 31 décembre 2021	**2 576 518**
Gains actuariels	54 983
Réévaluation des instruments financiers par le biais des AERG	7 349 205
Impôts différés sur les AERG *	(1 561 325)
Solde au 31 décembre 2022	**8 419 381**
Gains actuariels	3 059
Réévaluation des instruments financiers par le biais des AERG	18 000 135
Impôts différés sur les AERG *	(1 065)
Solde au 30 juin 2023	**26 421 510**

[1] y compris l'impact du changement du taux d'IS sur les autres éléments du résultat global constatés au cours des périodes précédentes.

B –PASSIFS :

P.1 Emprunts et obligations locatives :

Les emprunts s'élèvent au 30 juin 2023 à 100.460.024 DT contre 67.622.530 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

30/06/2023	Courant	Non-courant	Total
Emprunt Amen Bank	1 237 464	3 698 562	4 936 026
Billets à ordre	7 643 712	0	7 643 712
Crédit à Court Terme ATB	10 000 000	0	10 000 000
Effets escomptés et non échus	77 764 385	0	77 764 385
Intérêts courus et non échus sur emprunts	115 901	0	115 901
Total	**96 761 462**	**3 698 562**	**100 460 024**

31/12/2022	Courant	Non-courant	Total
Emprunts Amen Bank	6 844 253	3 407 526	10 251 779
Billets à ordre	8 088 318	-	8 088 318
Effets escomptés et non échus	49 282 195	-	49 282 195
Autres	238	-	238
Total	**64 215 004**	**3 407 526**	**67 622 530**

Les obligations locatives découlant de l'application de la norme IFRS 16 aux contrats de location contractés par le Groupe ont totalisé 1 975 715 DT au 30 juin 2023 contre un solde de 1 045 724 DT au 31 décembre 2022.

Le tableau de variation des emprunts consolidé se détaille comme suit au 30 juin 2023 :

	31/12/2022	Remboursements	Reclassements	Nouveaux crédits	30/06/2023
Emprunt Amen Bank					
Non-courant	3 407 526	-	(813 031)	1 104 067	3 698 562
Courant	844 253	(419 820)	813 031	-	1 237 464
Crédit à Court Terme Amen Bank					
Courant	6 000 000	(6 000 000)	-	-	-
Crédit à Court Terme ATB					
Courant	-	-	-	10 000 000	10 000 000
Billets à ordre					
Courant	8 088 318	(26 337 112)	-	25 892 506	7 643 712
Effets escomptés et non échus					
Courant	49 282 195	(49 282 195)	-	77 764 385	77 764 385
Total courant	**64 214 767**	**(82 039 128)**	**813 031**	**113 656 891**	**96 645 561**
Total Non-courant	**3 407 526**	**-**	**-813 031**	**1 104 067**	**3 698 562**

Les emprunts par banque se détaillent comme suit :

Banque	Termes	Montant principal	Taux d'intérêt*	30/06/2023	31/12/2022
Emprunt Amen Bank (Ennakl Automobiles)	7 ans	6 000 000	TMM +2%	3 831 959	4 237 807
Emprunt Amen Bank (Ennakl Automobiles)	3 mois, 18 jours	16 000 000	TMM +2%	-	6 000 000
Emprunt ATB (Ennakl Automobiles)	90 jours	10 000 000	TMM +2%	10 000 000	-
Emprunt Amen Bank (STLV)	36 mois	1 104 067	8,50%	1 104 067	-
Emprunt Amen Bank (STLV)	36 mois	215 800	TMM +2,75%	-	13 972
Billets à ordre Amen Bank (Ennakl Automobiles)	90 jours	77 764 385	TMM +1,5%	7 643 712	8 088 318
Effets escomptés et non échus Amen Bank, Attijari Bank et ATB (Ennakl Automobiles)	Max 90 jours	24 593 028	TMM +1% - TMM +1,5%	77 764 385	49 282 195
Total				**100 344 123**	**67 622 292**

[1] Le TMM correspond au taux moyen du marché monétaire tunisien (taux moyen mensuel du marché monétaire publié par la Banque Centrale de Tunisie).

P.2. Provision pour indemnité de départ à la retraite

Les provisions pour indemnité de départ à la retraite s'élèvent au 30 juin 2023 à 356 533 DT contre 352 443 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2023	31/12/2022
Début de l'exercice	**352 443**	**369 268**
Coût des services rendus	10 941	23 707
Charge financière	15 714	34 426
Gain/perte actuarielle (OCI)	(3 059)	(54 983)
Remboursements	(19 506)	(19 975)
Fin de l'exercice	**356 533**	**352 443**

P.3. Provisions pour risques et charges

Les provisions s'élèvent au 30 juin 2023 à 9 251 291 DT contre 7 580 492 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	30/06/2023	31/12/2022
Provisions pour risques et charges	9 251 291	7 580 492
Total	**9 251 291**	**7 580 492**

P.4. Actifs et passifs d'impôts différés

Les actifs d'impôts différés et les passifs des impôts différés du Groupe s'élèvent au 30 juin 2023 à 6 098 911 DT et 1 521 068 DT respectivement.

Le détail des actifs et passifs d'impôts différés au 30 juin 2023 se présente comme suit :

Différences temporelles attribuables aux :	**Ennakl**	**CARGROS**	**STLV**	**Total**
Provision pour départ à la retraite	122 287	2 696	-	124 983
Provision pour litiges	1 514 276	16 000	-	1 530 276
Provisions sur les titres	1 389 389	68 612	-	1 458 001
Pertes de change latentes	301 760	121 291	-	423 051
Instruments de couverture	789 676	27 512	-	817 188
Plus-value de cession d'immobilisation AERG	474 752	-	-	474 752
Marge sur stocks finaux AERG	244 542	-	-	244 542
Contrats de location	58 788	-	475	59 263
Provisions sur les stocks et cautions	591 220	375 635	-	966 855
Total des actifs d'impôts différés	**5 486 690**	**611 746**	**475**	**6 098 911**
Gains de change latents	(361 615)	-	-	(361 615)
Produits à recevoir	(54 754)	-	-	(54 754)
Amortissements différés	(1 104 699)	-	-	(1 104 699)
Total des passifs d'impôts différés	**(1 521 068)**	**-**	**-**	**(1 521 068)**
Solde net	**3 965 621**	**611 747**	**475**	**4 577 843**

Le tableau des mouvements des actifs et passifs d'impôt différé de la période se présente comme suit :

Mouvements 2023	Solde au 31 décembre 2022	En résultat de la période	En résultat global via les AERG	Solde au 30 juin 2023
Provision pour départ à la retraite	**123 782**	2 266	(1 065)	**124 983**
Provision pour litiges	**672 551**	857 725	-	**1 530 276**
Pertes de change latentes	**966 491**	(543 440)	-	**423 051**
Plus-value de cession ICO	**462 441**	12 311	-	**474 752**
Provisions sur les titres	**1 458 001**	-	-	**1 458 001**
Marge sur stocks finaux ICO	**238 368**	6 174	-	**244 542**
Gains de change latents	**(1 649 692)**	1 288 077	-	**(361 615)**
Produits à recevoir	**(32 052)**	(22 702)	-	**(54 754)**
Instruments de couverture	**802 769**	14 419	-	**817 188**
Amortissements différés	**(1 185 076)**	80 377	-	**(1 104 699)**
Provisions sur les stocks et cautions	**729 244**	237 611	-	**966 855**
Contrats de location	**48 898**	10 365	-	**59 263**
Total	**2 635 725**	**1 943 183**	**(1 065)**	**4 577 843**

Le tableau de réconciliation entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt effective se présente comme suit :

En Dinars Tunisien	**2023**
Résultat avant impôt provenant des activités poursuivies	**30 054 579**
Taux d'impôt	39%
Impôt sur les sociétés (théorique)	**11 721 286**
Effet de:	
provisions et charges non déductibles	1 848 828
produits non imposables	(5 017 850)
Charge d'impôt de l'exercice au titre des activités poursuivies	**8 552 264**

La variation du passif d'impôt courant au 30 juin 2023 se détaille comme suit :

Désignation	**Montant**
Passif d'impôt courant au 31 décembre 2022	**9 445 892**
Charge d'impôt exigible de 2023	**10 495 447**
Paiement d'impôts en 2023	(15 664 838)
Passif d'impôt courant au 30 juin 2023	**4 276 501**

P.5. Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs s'élèvent au 30 juin 2023 153 458 982 DT contre 191 615 266 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	30/06/2022	31/12/2022
Fournisseurs étrangers	144 231 214	180 645 337
Fournisseurs locaux	8 103 686	9 344 031
Fournisseurs, factures non parvenues	577 115	1 274 666
Fournisseurs d'immobilisations	133 244	57 562
Fournisseurs, retenues de garantie	259 383	293 670
Fournisseurs, effets à payer	154 340	-
Total	**153 458 982**	**191 615 266**

Les dettes fournisseurs sont généralement payées dans un délai qui ne dépasse pas 90 jours suivant leur constatation.

La valeur comptable des dettes commerciales et autres dettes est considérée comme étant égale à leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

P.6. Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent au 30 juin 2023 à 16 655 932 DT contre 11 125 149 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	30/06/2023	31/12/2022
Charges à payer	4 612 220	5 178 691
CNSS	1 916 749	1 781 777
Provisions pour congés payés	827 188	582 275
Etat, impôts et taxes à payer	5 751 032	2 328 102
Créditeurs divers	45 819	32 099
Assurance groupe	642 691	51 637
Produits constatés d'avance	147 677	101 870
Débours sur droits de douane et cartes grises	111 430	99 919
Avances reçues des clients	2 597 126	964 779
Dépôts et cautionnement	4 000	4 000
Total	**16 655 932**	**11 125 149**

P.7. Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net s'élèvent au 30 juin 2023 à 2 365 497 DT contre 2 362 291 DT au 31 décembre 2022 et représentent des instruments de couverture passifs.

C – L'ETAT DE RESULTAT :

R.1. Produits issus des contrats avec les clients

Les produits issus des contrats avec les clients s'élèvent au 30 juin 2023 à 330 165 241 DT contre 256 136 946 DT au 30 juin 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	30/06/2023	30/06/2022
Ventes de véhicules neufs	274 123 331	210 598 851
Ventes pièces de rechange et lubrifiants	43 704 860	38 390 565
Ventes de travaux atelier	3 619 729	1 165 131
Locations de véhicules	2 478 126	1 916 320
Ventes de véhicules utilisés	5 755 075	3 952 380
Ventes d'accessoires de véhicules neufs	478 435	86 612
Ventes de travaux extérieurs sur véhicules neufs	-	18 739
Ventes de carburants	5 685	8 348
Total	**330 165 241**	**256 136 946**

R.2. Coûts des ventes

Les coûts des ventes s'élèvent au 30 juin 2023 à 270 849 797 DT contre 201 852 307 DT au 30 juin 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	30/06/2023	30/06/2022
Achats atelier	101 011	116 097
Achats des accessoires	19 848	53 100
Charge personnel direct	2 556 663	1 048 616
Coût des pièces de rechange vendues	33 560 572	27 317 001
Coût des véhicules d'occasion vendus	5 673 140	3 880 605
Coût des véhicules neufs vendus	228 227 847	167 776 585
Travaux extérieurs	105 861	56 867
Dotations aux provisions sur stocks VN & PR	604 855	2 376 447
Reprise de provisions sur stocks VN & PR	-	(773 011)
Total	**270 849 797**	**201 852 307**

R.3. Frais de commercialisation et de distribution

Les frais de commercialisation et de distribution s'élèvent au 30 juin 2023 à 10 887 411 DT contre 10 396 059 DT au 30 juin 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	30/06/2023	30/06/2022
Autres frais sur ventes	1 729 779	1 340 608
Frais de déplacements	635 793	480 312
Charge de personnel	7 258 605	6 752 454
Publicité et insertions	784 968	1 186 205
Consommables	147 817	156 326
Location diverses	40 371	104 121
Cadeaux, réceptions et restaurations	60 815	125 423
Honoraires	65 445	56 303
Redevances et royalties	151 329	194 307
Impôts et taxes	12 489	-
Total	**10 887 411**	**10 396 059**

R.4. Charges administratives

Les charges administratives s'élèvent au 30 juin 2023 à 19 017 447 DT contre 13 857 907 DT au 30 juin 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	30/06/2023	30/06/2022
Charge de personnel	6 574 926	4 825 262
Dotation aux amortissements	3 816 732	3 557 539
Impôts et taxes	1 251 082	841 471
Honoraires	761 710	718 567
Energie	467 045	438 910
Frais bancaire	2 511 297	2 527 692
Entretien et réparation	823 364	638 407
Assurance	606 550	504 945
Gardiennage	267 939	316 598
Dotations aux provisions pour risques et charges	3 710 098	2 221 078
Dotations aux provisions sur créances	406 772	1 678 443
Reprises de provisions sur créances	(1 908 192)	(276 587)
Reprises de provisions pour risques et charges	(2 039 301)	(5 075 561)
Abonnement	1 223 444	480 498
Fournitures de bureaux	94 877	112 298
Frais de formation	84 128	42 040
Vêtements de travail	124 219	100 028
Dons et subventions	25 280	35 450
Frais de télécommunications	126 912	126 702
Autres frais administratifs	88 565	44 127
Total	**19 017 447**	**13 857 907**

R.5. Autres produits

Les autres produits s'élèvent au 30 juin 2023 à 445 020 DT contre 313 995 DT au 30 juin 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	30/06/2023	30/06/2022

Produits non récurrents	150 744	33 212
Profits sur cessions d'immobilisations	136 553	1 446
Location	36 000	22 458
Ristournes TFP	29 271	174 119
Remboursements d'assurance	49 315	46 446
Autres services	43 137	36 314
Total	**445 020**	**313 995**

R.6. Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 30 juin 2023 à 1 954 594 DT contre 4 284 410 DT au 30 juin 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	**30/06/2023**	**30/06/2022**
Pertes sur cessions d'immobilisations	83 149	53 314
Pénalités de retard	1 832 335	147 576
Autres pertes	30 832	4 083 228
Pertes sur créances irrécouvrables	8 278	292
Total	**1 954 594**	**4 284 410**

R.7. Produits financiers

Les produits financiers s'élèvent au 30 juin 2023 à 5 407 104 DT contre 3 902 908 DT au 30 juin 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	**30/06/2023**	**30/06/2022**
Dividendes reçus	5 021 043	3 661 466
Intérêts créditeurs	164 990	110 809
Intérêts sur prêts au personnel	199 284	125 684
Produits nets sur placements	21 787	4 949
Total	**5 407 104**	**3 902 908**

R.8. Charges financières

Les charges financières s'élèvent au 30 juin 2023 à 3 253 537 DT contre 2 932 157 DT au 30 juin 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	30/06/2023	30/06/2022
Intérêts sur comptes courants	3 613	9 937
Intérêts sur escomptes d'effets	2 454 502	1 024 794
Intérêts sur emprunts	600 680	835 590
Charges financières sur obligations locatives	175 823	45 163
Pertes sur instruments de couverture	3 206	999 229
Charge financière - IDR	15 713	17 444
Total	**3 253 537**	**2 932 157**

Tableau de passage de charges par nature

Les charges par nature se détaillent comme suit :

Désignations	30/06/2023	30/06/2022
Achats consommés	265 509 993	201 898 468
Salaires, traitements et avantages du personnel	16 327 394	12 432 920
Autres charges d'exploitation	8 456 646	5 882 599
Dotations aux amortissements et aux provisions	8 711 634	3 707 474
Impôts, taxes et versements assimilés	1 263 571	841 471
Honoraires	685 464	703 053
Total	**300 954 702**	**225 465 985**

D – INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES DU GROUPE :

Les opérations réalisées avec les parties liées du Groupe ENNAKL AUTOMOBILES, durant le premier semestre 2023, se présentent comme suit :

A) Société mère ENNAKL AUTOMOBILES

Frais d'assurance encourus avec la COMAR
La société ENNAKL AUTOMOBILES a encouru auprès de la COMAR, au 30 juin 2023, des frais d'assurance s'élevant à 1 264 229 dinars.

Obligations et engagements avec les dirigeants
Les rémunérations servies aux dirigeants de la société au 30 juin 2023 peuvent être synthétisées comme suit :

	M. Abdelatif HAMAM	M. Ibrahim DEBBACHE	M. Anouar Ben Ammar	M. Laâroussi BEN YEDDER	M. Ahmed Maher JAIET	M. Mohamed Habib LASRAM
Nature de la rémunération brute	**Président du conseil**	**Directeur Général****	**Directeur Général ****	**Secrétaire Général**	**Directeur Général Adjoint**	**Directeur Général Adjoint**
Rémunération brute (*)	66 667	120 411	57 872	200 616	223 616	238 316

* Rémunération brute totale incluant salaires, primes et avantages en nature (voitures de fonction et quotas d'essence)
** Nomination d'un nouveau DG M. Anouar Ben Ammar à la suite de la décision de l'AGO du 25 avril 2023.

Rémunérations servies aux représentants permanents des administrateurs membres du comité permanent d'audit
La société ENNAKL AUTOMOBILES a inscrit au premier semestre de 2023 en charges à payer la rémunération revenant aux membres du comité permanent d'audit (composé d'administrateurs et de non-administrateurs) pour un montant de 15 000 DT.

Rémunérations servies aux administrateurs
Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2023. Au titre du premier semestre 2023, la charge s'élève à 70 000 DT et est non encore réglée au 30 juin 2023.

Participation aux frais de siège de la société PGI Holding
La société ENNAKL AUTOMOBILES a comptabilisé en charge à payer pour le compte de la PGI Holding le montant de 80 000 DT HT à titre de participation aux frais de siège de cette dernière suivant la convention conclue à cet effet.

Emprunt à court terme auprès de l'Amen Bank :
En 2022, la société Ennakl Automobiles a obtenu un emprunt à court terme auprès de l'Amen Bank aux modalités suivantes :

Date : 07/11/2022
Principal : 16 000 000 dinars
Mode de paiement : 4 mois
Taux d'intérêt : TMM + 2%

En garantie du remboursement de cet emprunt, Ennakl Automobiles a consenti un nantissement sur 2 666 921 actions d'Arab Tunisian Lease (ATL) dont la valeur boursière s'élève, au 04 novembre 2022 soit la date de souscription du crédit, à 7 894 086 DT.

Ce prêt a fait l'objet de remboursement au cours de l'exercice 2023 à hauteur de la partie restante qui totalise la somme de 6 000 000 DT au cours de 2023. Les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 73 233 DT.

Emprunt bancaire auprès de l'Amen Bank

La société ENNAKL AUTOMOBILES a obtenu un emprunt auprès de l'Amen Bank aux modalités suivantes :

- Date : 17/04/2020
- Principal : 6 000 000 dinars
- Mode de paiement : 84 mois
- Taux d'intérêt : 9,35%

Ce prêt a fait l'objet de remboursement au premier semestre 2023 à hauteur de 405 849 DT. Par ailleurs, les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 189 223 DT au 30 juin 2023.

Opérations d'achats et de ventes réalisées avec les parties liées (Groupe Amen Bank et Groupe PGH) au 30 juin 2023

La société ENNAKL AUTOMOBILES a facturé à titre de vente de véhicules neufs et de prestations de services lors du premier semestre 2023 les montants suivants (En TTC) :

- « COMAR » : 526 503 DT ;
- « CAFES BEN YEDDER » : 394 682 DT ;
- « PGH » : 305 923 DT ;
- « EL MAZRAA » : 82 300 DT ;
- « PARENIN » : 1 451 394 DT ;
- « CAFES BONDIN » : 15 223 DT ; et
- « AMEN BANK » : 1 789 847 DT

Opérations de vente par leasing réalisées jusqu'au 30/06/2023 et financées par la société Tunisie Leasing et Factoring

La société Tunisie Leasing et Factoring a financé des opérations de vente réalisées par la société ENNAKL AUTOMOBILES durant le premier semestre 2023 pour un montant total de 43 492 237 DT TTC.

Opérations de vente par leasing réalisées jusqu'au 30/06/2023 et financées par la société ATL

La société ATL a financé des opérations de vente réalisées par la société ENNAKL AUTOMOBILES durant le premier semestre 2023 pour un montant total de 23 614 850 DT TTC.

Billets à ordre avec Amen Bank

Au cours du premier semestre 2023, ENNAKL AUTOMOBILES a souscrit et encaissé des billets à ordre auprès de l'Amen Bank aux modalités suivantes :

- Taux d'intérêt : TMM+1,5%
- Echéance : 90 jours

Au 30 juin 2023, le solde des billets à ordre souscrits et non encore échus s'élève à 7 643 712 DT.

Prêts à court terme auprès de l'Amen Bank

- Le 7 novembre 2022, La société Ennakl S.A a renouvelé son contrat de prêt avec l'Amen Bank portant sur une enveloppe de crédits à court terme, dont la somme globale en principal s'élève à 158 200 000 détaillé comme suit :

- Escompte LC pour un montant de 10 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,5% ;
- Découvert en compte pour un montant de 3 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+2,5% ;
- Financement de droits de douane pour un montant de 9 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+2,5%. L'encours, au 30 Juin 2023, s'élève à 2 000 000 DT ;
- Admissions temporaires pour un montant de 3 000 000 DT assortis d'une commission d'engagement de 0,15% par mois. L'encours, au 30 Juin 2023, s'élève à 2 699 000 DT ;
- Cautions provisoires pour un montant de 100 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois ;
- Obligations cautionnées pour un montant de 10 000 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois. L'encours, au 30 Juin 2023, s'élève à 7 453 219 DT ;
- Cautions définitives pour un montant de 500 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois. L'encours, au 30 Juin 2023, s'élève à 743 297 DT ;
- Cautions de retenue de garantie sur marché public pour un montant de 1 000 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois. L'encours, au 30 Juin 2023, s'élève à 691 346 DT ;
- Crédits documentaires pour un montant de 121 600 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,09% par mois. L'encours, au 30 Juin 2023, s'élève à 28 000 000 EUR.

B) Société filiale GAR GROS

Frais d'assurance encourus avec COMAR Assurances :
La société Car Gros a encourus auprès de la COMAR au 30 juin 2023 des frais d'assurance s'élevant à 98 125 DT.

C) Société filiale STLV

Prêt à moyen terme auprès de l'Amen Bank :
La STLV a signé avec l'Amen Bank le 25/09/2019 un contrat de crédit à moyen terme pour un montant en principal d'un million cinq cent mille dinars (1 500 000 DT) destiné à financer l'acquisition de Soixante-deux véhicules et débloqué par tranches sur demande de la société STLV S.A. Le taux d'intérêt applicable à ce crédit est de TMM + 2,75%. Le 11/02/2020, une seule tranche d'un montant de 215 800 DT a été débloqué au profit de la société STLV S.A.

Au 30/06/2023, le reliquat en principal de cette tranche a été totalement remboursé pour un montant de 13 972 DT. Les charges financières correspondantes supportées en 2023 ont totalisé 120 DT.

Par ailleurs, au cours de l'exercice 2023, une 2ème tranche a été débloquée pour un montant de 1 104 067 DT au profit de la société STLV S.A. Au 30/06/2023, la totalité du montant en principal n'est pas échue et les intérêts courus et non échus correspondants s'élèvent à 8 147 DT.

Location de véhicules facturés à l'Amen Bank :
Au 30/06/2023, la société a STLV a facturé à la société AMEN BANK un montant de 552 DT à titre de location de véhicules.

Frais d'assurance encourus avec COMAR Assurances

Au cours du 1er semestre 2023, la société STLV a encouru auprès de la COMAR des frais d'assurances s'élevant à 375 258 DT.

Location de véhicules facturés à la société COMAR Assurances :
Au 30/06/2023, la société a STLV a facturé aux Assurances COMAR un montant de 807 DT à titre de location de véhicules.

Location de véhicules facturés à la société Tunisie Leasing et Factoring :
Au 30/06/2023, la société a STLV a facturé à la société Tunisie Leasing et factoring un montant de 5 883 DT à titre de location de véhicules.

Rémunérations servies aux dirigeants de la STLV

Nature de la rémunération brute	**IBRAHIM DEBACHE**		**AHMED AZIZ HAJ ROMDHANE**	
	Président directeur général		**Directeur Général Adjoint**	
	Charge au 30/06/2023	**Passif au 30/06/2023**	**Charge au 30/06/2023**	**Passif au 30/06/2023**
Salaire brut (*)	77 000	-	144 611	-

[1] Rémunération brute totale incluant salaires, primes et avantages en nature (voitures de fonction et quotas d'essence).

E – ENGAGAMENTS HORS BILAN AU 30/06/2022 :

Les engagements hors bilan du Groupe ENNAKL AUTOMOBILES arrêtés au 30 juin 2023 se détaillent comme suit :

Les engagements hors bilan du groupe ENNAKL AUTOMOBILES arrêtés au 30 juin 2023 se détaillent comme suit :

1) Engagements en Euros au titre des lettres de crédit :

Société	Banque	Lettre de crédit (SLOC)
Ennakl Automobiles	AMEN BANK	28 000 000 EUR
Ennakl Automobiles	ATB	6 000 000 EUR
Ennakl Automobiles	BIAT	17 000 000 EUR
Ennakl Automobiles	UBCI	12 000 000 EUR
Car Gros	ATTIJARI BANK	4 700 399 EUR
Total		**67 700 399 EUR**

2) Engagements en Dinars Tunisiens :

AMEN BANK

Société	Nature	Montant au 30/06/2023
Ennakl Automobiles	CAUTIONS POUR ADMISSIONS TEMPORAIRES	2 699 000
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DEFINITIVES	743 297
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DE RETENUE DE GARANTIE	691 346
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DE DROITS DE DOUANES	2 000 000
Ennakl Automobiles	OBLIGATION CAUTIONNEES	7 453 219
STLV	CAUTIONS BANCAIRES	267 523
Total		**13 854 385**

BIAT

Société	Nature	Montant au 30/06/2023
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DEFINITIVES	383 890
Ennakl Automobiles	CAUTIONS PROVISOIRES	123 400
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DE RETENUE DE GARANTIE	1 217 099
Ennakl Automobiles	CAUTIONS POUR ADMISSIONS TEMPORAIRES	4 752 232
Ennakl Automobiles	CAUTION DE DOUANES	1 000 000
Ennakl Automobiles	AUTRES	21 760
Total		**7 498 381**

ZITOUNA

Société	Nature	Montant au 30/06/2023
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DEFINITIVES	18 603
Ennakl Automobiles	CAUTION DE RETENUE DE GARANTIE	29 260
Total		**47 863**

3) Chèque de garantie

La société « STLV » a remis en 2020, un chèque de garantie d'un montant de 3 000 DT au profit du bailleur de son agence de Sfax.

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES CONSOLIDES ARRETES AU 30 JUIN 2023 ETABLIS CONFORMEMENT AU REFERENTIEL IFRS

Tunis, le 26 septembre 2023

Messieurs les Actionnaires du Groupe
Ennakl Automobiles
Z.I Ariana – Aéroport BP 129 – 1080 Tunis

Messieurs,

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous avons effectué un examen limité des états financiers consolidés intermédiaires, ci-joints, de la société «ENNAKL AUTOMOBILES SA» et de ses filiales (« le Groupe »), arrêtés conformément au référentiel IFRS, comprenant l'état de la situation financière consolidé au 30 juin 2023, l'état consolidé du résultat net et des autres éléments du résultat global, le tableau de variations des capitaux propres consolidés et l'état des flux de trésorerie consolidé pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers consolidés intermédiaires font apparaître, au 30 juin 2023, un total bilan consolidé de **512 742 446 DT** et des capitaux propres consolidés – part du groupe de **223 386 449 DT** y compris le résultat consolidé – part du groupe s'élevant à **21 502 060 DT**.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés intermédiaires conformément au référentiel IFRS. Il nous appartient d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires consolidés sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière consolidée intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables, ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires consolidés ci-joints du **Groupe Ennakl Automobiles** arrêtés au 30 juin 2023, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période de 6 mois close à cette date, conformément au référentiel IFRS.

Les co-commissaires aux comptes

Les Commissaires aux Comptes Associés M.T.B.F	**Expert-Partners**
Mohamed Lassaad BORJI **Partner**	**Salah MEZIOU** **Managing Partner**

FINACORP OBLIGATAIRE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2023

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2023

En exécution de la mission de Commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de votre société et en application des dispositions de l'article 8 de la loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de **FINACORP Obligataire SICAV** arrêtés au **30 Septembre 2023** qui font apparaître un actif net de **4.785.650 DT** et une valeur liquidative égale à **131,905 DT** par action.

Ces états financiers trimestriels relèvent de la responsabilité de la Direction de la Société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur la composition de l'actif au **30 Septembre 2023** sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers trimestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de **FINACorp Obligataire SICAV** ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation de la Société arrêtée au **30 Septembre 2023**.

Paragraphes post-conclusion :

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- La note 3.3 des états financiers décrit la nouvelle méthode adoptée par la société **FINACORP Obligataire SICAV** pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation

du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant ce point.

Autres obligations légales et réglementaires

- Les emplois en liquidités et quasi-liquidités représentent 25,13% de l'actif total au 30 septembre 2023, dépassant ainsi le seuil de 20% autorisé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.

Le Commissaire aux Comptes :

LEJ AUDIT

Bessem JEDDOU

Tunis, le 31 Octobre 2023

BILAN

LIBELLE	NOTE	Au 30.09.2023	Au 30.09.2022	Au 31.12.2022
ACTIFS				
PORTEFEUILLE-TITRES	**AC1**	**3.582.917**	**4.036.541**	**3.949.021**
a- Actions et valeurs assimilées		240.352	240.290	245.559
b- Obligations		1.506.970	1.961.754	1.836.267
c- Emprunts d'Etat		1.835.595	1.834.497	1.867.195
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	**AC2**	**1.228.614**	**1.111.175**	**1.345.874**
a- Placements monétaires		0	0	497.716
b- Disponibilités		1.228.614	1.111.175	848.158
Créances d'exploitations		0	0	**0**
Autres actifs		0	0	**0**
TOTAL ACTIFS		**4.811.531**	**5.147.716**	**5.294.895**
-				
PASSIFS		**25.881**	**30.022**	**28.618**
Opérateurs créditeurs	**PA1**	20.927	22.909	17.328
Autres créditeurs divers	**PA2**	4.954	7.113	11.290
ACTIF NET		**4.785.650**	**5.117.694**	**5.266.277**
Capital	**CP1**	**3.658.546**	**4.130.606**	**4.196.616**
Sommes capitalisables		**1.127.104**	**987.089**	**1.069.661**
a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs		931.103	800.207	811.954
b- Résultat capitalisable de la période		185.245	200.124	266.857
c- Régul.Résultat capitalisables de la période		10.756	-13.242	-9.150
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		**4.811.531**	**5.147.716**	**5.294.895**

ETAT DE RESULTAT						
LIBELLE	**NOTE**	**Du 01.07.2023 au 30.09.2023**	**Du 01.01.2023 au 30.09.2023**	**Du 01.07.2022 au 30.09.2022**	**Du 01.01.2022 au 30.09.2022**	**Du 01.01.2022 au 31.12.2022**
Revenus du portefeuille-titres	**PR1**	**60.526**	**183.901**	**57.881**	**152.600**	**216.561**
a- Dividendes		0	0	0	0	0
b- Revenus des obligations		25.222	79.092	9.419	104.138	135.401
c- Revenus des B.T.A		35.305	104.809	48.462	48.462	81.160
Revenus des placements	**PR2**	**20.022**	**40.040**	**36.515**	**91.151**	**108.186**
Total des revenus des placements		**80.549**	**223.942**	**94.396**	**243.751**	**324.746**
Charges de gestion des placements	**CH 1**	-8.339	-24.162	-10.319	-28.384	-37.574
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		**72.210**	**199.779**	**84.077**	215.367	**287.173**
Autres produits		0	0	0	0	0
Autres charges	**CH 2**	-4.931	-14.534	-5.263	-15.242	-20.316
RESULTAT D'EXPLOITATION		**67.278**	**185.245**	**78.813**	**200.124**	**266.857**
Régularisation du résultat d'exploitation		15.609	10.756	-49.115	-13.242	-9.150
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE		**82.887**	**196.001**	**29.698**	**186.882**	**257.707**
Régularisation du résultatd'exploitation (annulation)		**-15.609**	**-10.756**	**49.115**	**13.242**	**9.150**
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		277	-3.434	31	-7.244	-6.331
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		0	8.734	2.842	16.447	20.840
Frais de négociation de titres		0	0	0	0	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE		**67.555**	**190.545**	**81.686**	**209.328**	**281.366**

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

LIBELLE	Du 01.07.2023 au 30.09.2023	Du 01.01.2023 au 30.09.2023	Du 01.07.2022 au 30.09.2022	Du 01.01.2022 au 30.09.2022	Du 01.01.2022 au 31.12.2022
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	**67.555**	**190.545**	**81.686**	**209.328**	**281.366**
a- Résultat d'exploitation	67.278	185.245	78.813	200.124	266.857
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	277	-3.434	31	-7.244	-6.331
c- plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	0	8.734	2.842	16.447	20.840
d- Frais de négociation de titres	0	0	0	0	0
Distributions de dividendes	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Transactions sur le capital	**480.855**	**-671.172**	**-1.670.873**	**311.958**	**388.502**
a- Souscriptions	**695.515**	**3.163.218**	**1.584.000**	**5.038.869**	**6.957.366**
- Capital	532.100	2.462.300	1.281.300	4.115.500	5.638.000
- Régularisation des sommes non distribuables	4.421	18.935	7.597	20.319	30.330
- Régularisation des sommes capitalisables	158.994	681.983	295.103	903.050	1.289.037
b- Rachats	**-214.660**	**-3.834.390**	**-3.254.873**	**-4.726.911**	**-6 568 864**
- Capital	-164.300	-3.002.200	-2.632.100	-3.843.000	-5.305.200
- Régularisation des sommes non distribuables	-1.366	-22.405	-15.410	-20.704	-30.310
- Régularisation des sommes capitalisables	-48.995	-809.785	-607.363	-863.207	-1.233.355
VARIATION DE L'ACTIF NET	**548.410**	**-480.627**	**-1.589.187**	**521.285**	**669.868**
ACTIF NET					
a- Début de période	4.237.240	5.266.277	6.706.882	4.596.409	4.596.409
b- Fin de période	4.785.650	4.785.650	5.117.694	5.117.694	5.266.277
NOMBRE D'ACTIONS					
a- Début de période	32.603	41.680	54 585	38 352	38.352
b- Fin de période	36.281	36.281	41 077	41 077	41.680
VALEUR LIQUIDATIVE	**131,905**	**131,905**	**124,587**	**124,587**	**126,350**
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	**5,99%**	**5,89%**	**5,54%**	**5,29%**	**5,43%**

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

***Arrêtées* au 30 Septembre 2023**

(Unité en Dinars Tunisiens)

PRESENTATION DE LA SOCIETE

Dénomination : FINACORP OBLIGATAIRE SICAV (FINA O SICAV) ;

Forme juridique : Société d'Investissement à Capital Variable ;

Catégorie : Obligataire ;

Type de l'OPCVM : OPCVM de capitalisation ;

Objet : La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation exclusive de ses fonds propres ;

Législation applicable : Code des OPC promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application ;

Règlement du Conseil du Marché financier relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers visé par l'arrêté du Ministre des Finances du 29 avril 2010, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Siège social : Rue du Lac Loch Ness -Les Berges du Lac - 1053 Tunis ;

Capital initial : 1.000.000 dinars divisés en 10.000 actions de 100 dinars chacune ;

Agrément du CMF : Agrément n°49-2006 du 27 décembre 2006 ;

NOTE 1 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2023 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

NOTE 2 : PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au **30 Septembre 2023**, sont établis conformément au système comptable des entreprises et notamment les normes NC16, NC 17 et NC 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels arrêtés au **30 Septembre 2023** sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3- 3 Evaluation des placements en obligations et valeurs similaires et en placements monétaires

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au **30 Septembre 2023**, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 » ;

La société FinaCorp Obligataire SICAV ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 01er Janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »,

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- 5 Unité monétaire

Les états financiers trimestriels arrêtés au **30 Septembre 2023** de FINACORP Obligataire SICAV sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

4 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 : Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au **30 Septembre 2023** à 3.582.914 DT **(*)** et se détaille comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de Titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 30.09.2023	% de l'Actif	% de l'Actif Net
	Obligations		**1.439.983**	**1.506.967 (*)**	**31.32%**	**31.49%**
TN0003400330	AB 2008	3.000	75.000	76.526	1.59%	1.60%
TN0003400348	AB 2009 SUB	1.150	7.613	7.614	0.16%	0.16%
TN0003400660	AB SUB 2020-03	2.000	120.000	125.590	2.61%	2.62%
TNOPIDORGAE6	BH SUB 2021-02	4.000	400.000	427.684	8.89%	8.94%
TN0001300607	BTE 2010	3.500	122.500	122.719	2.55%	2.56%
TN0004201471	CIL 2020-1	1.500	60.000	61.625	1.28%	1.29%
TN0007310568	HL 2020-03	1.000	60.000	63.319	1.32%	1.32%
TN0002601045	STB 2010/1	3.000	39.870	40.757	0.85%	0.85%
TNWQSOMZ65V	STB SUB 2021-1	3.000	240.000	251.121	5.22%	5.25%
TN0006610547	TJL 2019-1	1.000	20.000	20.518	0.43%	0.43%
TNZSBU7F6WY7	TLF 2021 SUB	2.000	160.000	171.616	3.57%	3.59%
TN0002102150	TLF 2021-1	1.000	60.000	62.150	1.29%	1.30%
TN0003900248	UIB 2009/1	2.500	75.000	75.729	1.57%	1.58%
	Emprunt d'Etat		**1.800.000**	**1.835.595**	**38.15%**	**38.36%**
TN0008000838	EMP NA 21 8.8 28-06-2021 CAT B	4.000	400.000	406.944	8.46%	8.50%
TN5XXZZ454U2	EMP NA 22 9.1 18-03-2022 CAT	4.000	400.000	415.477	8.64%	8.68%
TNOJN6PVVH38	EMP NA 22 T3 TMM+2.2 CAT B TV	5.000	500.000	501.415	10.42%	10.48%
TNF00WIRG8H7	EMP NA 22 TMM+2.2 CAT B	5.000	500.000	511.759	10.64%	10.69%
	Titres OPCVM		**240.076**	**240.352**	**5.00%**	**5.02%**
TN0004200937	GO SICAV	1.750	240.076	240.352	5.00%	5.02%
	Total		**3.480.059**	**3.582.914 (*)**	**74.47%**	**74.87%**

(*) Un écart de 3,455 DT qui remonte à l'exercice 2022, a été observé entre le solde comptable (**1.506.970** DT) et la valorisation du portefeuille titres (**1.506.967** DT), est dû à la comptabilisation à tort d'une écriture « OD » parmi les comptes du portefeuille titres.

AC2 : Note sur les placements monétaires et disponibilités

Les placements monétaires et les disponibilités se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	Solde au 30.09.2023	Solde au 30.09.2022	Solde au 31.12.2022
Placements monétaires	**0**	**0**	**497.716**
Certificats de dépôts	0	0	497.262
Intérêts courus sur certificats de dépôt	0	0	454
Disponibilités	**1.228.614**	**1.111.175**	**848.158**
Compte à terme	0	0	0
Intérêts courus sur compte à terme	4.715	6.250	0
Avoirs en banque	1.223.899	1.108.412	344.107
Sommes à l'encaissement	0	44.844	500.000
Sommes à régler	0	-48.332	0
Intérêts sur Dépôt à vue	0	0	4.051
Total	**1.228.614**	**1.111.175**	**1345.874**

Note sur les passifs :

Libellé	Solde au 30.09.2023	Solde au 30.09.2022	Solde au 31.12.2022
PA1 : Opérateurs Créditeurs			
Frais du gestionnaire	6.943	8.925	7.794
Frais du dépositaire	13.984	13.984	9.534
Total	**20.927**	**22.909**	**17.328**
PA2 : Autres créditeurs Divers			
Autres Opérateurs créditeurs (CAC)	3.739	3.740	5.000
Autres Créditeurs (CMF)	411	0	474
Charges budgétisées à payer	554	2.918	5.221
Etat, retenue à la source	250	455	595
Total	**4.954**	**7.113**	**11.290**

CP1 : Note sur le capital

NOTE SUR LES MOUVEMENTS DU CAPITAL ET DE L'ACTIF NET

Capital au 31.12.2022	
* Montant en nominal	**4.168.000**
* Nombre de Titres	45.802
* Nombre d'actionnaires	91
Souscriptions réalisées	
* Montant en nominal	**2.462.300**
* Nombre de titres émis	19.302
	24.623
Rachats effectués	
* Montant en nominal	**3.002.200**
* Nombre de titres rachetés	30.022
Capital au 30.09.2023	
* Montant en nominal	**3.628.100**
* Nombre de Titres	36.281
* Nombre d'actionnaires	91

Libellé	Mouvement sur le capital	Mouvement sur l'Actif Net
Capital Début de période au 31.12.2022	**4.196.616**	**4.196.616**
Souscriptions de la période	2.462.300	2.462.300
Rachats de la Période	- 3.002.200	- 3.002.200
Autres Mouvements	**6.667**	**1.133.771**
Variation de plus ou moins-values potentielles sur titres	-3.434	-3.434
Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres	8.734	8.734
Régularisation Sommes non distribuables	3.470	3.470
Frais de négociation	0	0
Sommes capitalisables	0	1.127.104
Montant Fin de période au 30.09.2023	**3.658.546**	**4.785.650**

PR1 : Note sur les revenus du Portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	Du 01.07.2023 au 30.09.2023	Du 01.01.2023 au 30.09.2023	Du 01.07.2022 au 30.09.2022	Du 01.01.2022 au 30.09.2022	Du 01.01.2022 au 31.12.2022
Dividendes des titres OPCVM	0	0	0	0	0
Revenus Des Obligations					
Intérêts	25.222	79.092	9.419	104.138	135.401
Revenus Des BTA					
Intérêts	35.305	104.809	48.462	48.462	81.160
Total	**60.526**	**183.901**	**57.881**	**152.600**	**216.561**

PR2 : Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	**Du 01.07.2023 au 30.09.2023**	**Du 01.01.2023 au 30.09.2023**	**Du 01.07.2022 au 30.09.2022**	**Du 01.01.2022 au 30.09.2022**	**Du 01.01.2022 au 31.12.2022**
Intérêts sur certificats de dépôt	-12.854	-17.873	27.310	59.188	71.233
Intérêts sur comptes de dépôt	-7.168	-22.168	9.205	31.963	36.953
Total	**-20.022**	**-40.040**	**36.515**	**91.151**	**108.186**

Note sur les charges de gestion :

Libellé	**Du 01.07.2023 au 30.09.2023**	**Du 01.01.2023 au 30.09.2023**	**Du 01.07.2022 au 30.09.2022**	**Du 01.01.2022 au 30.09.2022**	**Du 01.01.2022 au 31.12.2022**
CH1 : Charges de gestion des placements					
Rémunération du gestionnaire	6.839	19.712	8.820	23.934	31.624
Rémunération du dépositaire	1.500	4.450	1.500	4.450	5.950
Total	**8.339**	**24.162**	**10.319**	**28.384**	**37.574**
CH2 : Autres Charges					
Rémunération du CAC	3.740	3.740	1.260	3.740	5.000
Redevance CMF	3.313	3.313	1.482	4.023	5.315
Charges diverses	2	2	0	1	1
Charges budgétisées (Résultat)	7.479	7.479	2.521	7.479	10.000
Total	**4.931**	**14.534**	**5.263**	**15.242**	**20.316**

5 - AUTRES INFORMATIONS

5- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de FINACorp Obligataire SICAV est confiée à la société « FINA*Corp* ». Celle-ci se charge des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0.5 % HT l'an calculée sur la base de l'actif net.

La rémunération de « FINA*Corp* » au **30 Septembre 2023** s'élève à 19.712 DT TTC.

5- 3 Rémunération du dépositaire

La banque ATB assure les fonctions de dépositaire pour la société FINACorp Obligataire SICAV. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit des honoraires annuels d'un montant de 5.000 DT HT.

La rémunération du dépositaire au **30 Septembre 2023** s'élève à 4.450 DT TTC.

SICAV CROISSANCE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2023

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2023

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « SICAV–CROISSANCE » pour la période allant du premier Juillet au 30 Septembre 2023, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 16.845.173, un actif net de D : 16.829.242 et un déficit de la période de D : 278.946.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV–CROISSANCE » comprenant le bilan au 30 septembre 2023, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV –CROISSANCE » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 septembre 2023, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 23 Octobre 2023

Le Commissaire Aux Comptes :

DELTA CONSULT

Said MALLEK

BILAN ARRETE AU 30 Septembre 2023

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/09/2023	30/09/2022	Année 2022
Portefeuille-titres	4	12 342 327,481	12 203 914,572	12 137 975,381
Actions et droits rattachés		10 716 122,627	10 465 327,588	10 286 331,597
Obligations et valeurs assimilées		1 052 531,000	1 068 648,000	1 087 616,000
Titres OPCVM		573 673,854	669 938,984	764 027,784
Placements monétaires et disponibilités		3 760 789,539	3 430 089,786	3 491 148,560
Placements monétaires	5	3 760 164,028	3 429 773,626	3 490 223,667
Disponibilités		625,511	316,160	924,893
Créances d'exploitation	6	742 055,544	66 076,728	9 691,977
TOTAL ACTIF		**16 845 172,564**	**15 700 081,086**	**15 638 815,918**
PASSIF				
Autres créditeurs divers	7	15 930,749	11 851,817	15 144,426
TOTAL PASSIF		**15 930,749**	**11 851,817**	**15 144,426**
ACTIF NET				
Capital	8	16 043 976,871	14 984 586,102	14 891 816,387
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		36,635	46,217	46,217
Sommes distribuables de l'exercice en cours		785 228,309	703 596,950	731 808,888
ACTIF NET		**16 829 241,815**	**15 688 229,269**	**15 623 671,492**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		**16 845 172,564**	**15 700 081,086**	**15 638 815,918**

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/07 au 30/09/2023	Période du 01/01 au 30/09/2023	Période du 01/07 au 30/09/2022	Période du 01/01 au 30/09/2022	Année 2022
Revenus du portefeuille-titres	9	184 642,500	752 129,082	92 485,315	686 410,385	705 378,385
Dividendes		164 675,500	692 764,082	78 287,315	645 590,385	645 590,385
Revenus des obligations et valeurs assimilées		19 967,000	59 365,000	14 198,000	40 820,000	59 788,000
Revenus des placements monétaires	10	53 787,533	153 024,720	45 699,627	114 823,168	160 004,662
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		238 430,033	905 153,802	138 184,942	801 233,553	865 383,047
Charges de gestion des placements	11	(30 399,287)	(86 513,011)	(26 476,352)	(75 085,941)	(102 604,543)
REVENU NET DES PLACEMENTS		208 030,746	818 640,791	111 708,590	726 147,612	762 778,504
Autres charges	12	(13 033,812)	(36 554,427)	(8 675,716)	(25 210,537)	(33 629,491)
RESULTAT D'EXPLOITATION		194 996,934	782 086,364	103 032,874	700 937,075	729 149,013
Régularisation du résultat d'exploitation		426,670	3 141,945	-	2 659,875	2 659,875
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		195 423,604	785 228,309	103 032,874	703 596,950	731 808,888
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(426,670)	(3 141,945)	-	(2 659,875)	(2 659,875)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(494 995,670)	432 572,774	867 481,588	1 051 053,194	908 641,745
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres		21 053,122	52 933,646	116 934,599	152 934,102	205 937,280
Frais de négociation de titres		(0,304)	(203,701)	(1 066,629)	(1 330,358)	(4 691,802)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		**(278 945,918)**	**1 267 389,083**	**1 086 382,432**	**1 903 594,013**	**1 839 036,236**

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/07 au 30/09/2023	Période du 01/01 au 30/09/2023	Période du 01/07 au 30/09/2022	Période du 01/01 au 30/09/2022	Année 2022
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	(278 945,918)	1 267 389,083	1 086 382,432	1 903 594,013	1 839 036,236
Résultat d'exploitation	194 996,934	782 086,364	103 032,874	700 937,075	729 149,013
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(494 995,670)	432 572,774	867 481,588	1 051 053,194	908 641,745
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	21 053,122	52 933,646	116 934,599	152 934,102	205 937,280
Frais de négociation de titres	(0,304)	(203,701)	(1 066,629)	(1 330,358)	(4 691,802)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(731 820,595)	-	(683 827,710)	(683 827,710)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	10 052,140	670 001,835	-	664 963,239	664 963,239
Souscriptions					
- Capital	11 881,440	668 331,000	-	661 069,565	7 311 896,673
- Régularisation des sommes non distribuables	784,970	4 627,645	-	1 231,394	527 929,922
- Régularisation des sommes distribuables	576,360	3 308,130	-	2 662,280	353 359,104
Rachats					
- Capital	(2 970,360)	(5 940,720)	-	-	(6 650 827,108)
- Régularisation des sommes non distribuables	(70,610)	(160,160)	-	-	(526 698,528)
- Régularisation des sommes distribuables	(149,660)	(164,060)	-	-	(350 696,824)
VARIATION DE L'ACTIF NET	**(268 893,778)**	**1 205 570,323**	**1 086 382,432**	**1 884 729,542**	**1 820 171,765**
ACTIF NET					
En début de période	17 098 135,593	15 623 671,492	14 601 846,837	13 803 499,727	13 803 499,727
En fin de période	16 829 241,815	16 829 241,815	15 688 229,269	15 688 229,269	15 623 671,492
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	52 335	50 135	50 135	47 730	47 730
En fin de période	52 365	52 365	50 135	50 135	50 135
VALEUR LIQUIDATIVE	321,383	321,383	312,920	312,920	311,632
TAUX DE RENDEMENT	(1,63%)	7,81%	7,44%	13,16%	12,71%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Au 30 Septembre 2023

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV CROISSANCE est une société d'investissement à capital variable mixte de type distribution régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 5 Juin 2000 à l'initiative de la Banque de Tunisie « BT » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 29 Septembre 1994.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.
Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV CROISSANCE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.
La gestion de la SICAV CROISSANCE est confiée à la Société de Bourse de Tunisie « SBT », le dépositaire étant la Banque de Tunisie.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2023, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- *Prise en compte des placements et des revenus y afférents*

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- *Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées*

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 30 septembre 2023 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 30 septembre 2023.

3.3-*Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées*

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 septembre 2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « SICAV CROISSANCE » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.4- *Evaluation des autres placements*

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- *Cession des placements*

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2023 à D : 12.342.327,481 et se détaille ainsi :

Code ISIN	désignation du titre	Nombre du titre	coût d'acquisition	Valeur au 30.09.2023	% Actif Net
	Actions & droits rattachés		**5 976 639,225**	**10 716 122,627**	**63,68%**
	Actions		**5 976 636,397**	**10 716 117,227**	**63,68%**
TN0001800457	Actions BIAT	17 000	205 723,645	1 496 493,000	8,89%
TN0002500650	Actions Placements de Tunisie	25 477	535 753,587	1 182 132,800	7,02%
TN0003900107	Actions UIB	55 200	596 380,800	1 269 600,000	7,54%
TN0001900604	Actions BH BANK	26 600	195 256,089	286 056,400	1,70%
TN0002200053	Actions BT	206 597	1 301 554,161	1 055 710,670	6,27%
TN0001600154	Actions ATTIJARI BANK	27 607	247 515,114	1 142 791,766	6,79%
TN0003400058	Actions Amen Bank	24 376	197 443,947	932 893,896	5,54%
TN0003400058	Actions AIR Liquide	10 638	1 058 264,236	914 868,000	5,44%
TN0001300557	Actions BTE	1 555	29 671,220	7 750,120	0,05%
TN0004200853	Actions CIL	27 278	72 607,390	545 832,780	3,24%
TN0001400704	Actions SPIDIT SICAF	6 678	37 791,980	53 424,000	0,32%
TN0003600350	Actions ATB	3 752	27 710,250	11 863,824	0,07%
TN0002400505	Actions UBCI	997	39 071,271	20 438,500	0,12%
TN0007410012	Actions Ennakl automobiles	8 258	88 360,600	90 945,354	0,54%
TN0007400013	Actions Carthage cement	100 000	201 640,820	205 600,000	1,22%
TN0007530017	Actions One Tech HOLDING	15 072	92 425,333	128 654,592	0,76%
TN0001100254	Actions S.F.B.T	63 200	376 542,784	797 963,200	4,74%
TN0007300015	Actions ARTES	18 900	132 775,410	107 786,700	0,64%
TN0007270010	Actions TPR	27 200	114 808,000	135 184,000	0,80%
TN0007570013	Actions EUROCYCLES	4 430	121 560,000	58 351,960	0,35%
TN0007610017	Actions SAH	18 515	176 943,810	155 729,665	0,93%
TN0007670011	Actions Délice Holding	9 210	126 835,950	116 046,000	0,69%
	Droits		**2,828**	**5,400**	**0,00%**
	Actions BT CP 138	1	0,692	0,900	0,00%
	Actions BT CP 141	5	2,136	4,500	0,00%
	Titres des organismes de placement collectif		**561 867,367**	**573 673,854**	**3,41%**
TN0002200293	SICAV RENDEMENT	5 430	561 867,367	573 673,854	3,41%
	Obligations des sociétés et valeurs assimilées		**1 044 000,000**	**1 052 531,000**	**6,25%**
	*** Obligations de sociétés**		**144 000,000**	**147 932,000**	**0,88%**
TN0003600483	ATB 2007/1 TMM+2%	4 000	144 000,000	147 932,000	0,88%
	*** Emprunt national**		**900 000,000**	**904 599,000**	**5,38%**
TN0008000895	Emprunt National 2021/CAT/B	6 000	600 000,000	603 816,000	3,59%
TNFOOWIRG8H7	Emprunt National 3T/2022	3 000	300 000,000	300 783,000	1,79%
TOTAL GENERAL			**7 582 506,592**	**12 342 327,481**	**73,34%**
Pourcentage par rapport au total des actifs					**73,27%**

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2023 à D : 3.760.164,028 se détaillant comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Durée	Tenu chez la BT sous le n°	% actif net
	COMPTES A TERME	**2 241 000,000**	**2 262 419,720**			**13,44%**
	Compte à terme au 01/10/2023 (3 mois au taux de 7,5%)	811 000,000	823 132,706	92	N° 001722	4,89%
	Compte à terme au 03/10/2023 (3 mois au taux de 7,5%)	341 000,000	345 988,877	92	N° 081877	2,06%
	Compte à terme au 04/10/2023 (3 mois au taux de 7,5%)	159 000,000	161 300,055	92	N° 082142	0,96%
	Compte à terme au 05/10/2023 (3 mois au taux de 7,5%)	117 000,000	118 673,260	92	N° 081808	0,71%
	Compte à terme au 27/12/2023 (3 mois au taux de 7,5%)	350 000,000	350 172,603	91	N° 002289	2,08%
	Compte à terme au 28/12/2023 (3 mois au taux de 7,5%)	463 000,000	463 152,219	91	N° 001645	2,75%
	CERTIFICATS DE DEPOT	**1 497 173,386**	**1 497 744,308**			**8,90%**
TNYM76P6AJ69	Certificat de dépôt au 08/10/2023 (10 jours au taux de 7,5%)	499 168,399	499 339,521	10	Banque de Tunisie	2,97%
TNLJRFC0PE16	Certificat de dépôt au 08/10/2023 (10 jours au taux de 9%)	998 004,987	998 404,787	10	Pôle marché BIAT	5,93%
	TOTAL	**3 738 173,386**	**3 760 164,028**			**22,34%**
Pourcentage par rapport au total des actifs			**22,32%**			

Note 6 : Créances d'exploitation

Ce poste totalise au 30 Septembre 2023 un montant de D : 742.055,544 contre D : 66.076,728 à la même date de l'exercice 2022, et se détaille ainsi :

	30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
Cessions titres à encaisser	742 055,124	66 076,308	9 691,557
Dividendes à encaisser	0,420	0,420	0,420
TOTAL	**742 055,544**	**66 076,728**	**9 691,977**

Note 7 : Autres créditeurs divers

Ce poste totalise au 30 Septembre 2023 un montant de D : 15.930,749 contre D : 11.851,817 à la même date de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
Redevance CMF	1 408,161	1 262,688	1 323,072
Etat, retenue à la source	3 039,939	2 647,643	2 751,868
Commissaire aux comptes	11 082,649	7 541,486	10 669,486
Rémunération PDG	400,000	400,000	400,000
TOTAL	**15 930,749**	**11 851,817**	**15 144,426**

Note 8 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du premier Janvier au 30 septembre 2023 se détaillent ainsi:

Capital au 31-12-2022	
Montant	14 891 816,387
Nombre de titres	50 135
Nombre d'actionnaires	10
Souscriptions réalisées	
Montant	668 331,000
Nombre de titres émis	2 250
Nombre d'actionnaires nouveaux	3
Rachats effectués	
Montant	(5 940,720)
Nombre de titres rachetés	(20)
Nombre d'actionnaires sortants	(2)
Autres mouvements	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	432 572,774
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	52 933,646
Frais de négociation de titres	(203,701)
Régularisation des sommes non distribuables	4 467,485
Capital au 30-09-2023	
Montant	16 043 976,871
Nombre de titres	52 365
Nombre d'actionnaires	11

Note 9 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 184.642,500 pour la période allant du 01/07 au 30/09/2023, contre D : 92.485,315 pour la période allant du 01/07 au 30/09/2022, et se détaillent comme suit :

	du 01/07 au 30/09/2023	du 01/01 au 30/09/2023	du 01/07 au 30/09/2022	du 01/01 au 30/09/2022	Année 2022
Dividendes					
-					
- des actions	164 675,500	653 107,282	78 287,315	610 412,795	610 412,795
-des titres OPCVM	-	39 656,800	-	35 177,590	35 177,590
Revenus des obligations et valeurs assimilées					
- intérêts	19 967,000	59 365,000	14 198,000	40 820,000	59 788,000
TOTAL	**184 642,500**	**752 129,082**	**92 485,315**	**686 410,385**	**705 378,385**

Note 10 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2023 à D : 53.787,533 contre D : 45.699,627 pour la même période de l'exercice 2022, et se détaille ainsi :

	du 01/07 au 30/09/2023	du 01/01 au 30/09/2023	du 01/07 au 30/09/2022	du 01/01 au 30/09/2022	Année 2022
Intérêts sur compte à terme	44 839,196	129 165,055	32 813,012	90 104,218	128 479,367
Intérêts sur certificats de dépôt	8 948,337	23 859,665	12 886,615	24 718,950	31 525,295
TOTAL	**53 787,533**	**153 024,720**	**45 699,627**	**114 823,168**	**160 004,662**

Note 11 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/07 au 30/09/2023 à D : 30.399,287 contre D : 26.476,352 pour la même période de l'exercice 2022, et se détaillent ainsi :

	du 01/07 au 30/09/2023	du 01/01 au 30/09/2023	du 01/07 au 30/09/2022	du 01/01 au 30/09/2022	Année 2022
Commission de gestion	26 056,532	74 154,010	22 694,012	64 359,373	87 946,747
Rémunération du dépositaire	4 342,755	12 359,001	3 782,340	10 726,568	14 657,796
TOTAL	**30 399,287**	**86 513,011**	**26 476,352**	**75 085,941**	**102 604,543**

Note 12 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2023 à D : 13.033,812 contre D : 8.675,716 pour la même période de l'exercice 2022 et se détaille ainsi :

	du 01/07 au 30/09/2023	du 01/01 au 30/09/2023	du 01/07 au 30/09/2022	du 01/01 au 30/09/2022	Année 2022
Redevance CMF	4 342,755	12 359,001	3 782,340	10 726,568	14 657,796
Honoraires commissaire aux comptes	6 768,348	18 264,163	3 128,000	8 987,000	12 115,000
Rémunération du PDG	1 200,000	3 600,000	1 200,000	3 600,000	4 800,000
TCL	713,189	2 311,029	560,020	1 871,973	2 026,342
Autres	9,520	20,234	5,356	24,996	30,353
TOTAL	**13 033,812**	**36 554,427**	**8 675,716**	**25 210,537**	**33 629,491**

Note 13 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la SICAV CROISSANCE est confiée à la Société de Bourse de Tunisie " SBT".

Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société.

En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,6% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La Banque de Tunisie "BT", assure les fonctions de dépositaire des titres et de fonds, moyennant une rémunération de 0,1% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

SICAV RENDEMENT

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2023

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2023

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société SICAV RENDEMENT, comprenant le bilan au 30 septembre 2023, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers trimestriels.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société SICAV RENDEMENT arrêtés au 30 septembre 2023, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur le point suivant :

- La note 2.2 des états financiers décrit la nouvelle méthode adoptée par la société SICAV RENDEMENT pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une

manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserves à l'égard de ce point.

Tunis, le 27 octobre 2023

Le Commissaire Aux Comptes :

La Générale d'Audit et Conseil – G.A.C

Selma LANGAR

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2023

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
Portefeuille-titres	3	325 364 284	316 696 854	318 407 012
Obligations et valeurs assimilées		325 364 284	316 696 854	318 407 012
Placements monétaires et disponibilités	4	216 155 097	165 009 092	135 916 666
Placements monétaires		216 154 266	165 008 397	135 916 391
Disponibilités		831	695	275
Créances d'exploitation		-	-	2 681 600
TOTAL ACTIF		**541 519 381**	**481 705 946**	**457 005 278**
PASSIF				
Autres créditeurs divers	5	168 340	147 970	157 086
TOTAL PASSIF		**168 340**	**147 970**	**157 086**
ACTIF NET				
Capital	10	517 789 136	463 860 114	434 386 247
Sommes distribuables		23 561 905	17 697 862	22 461 945
Sommes distribuables des exercices antérieurs		798	3 356	3 060
Sommes distribuables de la période		23 561 107	17 694 506	22 458 885
ACTIF NET		**541 351 041**	**481 557 976**	**456 848 192**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		**541 519 381**	**481 705 946**	**457 005 278**

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/07 au 30/09/2023	Période du 01/01 au 30/09/2023	Période du 01/07 au 30/09/2022	Période du 01/01 au 30/09/2022	Année 2022
Revenus du portefeuille-titres	6	**4 897 489**	**13 896 886**	**4 309 469**	**12 612 575**	**17 011 556**
Revenus des obligations et valeurs assimilées		4 897 489	13 896 886	4 309 469	12 612 575	17 011 556
Revenus des placements monétaires	7	**4 749 586**	**11 658 344**	**2 921 391**	**7 513 094**	**10 429 500**
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		**9 647 075**	**25 555 230**	**7 230 860**	**20 125 669**	**27 441 056**
Charges de gestion des placements	8	(967 605)	(2 720 668)	(849 040)	(2 443 584)	(3 320 022)
REVENU NET DES PLACEMENTS		**8 679 470**	**22 834 562**	**6 381 820**	**17 682 085**	**24 121 034**
Autres produits		188	506	-	142	251
Autres charges d'exploitation	9	(169 961)	(471 198)	(147 411)	(422 485)	(570 796)
RESULTAT D'EXPLOITATION		**8 509 697**	**22 363 870**	**6 234 409**	**17 259 742**	**23 550 489**
Régularisation du résultat d'exploitation		436 928	1 197 237	(129 597)	434 764	(1 091 604)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		**8 946 625**	**23 561 107**	**6 104 812**	**17 694 506**	**22 458 885**
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(436 928)	(1 197 237)	129 597	(434 764)	1 091 604
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		252 707	787 306	364 775	1 432 732	1 813 417
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		-	18 423	-	-	-
Frais de négociation de titres		-	(19 008)	-	-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE		**8 762 404**	**23 150 591**	**6 599 184**	**18 692 474**	**25 363 906**

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/07 au 30/09/2023	Période du 01/01 au 30/09/2023	Période du 01/07 au 30/09/2022	Période du 01/01 au 30/09/2022	Année 2022
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	**8 762 404**	**23 150 591**	**6 599 184**	**18 692 474**	**25 363 906**
Résultat d'exploitation	8 509 697	22 363 870	6 234 409	17 259 742	23 550 489
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	252 707	787 306	364 775	1 432 732	1 813 417
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-	18 423	-	-	-
Frais de négociation de titres	-	(19 008)	-	-	-
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	**-**	**(19 825 029)**	**-**	**(17 966 254)**	**(17 966 254)**
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	**13 928 941**	**81 177 287**	**(3 811 794)**	**55 620 608**	**24 239 392**
Souscriptions	**137 918 008**	**550 448 359**	**144 633 886**	**550 739 752**	**701 208 460**
- Capital	132 768 812	533 676 483	139 703 708	533 843 619	677 358 791
- Régularisation des sommes non distribuables	175 387	343 697	406 821	917 780	1 447 624
- Régularisation des sommes distribuables	4 973 809	16 428 179	4 523 357	15 978 353	22 402 045
Rachats	**(123 989 067)**	**(469 271 072)**	**(148 445 679)**	**(495 119 144)**	**(676 969 068)**
- Capital	(119 292 689)	(451 076 872)	(143 372 249)	(476 989 861)	(650 237 712)
- Régularisation des sommes non distribuables	(159 497)	(327 140)	(420 439)	(867 445)	(1 519 162)
- Régularisation des sommes distribuables	(4 536 881)	(17 867 060)	(4 652 991)	(17 261 838)	(25 212 194)
VARIATION DE L'ACTIF NET	**22 691 345**	**84 502 849**	**2 787 390**	**56 346 828**	**31 637 044**
ACTIF NET					
En début de période	518 659 696	456 848 192	478 770 586	425 211 148	425 211 148
En fin de période	541 351 041	541 351 041	481 557 976	481 557 976	456 848 192
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	4 989 532	4 304 551	4 636 875	4 034 711	4 034 711
En fin de période	5 123 074	5 123 074	4 600 375	4 600 375	4 304 551
VALEUR LIQUIDATIVE	**105,669**	**105,669**	**104,678**	**104,678**	**106,131**
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	**6,56%**	**5,99%**	**5,48%**	**5,29%**	**5,33%**

Notes aux états financiers trimestriels

(Les chiffres sont exprimés en dinars)

NOTE 1 : CREATION ET ACTIVITE :

La SICAV RENDEMENT est une Société Anonyme créée le 8 Juillet 1992. Il s'agit d'un OPCVM obligataire de type distribution régi par les dispositions de la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001 (JORT n°59 du 24 Juillet 2001). La société a pour objet unique la gestion de portefeuille de valeurs mobilières constitué par utilisation de ses fonds propres. La société s'intéresse particulièrement aux emprunts d'Etat et de collectivités, aux obligations et d'une manière générale aux placements à revenu fixe.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2023 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états inclus dans la situation trimestrielle sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.
Les intérêts sur les placements en obligations, en BTA, et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30/09/2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société SICAV RENDEMENT figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués au 30/09/2023 au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

• Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)

• A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

2.3 Evaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'acquisition du titre cédé constitue selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'acquisition des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Opérations de pensions livrées

Titres mis en Pension :

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ». La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ». Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension. Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées. Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

Titres reçus en Pension

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ». Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat parmi les revenus des placements monétaires sous une rubrique distincte « Revenus des prises en pension ».

Note 3 : Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2023 à 325 364 284 DT. Il se détaille comme suit :

Désignation du titre	Code ISIN	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30.09.2023	% Actif Net
OBLIGATIONS DE SOCIETES ET VALEURS ASSIMILEES					
Obligations de sociétés		**544 000**	**31 258 400**	**32 226 207**	**5,95%**
Obligations CIL		**45 000**	**3 600 000**	**3 690 375**	**0,68%**
-CIL 2020/1 10,5%	TN0004201471	15 000	600 000	616 155	0,11%
-CIL 2023/1 10,55%	TNY1F6BOX6F5	30 000	3 000 000	3 074 220	0,57%
Obligations BTK		**10 000**	**132 900**	**138 270**	**0,03%**
- BTK 2009 TMM+0,8% 15 ans C	TN0004620134	10 000	132 900	138 270	0,03%
Obligations BH		**50 000**	**3 306 000**	**3 555 620**	**0,66%**
- BH 2009 TMM+0,8%	TN0001900844	20 000	306 000	321 620	0,06%
- BH 2021-2 TMM+2,55%	TNSH8NXC1WC4	30 000	3 000 000	3 234 000	0,60%
Obligations STB		**178 000**	**5 332 500**	**5 558 399**	**1,03%**
- STB 2008/1 TMM+2%	TN0002601011	33 000	1 320 000	1 358 874	0,25%
- STB 2008/2 6,5%	TN0002601029	65 000	812 500	838 435	0,15%
- STB 2019/1 10,50%	TN0002601144	30 000	1 200 000	1 284 240	0,24%
- STB SUB 2020/1 10,50%	TN0002601201	50 000	2 000 000	2 076 850	0,38%
Obligations TL		**40 000**	**3 600 000**	**3 729 640**	**0,69%**
- TUNISIE LEASING 2021-1 9,7%	TN0002102150	10 000	600 000	621 430	0,11%
- TUNISIE LEASING 2023-1 10,55%	TN99P72UERY9	30 000	3 000 000	3 108 210	0,57%
Obligations AMEN BANK		**70 000**	**6 200 000**	**6 271 910**	**1,16%**
- AMEN BANK SUB 2020-3 9,2%	TN0003400652	20 000	1 200 000	1 255 660	0,23%
- AMEN BANK SUB 2023-2 TMM +2,15%		50 000	5 000 000	5 016 250	0,93%
Obligations BNA		**50 000**	**331 000**	**337 900**	**0,06%**
- BNA SUB 2009 5,4%	TN0003100674	50 000	331 000	337 900	0,06%
Emp BIAT 2022-1 TMM+3%	TNG0JL1IIN67	50 000	5 000 000	5 140 000	0,95%
Emp Attijari Leasing 2023-1 10,70%	TNMEZPU3I4U2	30 000	3 000 000	3 027 450	0,56%
Emp ATB 2007/1	TN0003600509	21 000	756 000	776 643	0,14%
Titres émis par le Trésor et négociables sur le marché financier		**1 564 140**	**279 762 756**	**293 138 077**	**54,15%**
**** BTA***		**146 140**	**137 962 756**	**147 090 956**	**27,17%**
BTA 6% AVRIL 2024	TN0008000366	15 000	14 385 000	15 301 047	2,83%
BTA 6,3% MARS 2026	TN0008000622	36 401	33 507 652	36 610 742	6,76%
BTA 6,6% MARS 2027	TN0008000655	94 739	90 070 104	95 179 167	17,58%
**** EMPRUNT NATIONAL***		**1 418 000**	**141 800 000**	**146 047 121**	**26,98%**
Emp NATIONAL 2021 CAT B 1ère tranche	TN0008000838	150 000	15 000 000	15 257 550	2,82%
Emp NATIONAL 2021 CAT B 2ème tranche	TN0008000895	200 000	20 000 000	20 127 200	3,72%
Emp NATIONAL 2022 CAT B 1ère tranche	TN0OU20VQYS5	100 000	10 000 000	10 433 000	1,93%
Emp NATIONAL 2022 CAT B 3ème tranche	TNFOOWIRG8H7	50 000	5 000 000	5 013 050	0,93%
Emp NATIONAL 2022 CAT B 4ème tranche	TN7PM93UZP50	118 000	11 800 000	12 671 462	2,34%
Emp NATIONAL 2023 CAT B 1ère tranche	TN3C6DVEWM76	300 000	30 000 000	31 474 226	5,81%
Emp NATIONAL 2023 CAT B 2ème tranche	TNN50G7PX8W5	350 000	35 000 000	36 017 683	6,65%
Emp NATIONAL 2023 CAT B 3ème tranche	TNRS9CVT3SJ7	150 000	15 000 000	15 052 950	2,78%
TOTAL			**311 021 156**	**325 364 284**	**60,10%**

Note 4 : Placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2023 à 216 155 097 DT se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Code ISIN / Tenu chez la	Date d'acquisition	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30.09.2023	% Actif net
CERTIFICATS DE DEPOTS			**93 000**	**92 547 222**	**92 627 576**	**17,11%**
Certificat de dépôt à moins d'un an BT			**48 000**	**47 636 998**	**47 699 361**	**8,81%**
(50 jours au taux de 9,00%)	TNFQRUM47BS7	14/08/2023	2 500	2 475 309	2 499 024	0,46%
(10 jours au taux de 9,00%)	TN0RZRMXXUQ0	29/09/2023	20 000	19 960 100	19 968 096	3,69%
(40 jours au taux de 9,00%)	TN9052GH0QW9	22/09/2023	1 500	1 488 119	1 490 813	0,28%
(50 jours au taux de 9,00%)	TNFH1ESJOP22	24/09/2023	2 500	2 475 309	2 478 803	0,46%
(50 jours au taux de 9,00%)	TNSQETF0GOR1	27/09/2023	7 000	6 930 864	6 936 459	1,28%
(60 jours au taux de 9,00%)	TN2O6Y0WR3L8	22/09/2023	2 500	2 470 443	2 474 933	0,46%
(60 jours au taux de 9,00%)	TNUWKDOZ0925	25/09/2023	4 000	3 952 709	3 957 502	0,73%
(70 jours au taux de 9,00%)	TNAL2HUDY887	25/09/2023	5 000	4 931 204	4 937 195	0,91%
(80 jours au taux de 9,00%)	TN5BPQFU26A7	25/09/2023	3 000	2 952 941	2 956 536	0,55%
Certificat de dépôt à moins d'un an BIAT			**45 000**	**44 910 224**	**44 928 215**	**8,30%**
(10 jours au taux de 9,00%)	TNLJRFC0PE16	29/09/2023	45 000	44 910 224	44 928 215	8,30%
CREANCES SUR OPERATIONS DE PENSIONS LIVREES				**29 701 006**	**29 743 305**	**5,49%**
Prise en pension BTA Mars 2026, 6,3% AMEN BANK du 01/09/2023 au 02/10/2023, taux de 9,00%				3 999 839	4 028 838	0,74%
Prise en pension BTA Février 2030, 7,4% AMEN BANK du 04/09/2023 au 02/10/2023, taux de 9,00%				699 963	704 512	0,13%
Prise en pension BTA Novembre 2023, 7% BIAT du 19/09/2023 au 09/10/2023, taux de 9,00%				1 000 381	1 003 132	0,19%
Prise en pension BTA Novembre 2023, 7% BIAT du 29/09/2023 au 19/10/2023, taux de 9,00%				24 000 823	24 006 823	4,43%
COMPTES A TERME A MOINS D'UN AN			**36 321**	**36 321 000**	**36 705 984**	**6,78%**
Comptes à terme à plus d'un an						
(95 jours au taux de TMM +1%)	B.T	06/07/2023	4 214	4 214 000	4 286 319	0,79%
(93 jours au taux de TMM +1%)	B.T	08/07/2023	301	301 000	306 047	0,06%
(94 jours au taux de TMM +1%)	B.T	10/07/2023	1 048	1 048 000	1 065 158	0,20%
(95 jours au taux de TMM +1%)	B.T	13/07/2023	284	284 000	288 482	0,05%
(96 jours au taux de TMM +1%)	B.T	15/07/2023	1 115	1 115 000	1 132 156	0,21%
(101 jours au taux de TMM +1%)	B.T	17/07/2023	5 000	5 000 000	5 074 959	0,94%
(104 jours au taux de TMM +1%)	B.T	18/07/2023	534	534 000	541 900	0,10%
(103 jours au taux de TMM +1%)	B.T	19/07/2023	325	325 000	329 744	0,06%
(105 jours au taux de TMM +1%)	B.T	20/07/2023	724	724 000	734 426	0,14%
(108 jours au taux de TMM +1%)	B.T	21/07/2023	1 620	1 620 000	1 643 009	0,30%
(107 jours au taux de TMM +1%)	B.T	25/07/2023	448	448 000	454 009	0,08%
(109 jours au taux de TMM +1%)	B.T	27/07/2023	396	396 000	401 156	0,07%
(111 jours au taux de TMM +1%)	B.T	27/07/2023	321	321 000	325 179	0,06%
(110 jours au taux de TMM +1%)	B.T	28/07/2023	81	81 000	82 039	0,02%
(108 jours au taux de TMM +1%)	B.T	01/08/2023	951	951 000	962 443	0,18%
(110 jours au taux de TMM +1%)	B.T	02/08/2023	480	480 000	485 681	0,09%
(110 jours au taux de TMM +1%)	B.T	04/08/2023	231	231 000	233 643	0,04%
(111 jours au taux de TMM +1%)	B.T	04/08/2023	241	241 000	243 757	0,05%
(107 jours au taux de TMM +1%)	B.T	08/08/2023	49	49 000	49 522	0,01%
(111 jours au taux de TMM +1%)	B.T	08/08/2023	940	940 000	950 013	0,18%
(109 jours au taux de TMM +1%)	B.T	10/08/2023	36	36 000	36 369	0,01%
(108 jours au taux de TMM +1%)	B.T	12/08/2023	352	352 000	355 472	0,07%
(111 jours au taux de TMM +1%)	B.T	10/08/2023	979	979 000	989 042	0,18%
(110 jours au taux de TMM +1%)	B.T	11/08/2023	240	240 000	242 414	0,04%
(109 jours au taux de TMM +1%)	B.T	14/08/2023	545	545 000	550 160	0,10%
(107 jours au taux de TMM +1%)	B.T	16/08/2023	854	854 000	861 749	0,16%
(107 jours au taux de TMM +1%)	B.T	16/08/2023	441	441 000	445 002	0,08%
(109 jours au taux de TMM +1%)	B.T	17/08/2023	1 065	1 065 000	1 074 454	0,20%
(109 jours au taux de TMM +1%)	B.T	18/08/2023	741	741 000	747 431	0,14%

Désignation du titre	Code ISIN / Tenu chez la	Date d'acquisition	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30.09.2023	% Actif net
(109 jours au taux de TMM +1%)	B.T	19/08/2023	588	588 000	592 988	0,11%
(109 jours au taux de TMM +1%)	B.T	21/08/2023	469	469 000	472 793	0,09%
(108 jours au taux de TMM +1%)	B.T	22/08/2023	298	298 000	300 351	0,06%
(109 jours au taux de TMM +1%)	B.T	24/08/2023	1 250	1 250 000	1 259 370	0,23%
(107 jours au taux de TMM +1%)	B.T	26/08/2023	78	78 000	78 554	0,01%
(105 jours au taux de TMM +1%)	B.T	28/08/2023	319	319 000	321 139	0,06%
(104 jours au taux de TMM +1%)	B.T	31/08/2023	633	633 000	636 871	0,12%
(105 jours au taux de TMM +1%)	B.T	01/09/2023	1 810	1 810 000	1 820 711	0,34%
(101 jours au taux de TMM +1%)	B.T	08/09/2023	994	994 000	998 510	0,18%
(95 jours au taux de TMM +1%)	B.T	15/09/2023	505	505 000	506 594	0,09%
(92 jours au taux de TMM +1%)	B.T	21/09/2023	1 087	1 087 000	1 089 144	0,20%
(93 jours au taux de TMM +1%)	B.T	23/09/2023	940	940 000	941 483	0,17%
(93 jours au taux de TMM +1%)	B.T	25/09/2023	586	586 000	586 694	0,11%
(100 jours au taux de TMM +1%)	B.T	27/09/2023	446	446 000	446 352	0,08%
(98 jours au taux de TMM +1%)	B.T	29/09/2023	697	697 000	697 275	0,13%
(101 jours au taux de TMM +1%)	B.T	29/09/2023	1 065	1 065 000	1 065 420	0,20%
COMPTE DE PLACEMENT (Banque de Tunisie)				**57 013 000**	**57 077 401**	**10,54%**
DISPONIBILITES					**831**	**0,00%**
TOTAL				**215 582 228**	**216 155 097**	**39,93%**

Note 5 : Autres créditeurs divers

Le poste Autres créditeurs divers totalise au 30 septembre 2023 un montant de 168 340 DT se détaillant comme suit :

	30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
Retenue à la source	96 880	85 024	87 764
edevance CMF	44 631	39 836	40 062
CL	7 594	5 808	5 861
rovision honoraires commissaire aux comptes	18 435	16 502	22 599
rovision honoraires PDG	800	800	800
TOTAL	**168 340**	**147 970**	**157 086**

Note 6 : Revenus du portefeuille – titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 4 897 489 DT pour le troisième trimestre de 2023 contre 4 309 469 DT pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	Trimestre 3 2023	Période du 01/01 au 30/09/2023	Trimestre 3 2022	Période du 01/01 au 30/09/2022	Période du 01/01 au 31/12/2022
- Revenus des obligations des sociétés	524 443	1 406 929	398 929	1 176 487	1 577 514
- Revenus des BTA & Emprunt National	4 373 046	12 489 957	3 910 540	11 436 088	15 434 042
TOTAL	**4 897 489**	**13 896 886**	**4 309 469**	**12 612 575**	**17 011 556**

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2023 à 4 749 586 DT contre 2 921 391 DT pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	Trimestre 3 2023	Période du 01/01 au 30/09/2023	Trimestre 3 2022	Période du 01/01 au 30/09/2022	Période du 01/01 au 31/12/2022
Intérêts des certificats de dépôt	680 357	1 253 242	561 999	1 515 959	2 024 917
Intérêts des comptes à terme	657 029	1 927 388	1 083 568	2 854 704	3 896 626
Intérêts des comptes de placement	608 008	1 798 747	328 049	1 115 337	1 489 959
Revenus des prises en pension	2 804 192	6 678 967	947 775	2 027 094	3 017 998
TOTAL	**4 749 586**	**11 658 344**	**2 921 391**	**7 513 094**	**10 429 500**

Note 8 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/07 au 30/09/2023 à 967 605 DT contre 849 040 DT pour la même période de l'exercice précédent et se détaillent ainsi :

	Trimestre 3 2023	Période du 01/01 au 30/09/2023	Trimestre 3 2022	Période du 01/01 au 30/09/2022	Période du 01/01 au 31/12/2022
Commission de dépôt (Banque de Tunisie)	807 459	2 270 377	727 748	2 094 500	2 825 881
Commission de gestion (Société de Bourse de Tunisie)	160 146	450 291	121 292	349 084	494 141
TOTAL	**967 605**	**2 720 668**	**849 040**	**2 443 584**	**3 320 022**

Note 9 : Autres charges d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2023 à 169 961 DT contre 147 411 DT pour la même période de l'exercice précédent et se détaille ainsi :

	Trimestre 3 2023	Période du 01/01 au 30/09/2023	Trimestre 3 2022	Période du 01/01 au 30/09/2022	Période du 01/01 au 31/12/2022
Redevance CMF	134 601	378 461	121 309	349 135	471 051
TCL	22 715	60 548	17 604	49 301	67 094
Contribution sociale de solidarité	-	400	-	200	200
Rémunération d'intermédiaires et honoraires (CAC)	10 125	24 397	6 097	16 503	22 600
Rémunération de personnel (PDG)	2 400	7 200	2 400	7 200	9 600
Charges diverses	120	192	1	146	251
TOTAL	**169 961**	**471 198**	**147 411**	**422 485**	**570 796**

Note 10 : Capital

Capital au 31-12-2022	
Montant	434 386 247
Nombre de titres	4 304 551
Nombre d'actionnaires	2 899
Souscriptions réalisées	
Montant	533 676 483
Nombre de titres émis	5 288 481
Nombre d'actionnaires nouveaux	216
Rachats effectués	
Montant	(451 076 872)
Nombre de titres rachetés	(4 469 958)
Nombre d'actionnaires sortants	(305)
Autres mouvements	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	787 306
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	18 423
Frais de négociation de titres	(19 008)
Régularisation des sommes non distribuables	16 557
Capital au 30-09-2023	
Montant	517 789 136
Nombre de titres	5 123 074
Nombre d'actionnaires	2 810

Note 11 : Autres informations

Le gestionnaire (la Société de Bourse de Tunisie) perçoit une rémunération de 0,1% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement. Cette rémunération a été modifiée à la hausse par le Conseil d'Administration réuni en date du 19 Juillet 2022, en la portant de 0,10% TTC à 0,10% HT de l'actif net l'an. Cette modification est entrée en vigueur le 1er Octobre 2022.

Le dépositaire (B.T) perçoit une rémunération de 0,6% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement.